



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

Mise à jour de la stratégie de façade maritime  
et planification de l'éolien en mer

Etat des lieux paysager et patrimonial  
de la façade maritime du golfe du Lion

Mars 2024





## PREAMBULE

La présente étude relative à l'état des lieux paysager et patrimonial de la façade maritime du golfe du Lion a été réalisée par l'agence Akène paysage, associé à O. Tuffé, sous le pilotage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie et en collaboration avec le service paysage de la DREAL Provence-Alpes- Côte d'Azur.

Elle s'inscrit dans le cadre de la révision de la stratégie maritime du document stratégique de la façade (DSF) Méditerranée et la planification de l'éolien en mer au sein des zones propices identifiées dans le golfe du Lion.

Elle a ainsi pour vocation :

- d'informer le public sur les principaux enjeux relatifs au paysage et au patrimoine de la façade maritime du golfe du Lion en relation avec le développement de l'éolien en mer ;
- d'éclairer l'État sur ces mêmes enjeux en vue de la définition de nouvelles zones de développement de l'éolien en mer.

Le secteur d'étude concerne :

- sur le territoire maritime : la façade du golfe du Lion,
- sur le territoire terrestre : les départements littoraux de la région Occitanie (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) et le département des Bouches-du -Rhône.

Ce document est rédigé sur la base de critères strictement liés au paysage et au patrimoine.

Ce document est réalisé dans une perspective de planification à l'échelle spatiale du golfe du Lion, et ne peut se substituer à une analyse locale fine et exhaustive qui sera portée à l'échelle de chaque nouveau projet qui sera décidé, dans le volet paysager de l'étude d'impact.



*Coucher de soleil sur le golfe du Lion depuis les dunes de l'Espiguette - Décembre 2023*

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>1. PAYSAGE ET EOLIEN</b> .....	<b>7</b>
1.1. METHODOLOGIE PAYSAGERE .....	8
1.2. PREREQUIS POUR LES PROJETS EOLIENS.....	10
1.2.1. LES ASPECTS PROGRAMMATIQUES ET TECHNIQUES .....	10
1.2.2. LES FACTEURS INFLUANT SUR LA PERCEPTION D'EOLIENNES EN MER .....	14
<b>2. CARACTERE PAYSAGER ET PATRIMONIAL DU GOLFE DU LION</b> .....	<b>18</b>
2.1. LE CONTEXTE PAYSAGER D'ENSEMBLE .....	19
2.2. LES REPRESENTATIONS ARTISTIQUES ET SOCIALES .....	26
2.3. LES PERCEPTIONS ET LES GRANDS HORIZONS .....	30
2.3.1. CARTOGRAPHIE PAR MODELE NUMERIQUE DE TERRAIN .....	30
2.3.2. APPLICATION AUX UNITES PAYSAGERES DES ATLAS DEPARTEMENTAUX.....	31
2.4. LES SEQUENCES DE DECOUVERTE DEPUIS LA COTE .....	35
2.4.1. DEFINITION DES SEQUENCES .....	35
2.4.2. ILLUSTRATION DE QUELQUES SEQUENCES TERRE / MER ET POINTS SAILLANTS.....	36
2.4.3. RECIPROCITE DES VUES MER / TERRE .....	38
2.5. LES PROTECTIONS PAYSAGERES ET LES PATRIMOINES LIES A LA MER.....	41
2.5.1. PATRIMOINE INSTITUTIONNALISE .....	41
2.5.2. PRINCIPAUX PATRIMOINES ET USAGES RECONNUS .....	41
2.6. EVALUATION DES SENSIBILITES.....	44
2.6.1. L'EOLIEN EN MER : UN NOUVEAU RAPPORT A L'HORIZON MARIN .....	44
2.6.2. PONDERATION A L'ECHELLE DU GOLFE DU LION .....	45
2.6.3. DIAGNOSTIC DETAILLE PAR SEQUENCES PAYSAGERES .....	47
Séquence 1 - Côte Vermeille.....	48
Séquence 2 - Plaine et stations balnéaires du Roussillon .....	49
Séquence 3 - Etangs et reliefs de la Narbonnaise .....	50
Séquence 4 - Entre les fleuves Aude et Hérault .....	51
Séquence 5 - Lido d'Agde à Sète.....	52
Séquence 6 - Golfe d'Aigues-Mortes.....	53
Séquence 7 - Camargue gardoise et Camargue.....	54
Séquence 8 - Golfe de Fos.....	55
Séquence 9 - Chaîne de l'Estaque et côte bleue .....	56
Séquence 10 - Rade de Marseille .....	57

<b>3.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>59</b>
3.1.	DEFINITIONS .....	60
3.2.	ACRONYMES.....	64
3.3.	DOCUMENTS CONSULTES.....	64
3.4.	ATLAS CARTOGRAPHIQUE .....	67
3.4.1.	VISIBILITE DES MACRO-ZONES ANALYSEE PAR MODELE NUMERIQUE DE TERRAIN.....	68
3.4.2.	VISIBILITE DES MACRO-ZONES ANALYSEE PAR MODELE NUMERIQUE DE TERRAIN, UNITES PAYSAGERES ET ELEMENTS DE PATRIMOINE.....	69
3.4.3.	SENSIBILITE PAYSAGERE - CARTE D'ENSEMBLE .....	70
3.4.4.	SENSIBILITE PAYSAGERE - ATLAS A3 .....	71
	CARTE 1 - De Cerbere à l'étang de Canet .....	72
	CARTE 2 - De l'étang de Canet à Port Leucate.....	73
	CARTE 3 - De Port Leucate à Gruissan.....	74
	CARTE 4 - De Gruissan à l'étang de Vendres .....	75
	CARTE 5 - De l'étang de Vendres à Agde .....	76
	CARTE 6 - D'Agde à Palavas-les-Flots.....	77
	CARTE 7 - De Palavas-les-Flots aux Saintes-Maries de la Mer.....	78
	CARTE 8 - Des Saintes -Maries de la Mer à la ZIP de Fos .....	79
	CARTE 9 - De la ZIP de Fos à L'Estaque .....	80
	CARTE 10 - Marseille.....	81
3.4.5.	LISTINGS .....	82
	Unités paysagères .....	82
	Lieux d'accostage historique .....	83
	Patrimoine bâti - Fort Vauban.....	83
	Blockhaus .....	83
	Patrimoine bâti - Fort.....	84
	Patrimoine bâti - Tours signaux et redoutes.....	84
	Patrimoine bâti - Edifices religieux .....	85
	Patrimoine bâti - Patrimoine civil .....	85
	Patrimoine 20 et 21 <sup>ème</sup> siècle.....	86
	Représentation artistique.....	87
	Port de plaisance .....	88
	Port passagers.....	89
	Port de commerce .....	89
	Phare .....	90
	Sentier .....	91
	Terrain du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.....	93
	Panorama .....	94



# 1 - PAYSAGE ET EOLIEN



*Parc éolien en mer de Saint-Nazaire.*

*Premier parc français off shore en exploitation, inauguré le 22 septembre 2022. Photo JYG juillet 22*

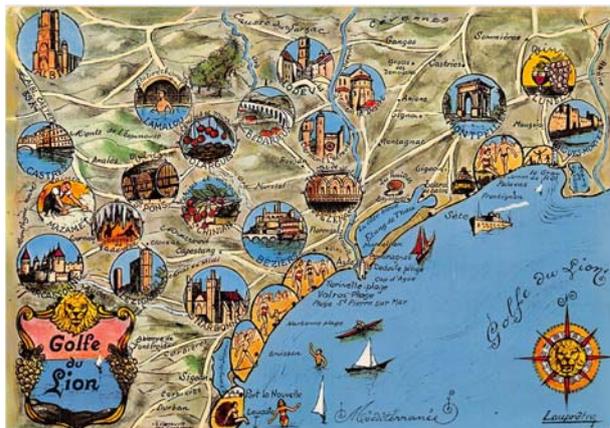
*80 éoliennes, H 175m, 6 MW unitaire, espacées de 1km et localisées entre 12 et 20 km au large de la côte, sur le banc de Guerande. Fondation monopieu sur des profondeurs variant entre 12 et 25 m. Surface globale 78 km<sup>2</sup> pour une puissance totale de 480 MW. Entretien durant 25 ans depuis La Turballe.*

## 1.1. METHODOLOGIE PAYSAGERE

Les paysages du golfe du Lion ne se limitent pas à un front littoral ouvert sur la méditerranée et ponctué d'amers. Ils intègrent des paysages rétro-littoraux et d'arrière-pays.

En effet l'approche géomorphologique, géographique, historique, les représentations sociales, les usages et les évolutions définissent des unités paysagères en lien avec la mer, bien en arrière de la côte.

*Carte postale des années 1980 de la côte  
Héraultaise et de son arrière-pays  
Source Delcampe.net*



On peut citer à titre d'exemple :

Le contexte géomorphologique qui fait du golfe du Lion un grand amphithéâtre délimité par des reliefs avec un dessin du trait de côte tout en courbure.

Les ouvrages de surveillance et de défense militaire qui ont été implantés historiquement sur plusieurs lignes par rapport au littoral.

L'agriculture et la pêche qui ont souvent joué la carte de la complémentarité pour la subsistance des populations.

Les infrastructures et la richesse des territoires organisées sur l'approvisionnement et le commerce, vers et depuis les ports.

Aujourd'hui, et après un très fort développement depuis les années 1960, la pression d'urbanisation et l'attrait du littoral ne faiblit pas et recule vers l'intérieur des terres.

Enfin, le trait de côte à toujours varié au fil des siècles. Les phénomènes d'érosion et d'engraissement, intensifiés par le changement climatique, obligent à reconsidérer la physionomie de certains territoires et leurs usages dans les décennies à venir.

Marina <sup>Littoral</sup> Vignoble  
Conservatoire <sup>Écologique</sup> Plaisance  
Étang <sup>Estuaire</sup> Plage Dune  
Méditerranée <sup>Fort</sup> <sup>Trading</sup>  
Port <sup>Gros</sup> Phare <sup>Salin</sup> Lido  
Tourisme <sup>Tour</sup> Camping

Tenant compte des multiples facettes des paysages du golfe du Lion, l'étude conjugue une approche « analytique » et « sensible ». Elle s'appuie sur une analyse bibliographique, non exhaustive, mais large et diversifiée, sur l'exploitation de bases de données, des interprétations cartographiques, des relevés de terrains terrestres de la frange littorale et l'étude de photographies prises depuis la mer.

Ce travail s'est organisé en 7 étapes :

- **L'analyse des atlas de paysages départementaux** (Pyrénées orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône) qui sont la base du porter à connaissance en matière de paysage à grande échelle.
- **Le recensement des protections paysagères ou patrimoniales existantes.** Les bases de données ont permis d'appréhender les sites classés et inscrits, inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, label grand site de France, monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, label "Architecture contemporaine remarquable". Ils témoignent de la forte valeur patrimoniale du golfe du Lion.  
A cela s'ajoutent les chartes de 2 parcs naturels régionaux terrestres, la Camargue et la Narbonnaise en Méditerranée et le parc naturel marin du golfe du Lion.
- **La prise en compte d'éléments de patrimoine connu en relation avec la mer.** Ce travail se base sur une analyse bibliographique grand public, qui reflète une reconnaissance, des usages locaux et touristiques pour certaines typologies de lieux ou d'usages. Les grands lieux d'accostage historiques, le patrimoine fortifié, les édifices civils et religieux, les ports, les phares, les principaux sentiers de découverte et panoramas.
- **La sélection de représentations sociales et artistiques liées à la mer.** Sur la base de cartes postales anciennes et récentes, ouvrages touristiques, littéraires et de peinture.
- **L'évaluation des perceptions par modèle numérique de terrain (MNT).** Le calcul mathématique de la visibilité, vers et depuis les macro-zones de développement éolien, permet de cartographier les lieux en intervisibilité théorique potentielle avec le golfe du Lion.
- **La définition de séquences paysagères.** Le linéaire de côte sur le golfe du Lion est examiné par séquences, délimitées par les principaux points saillants du rivage (relief, plateau, avancée, cap ...) qui opèrent un basculement de champs de vision. Ce travail de séquençage se base sur l'analyse cartographique et bibliographique, et est confirmé par un arpentage de terrain.
- **L'arpentage de terrain et l'analyse de photographies.** L'analyse paysagère de terrain permet une approche sensible des paysages. Elle pondère tout le travail préparatoire bibliographique et cartographique. Les perceptions depuis la mer ont été évaluées sur la base de campagnes photographiques sollicitées spécifiquement auprès des services maritimes des DDTM, des capitaines de ferries, du parc naturel marin du golfe du Lion. Les observatoires photographiques du littoral de l'Hérault et les Bouches-du-Rhône ont également été visionnés.

*Exemples d'usages et de rapport à l'horizon du golfe du Lion*



*Planches à voile et kitesurf à Carro*



*Promenade publique de Banyuls face à la mer*

## 1.2. PREREQUIS POUR LES PROJETS EOLIENS

### 1.2.1. Les aspects programmatiques et techniques

#### ▪ Rappel des hypothèses de programme de développement en Méditerranée

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), promulguée le 10 mars 2023, prévoit que les documents stratégiques de façade (DSF) intègrent deux cartographies :

- Une cartographie des « zones prioritaires » dans lesquelles des projets de parcs éoliens en mer pourront être attribués dans un délai de dix ans suivant son adoption (cartographie 1) ;
- Une cartographie des « zones prioritaires » à l'horizon 2050 qui sera précisée et révisée après une nouvelle participation du public qui devrait se dérouler d'ici une dizaine d'années (cartographie 2).

Pour la Méditerranée, l'Etat a proposé en entrée du débat public sur la planification maritime et énergétique « la mer en débat », qui se déroule jusqu'au 26 avril 2024, une proposition de fourchettes de puissance déclinées aux deux horizons temporels :

Façade	Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (dont extensions déjà identifiées)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs déjà attribués, en cours d'attribution et extensions identifiées)	Capacités en développement ou attribuées (hors extensions)
MED	Entre 3 et 4,5 GW (dont 2x0,5 GW d'extensions)	Entre 4 et 7,5	0,6 GW

Les quatre zones propices (A' B' C' D') proposées en entrée de débat couvrent environ 2800 km<sup>2</sup>, et sont toutes situées dans le golfe du Lion, en dehors des eaux territoriales, c'est-à-dire au-delà des 12 miles nautiques (~22km). Seule une partie de ces surfaces sera réellement exploitée.

A titre d'exemple, une puissance installée de 4 à 7.5 GW à l'horizon de 2050 correspond à l'installation d'environ 220 à 420 éoliennes avec l'hypothèse d'éoliennes d'une puissance unitaire de 18MW.

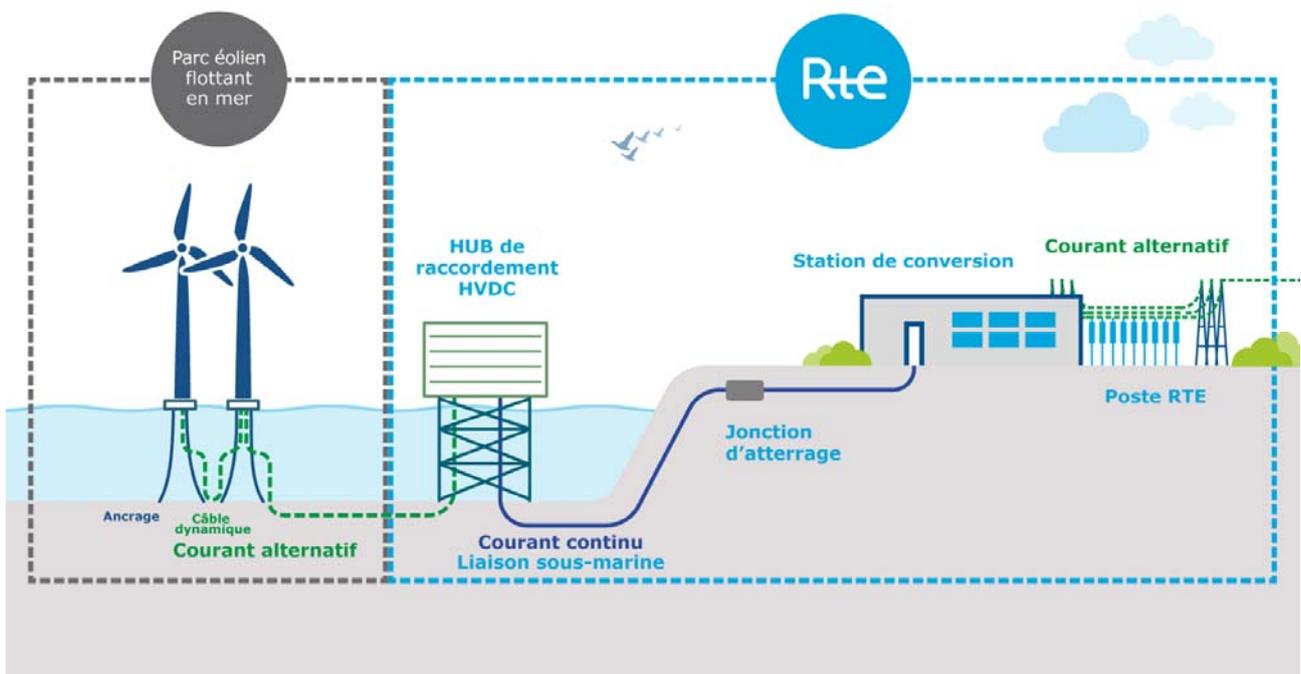
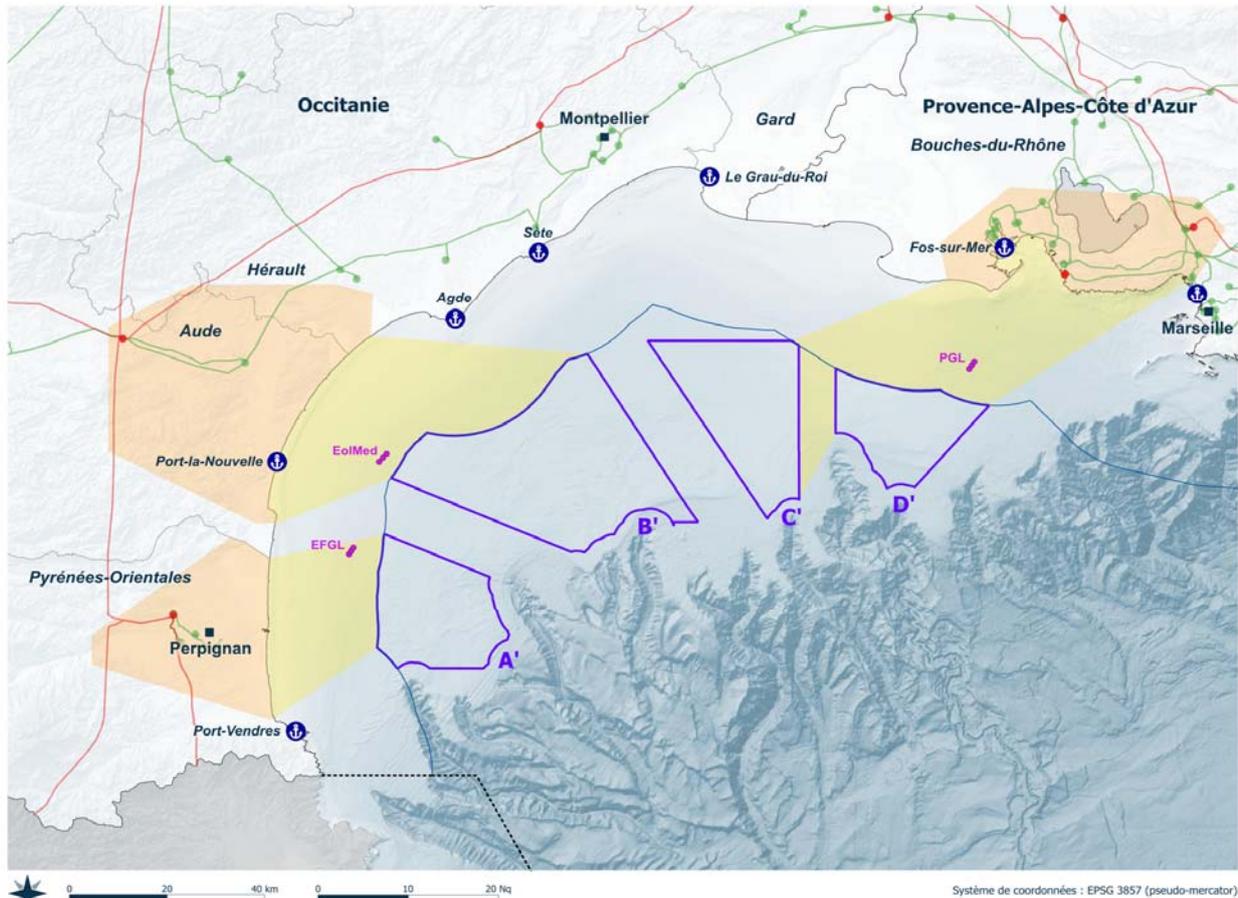


Schéma de principe d'un raccordement électrique - Source Débat public Planification de l'espace maritime Méditerranée

## Zones propices au développement de l'éolien en mer



### Eolien en mer

- Projets éoliens pilotes
- Zones propices au développement de l'éolien en mer
- Zones d'étude pour le raccordement en mer
- Zones d'étude pour le raccordement à terre

### Réseau RTE existant

- Postes ● 400 kV ● 225 kV
- Lignes — 400 kV — 225 kV

### Limites administratives et toponymie

- Limite de région
- Limite de département
- Préfecture
- ⚓ Principaux ports

### Délimitations maritimes

- Limite extérieure des eaux territoriales (12 milles)
- Limite des eaux sous souveraineté ou juridiction revendiquée par la France n'ayant pas fait l'objet d'un accord de délimitation avec un autre Etat

### Sources

Eolien en mer : Ministère de la transition énergétique / RTE  
 Limites administratives : IGN / Délimitations maritimes : Shom  
 Fonds bathymétrique : EMODnet

Réalisation : Cerema - Mars 2024

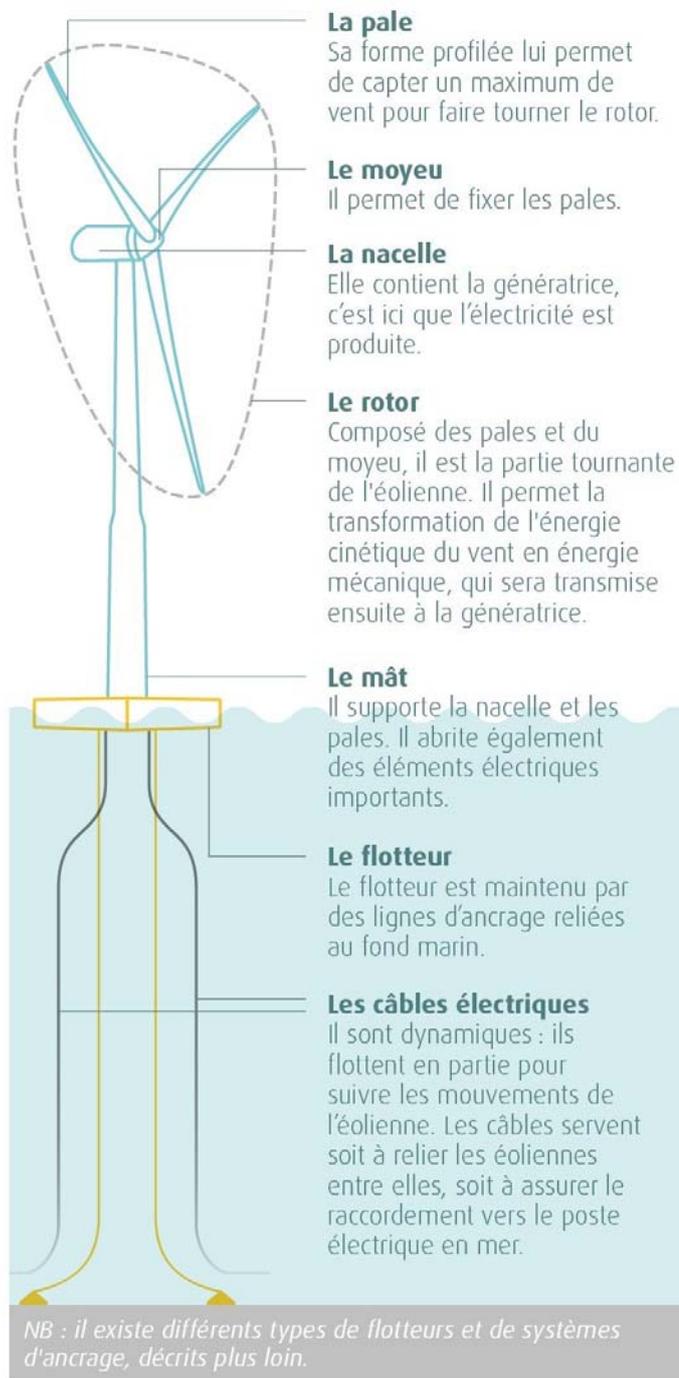
### ▪ Schéma d'éolienne flottante

Le choix de la technologie éolienne posée ou flottante dépend de la profondeur de la mer.

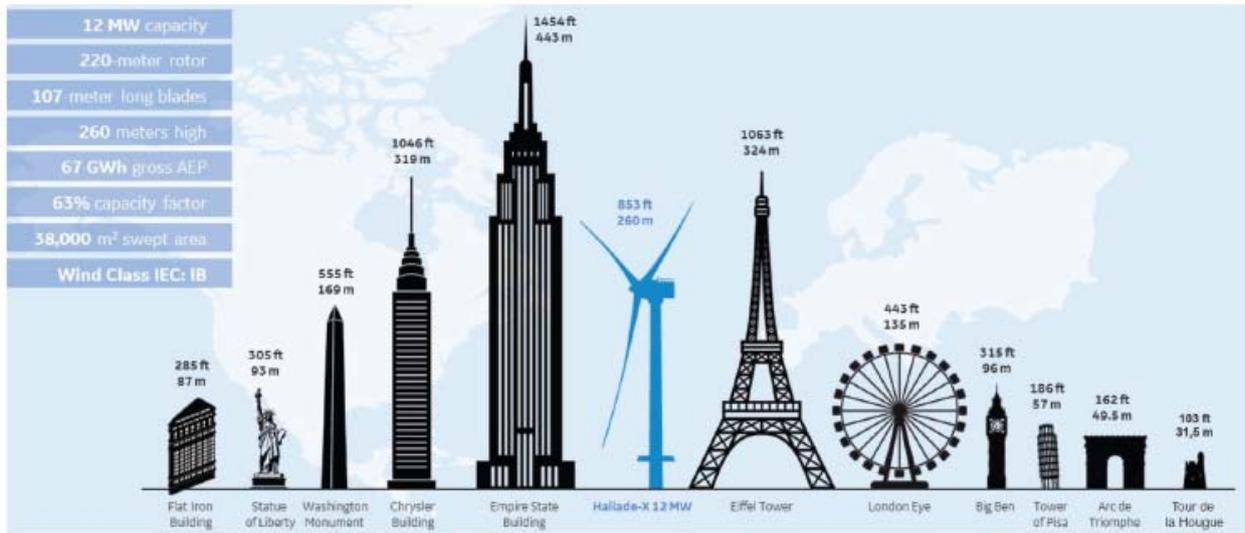
Dans le cas de la Méditerranée, où la profondeur dépasse rapidement les 70m, c'est la technique de l'éolien flottant qui est retenue.

*Source : Livret technique de présentation du projet d'éolien flottant en Méditerranée – Débat public - 2021*

### Description des éléments d'une éolienne flottante



- Echelle des éoliennes par rapport à des constructions connues



**Fig. 43 : Comparaison schématique des hauteurs de la turbine éolienne Haliade X avec des édifices symboliques**  
 (Source : General Electric - complétée)

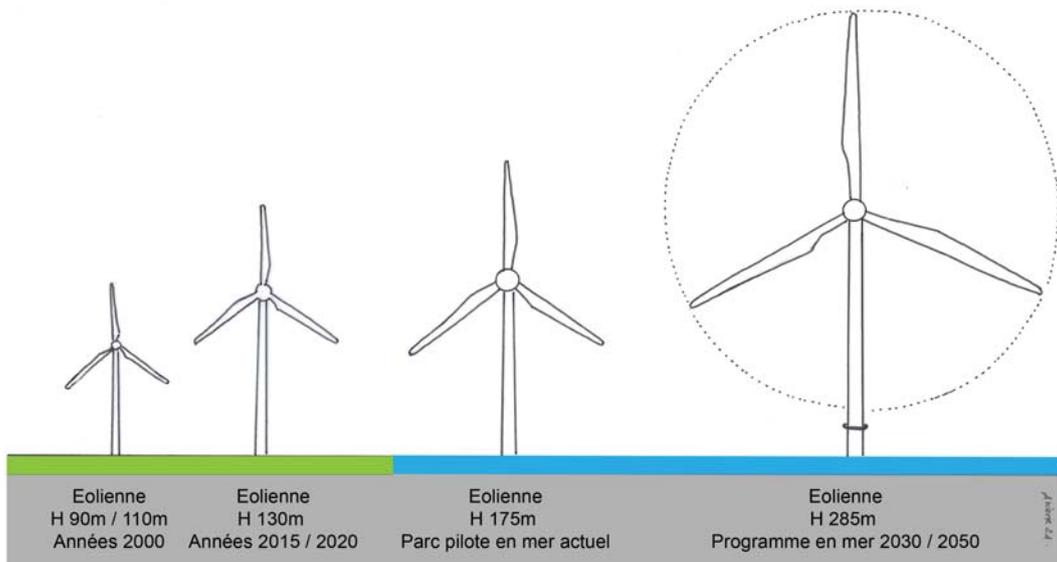
Source Etude patrimoine Vauban en Manche - Forts de la Hougue et de Tatihou  
 Agence Couasnon – K Urbain – Baizeau architecte – Vinagre IDEAL – Chroniques conseils - 2020

- Hypothèse de choix d'éolienne pour l'étude

Une éolienne en mer diffère de par sa taille et sa silhouette des projets éoliens terrestres connus autour du golfe du Lion.

Les projections 2030 / 2050 diffèrent également des fermes pilotes en mer, en cours de construction ou en exploitation, et pour lesquelles la puissance unitaire est de 8 ou 10 MW.

Dans le cadre de l'étude, l'hypothèse retenue est une hauteur d'éolienne de 285m de haut en bout de pale, avec large rotor, correspondant à des machines de 18MW de puissance unitaire, pertinentes par rapport aux objectifs de production et connaissances attendues.



## 1.2.2. Les facteurs influant sur la perception d'éoliennes en mer

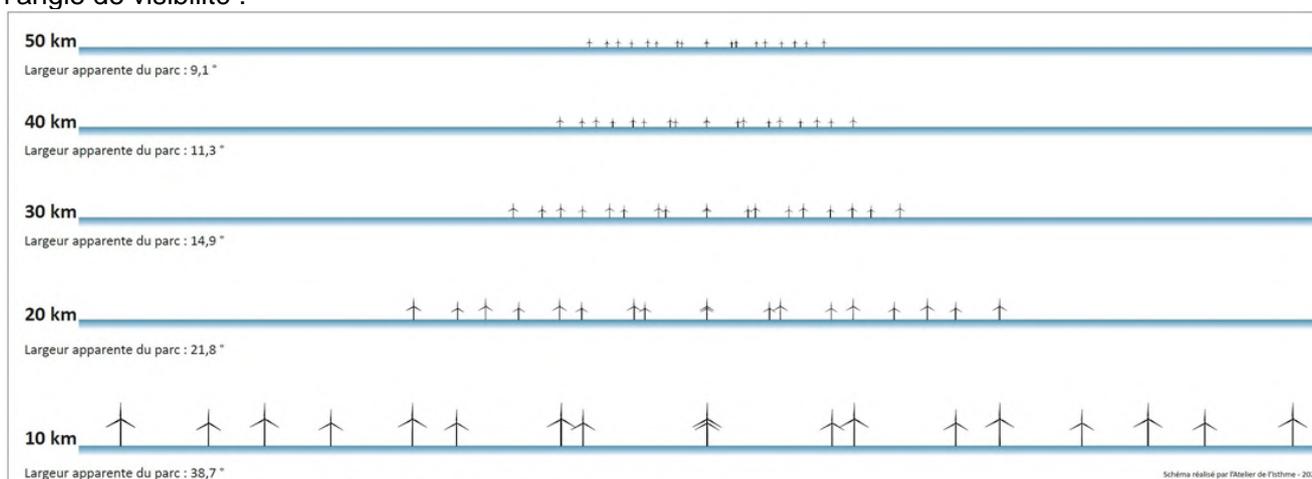
La perception d'éoliennes en mer est influencée par une série de facteurs optiques et environnementaux :

- la distance d'observation des éoliennes ;
- la courbure terrestre (en lien avec la distance d'observation) ;
- l'aspect du ciel et les variations de l'orientation de la lumière au cours de la journée ;
- les conditions de visibilité atmosphérique.

Ces facteurs agissent notamment sur la visibilité des éoliennes, et sur leur dimension perçue dans les paysages.

### ■ L'emprise horizontale et verticale en fonction de la distance, appliquée à l'éolien

Afin de mieux comprendre l'étalement à l'horizon, ainsi que la hauteur apparente, en fonction de l'éloignement, les deux schémas ci-dessous permettent à différentes distances de mieux appréhender l'angle de visibilité :



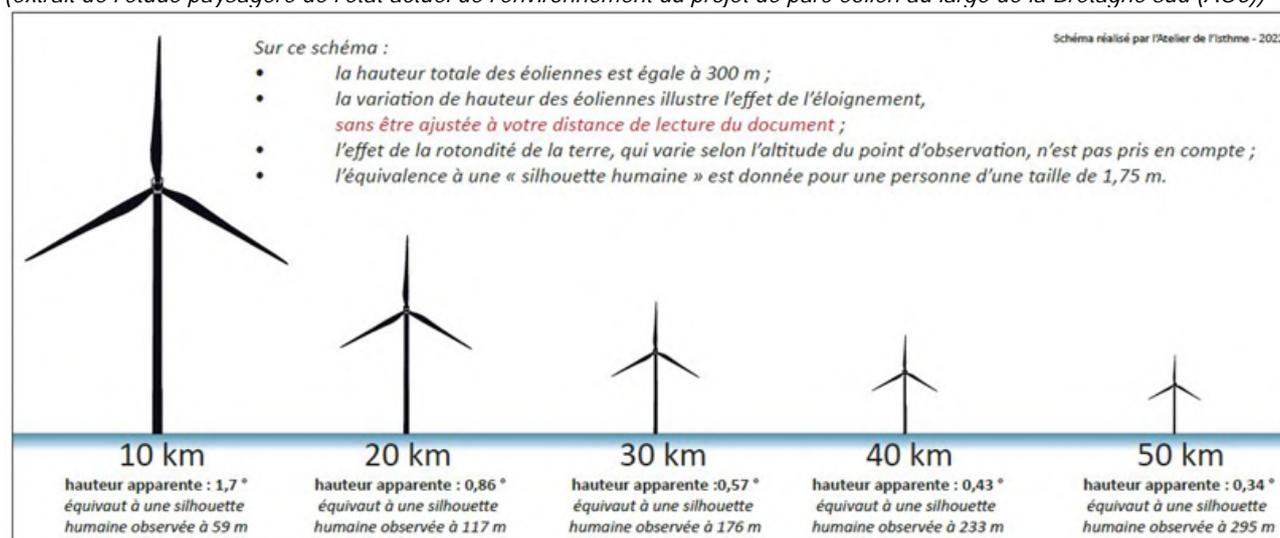
Largeur apparente d'un parc éolien dont la largeur métrique est égale à 8 000 m, en fonction de la distance à laquelle il est observé

Nota :

- Sur ce schéma, la variation de hauteur des éoliennes illustre l'effet de l'éloignement, sans être ajustée à votre distance de lecture du document.
- L'effet de la rotondité de la terre, qui varie selon l'altitude du point d'observation, n'est pas pris en compte.

L'emprise diminue en ouverture horizontale et verticale en fonction de la distance

(extrait de l'étude paysagère de l'état actuel de l'environnement du projet de parc éolien au large de la Bretagne sud (AO5))

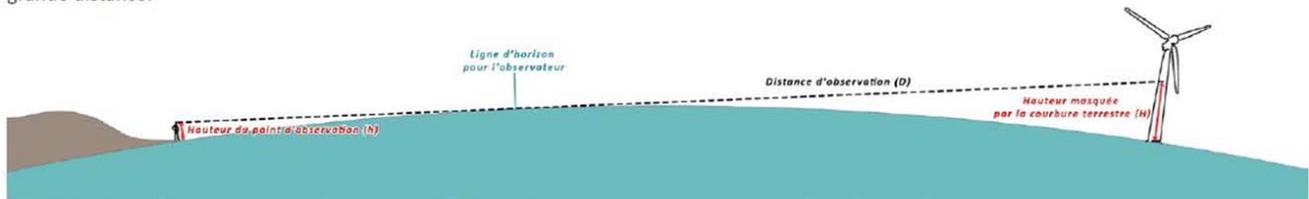


- Effacement en fonction de l'altitude du lieu d'observation et de l'éloignement

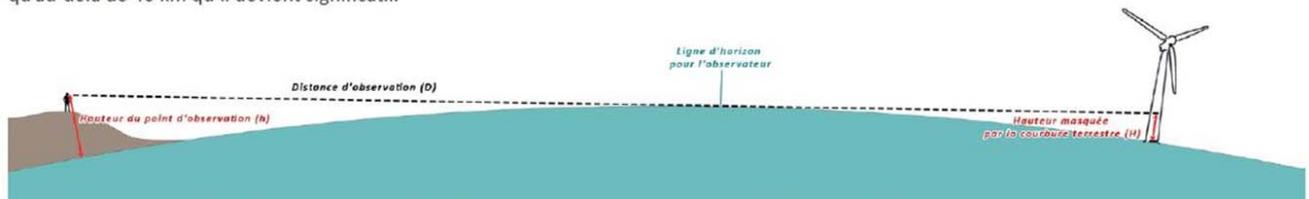
Illustration du masquage progressif avec l'éloignement, l'effet de la rotondité de la terre et de vue plongeante

(extrait de l'étude paysagère de l'état actuel de l'environnement du projet de parc éolien au large de la Bretagne sud (A05))

On constate que l'effet de la courbure terrestre est sensible dès des distances modérées, et qu'il devient important à grande distance.



Depuis un point situé à cette altitude, l'effet de la courbure terrestre est nul ou limité à des distances modérées. Ce n'est qu'au-delà de 40 km qu'il devient significatif.



Ainsi, avec la distance, la courbure terrestre tend à masquer la partie basse des éoliennes. Cet effet ne se produit que si l'éolienne est située au-delà de l'horizon perçu par l'observateur. La distance de l'horizon dépend directement de la hauteur d'observation. Par exemple, pour un individu de 1,80 m situé sur la plage, la ligne d'horizon est à environ 5 km, alors que du haut d'un phare d'une cinquantaine de mètres, elle est à environ 60 km.

- L'influence de l'orientation de la lumière au cours de la journée

L'orientation de la lumière solaire, son aspect directionnel ou diffus, ainsi que l'aspect du ciel, influent largement sur la perception d'éoliennes en mer. À conditions de visibilité atmosphérique équivalentes, ces facteurs peuvent rendre les éoliennes plus ou moins facile à distinguer et à repérer sur l'horizon maritime.

A titre d'exemple, les éoliennes sont potentiellement plus visibles en cas de contrastes visuels élevés (situation de contre-jour, situation où les éoliennes sont éclairées de face avec un ciel sombre en arrière-plan). A l'inverse, elles sont moins visibles lorsque la teinte des éoliennes et du ciel sont proches.

- Visibilité nocturne et balisage des éoliennes

Pour éviter toute collision avec des navires et des avions les éoliennes ont un double balisage par feu rouge clignotant, dans toutes les directions en hauteur sur la nacelle, et feu de navigation en partie inférieure du mat (à 15m au dessus du niveau de la mer). Toutes les éoliennes doivent être équipées. Toutefois l'arrêté du 23 avril 2018 a défini la notion d'éoliennes principales (aux angles saillants, en extrémité de parc et pour une inter distance entre éolienne inférieure ou égale à 2km) et secondaires (pour toutes les éoliennes hors "principales").

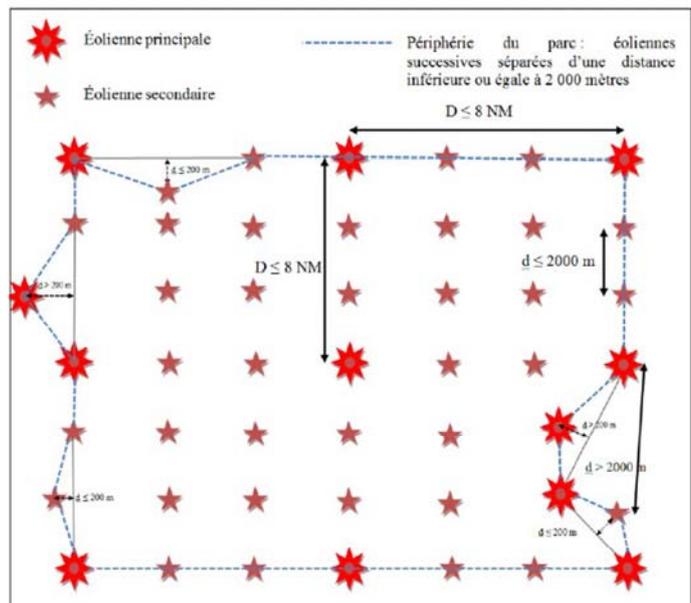
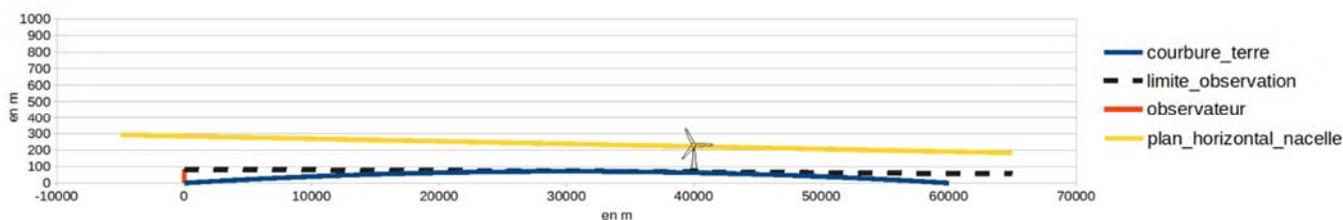


Illustration des règles de définition des éoliennes principales et secondaires

Les éoliennes principales sont balisées à l'intensité de 2000 Candela (Cd), les autres l'étant à 200 Cd. À titre de comparaison, 2000 Cd correspondent à l'intensité lumineuse d'un feu de croisement de voiture.

Les services de l'aviation civile ont poursuivi les travaux et ont lancé différentes expérimentations sur les années 2020, 2021 et 2022. L'arrêté du 29 mars 2022, modifiant l'arrêté du 23 avril 2018, l'introduit la possibilité d'installer des feux à faisceaux modifiés pour le balisage les éoliennes dites principales. Ce nouveau type de feu permet de faire varier l'intensité lumineuse émise en fonction des directions visées, en respectant des valeurs minimales. Il permet la possibilité d'utiliser des intensités lumineuses bien plus faibles dans les directions situées en dessous de son plan horizontal et donc visant la terre et les observateurs terrestres.



Configuration pour un observateur placé à 85m d'altitude - Source [www.eoliennesenmer.fr](http://www.eoliennesenmer.fr)

Le schéma ci-dessus illustre le cas d'un observateur, qui serait situé sur un point haut à 85 m d'altitude et qui observerait une éolienne située à 40km. Il serait très en dessous du plan horizontal des nacelles ici modélisé à 160 m de haut. Cet observateur ne pourrait pas ainsi capter les flux lumineux les plus intenses, pour ceci il devrait se situer à une altitude d'environ 285 m.

Dans certaines parties du golfe du Lion, la présence de nombreux reliefs avec vue dominante sur la mer et un effet miroir sur le plan d'eau sombre, minimise cette avancée réglementaire.

#### ▪ Conditions météorologiques

L'ensoleillement et le régime de vent sur le golfe du Lion favorisent globalement une bonne visibilité, mais les situations de contre-jour sont très fréquentes au vu de l'orientation de l'horizon marin.

Une étude statistique confiée à Météo-France en 2024 a permis d'évaluer la visibilité d'un point sur mer, à une distance variable du littoral (jusqu'à 40km), depuis 7 points de vue répartis sur le golfe du Lion (Piémanson, Saintes-Maries-de-la mer, Grau du Roi, Cap d'Agde, Port-la-Nouvelle, Barcarès, Port-Vendres).

Cette étude de climatologie des conditions de visibilité est basée en première approche sur un indicateur de visibilité modélisée à partir du modèle AROME pour chacun des points de calcul sur mer (modèle visibilité brute). Une correction statistique des résultats de cette première approche, apprise sur les observations humaines de visibilité disponibles aux alentours, a ensuite été appliquée (modèle visibilité corrigée).

La figure de gauche ci-après montre le pourcentage de temps où chaque point de grille dans un rayon de 40 km est visible depuis le Cap d'Agde, à partir des visibilités modélisées d'AROME brut. Après correction, le pourcentage de temps où chaque point de grille est visible depuis le Cap d'Agde est donné par la figure de droite. On précise la similarité de la palette de couleurs entre les deux figures.

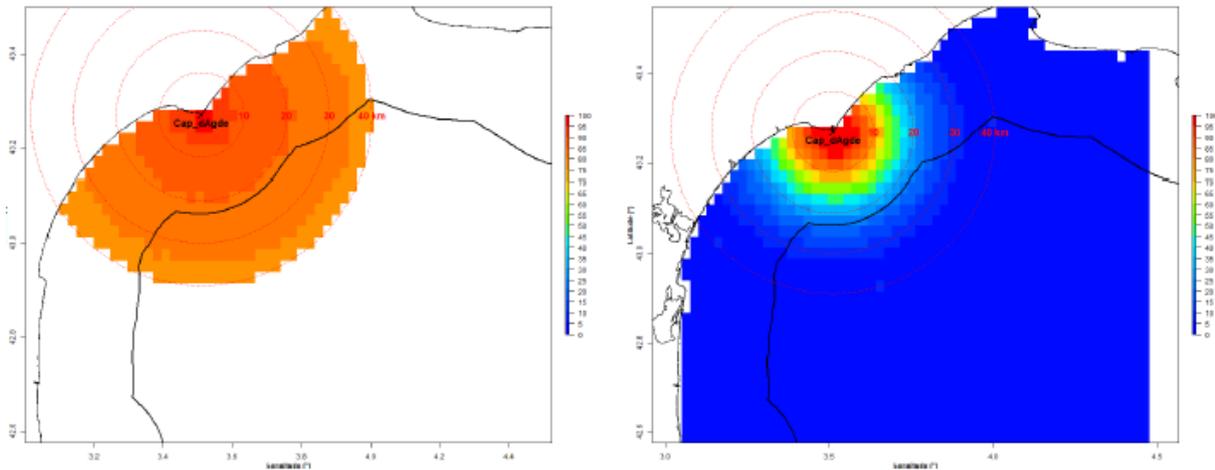


Illustration 5: Pourcentage de temps de visibilité des points de grille depuis le point de vue (AROME brut à gauche, après correction à droite),

Source Climatologie de visibilité – Façade méditerranéenne - Météo France 2024

L'étude propose ainsi une fourchette de visibilité pour une éolienne qui serait située en mer, à une certaine distance du littoral. A titre d'exemple, à une distance de 30km à la côte depuis le Cap d'Agde, une éolienne serait perçue entre 25 % du temps (modèle visibilité corrigée) et 80% du temps (modèle visibilité brute).

La variabilité annuelle de la visibilité corrigée semble faible. En revanche si l'on observe la visibilité brute, on peut noter un comportement différent selon les points de vue. Bien souvent, la visibilité brute est minimale en été et maximale en hiver. Sur les Saintes-Maries de la mer ou Piémanson, elle est minimale en hiver.

#### ■ Photographies, focales et perspectives

D'expérience en matière de paysage, en comparant in situ la vision d'un photomontage réalisé sur papier et la réalité de notre vision humaine, il apparaît que des montages réalisés sur la base de prises de vue avec focale de 50 mm font ressortir les objets des derniers plans plus petits que ne le montre la réalité de la vision humaine et comme plus éloignés des premiers plans.

A la focale de 50 mm, les derniers plans du paysage apparaissent clairement plus éloignés des premiers qu'ils ne le sont dans la réalité donnée par l'autre œil. C'est aux alentours des focales de 85 mm ou 90 mm que les perspectives apparaissent semblables.

Source : Denis CLÉMENT – CGEDD – Contribution au groupe de travail de rédaction du guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestres 2016 - 5 juillet 2015

## 2 - CARACTERE PAYSAGER ET PATRIMONIAL DU GOLFE DU LION



*Golfe du Lion perçu depuis le toit terrasse de ND de la Mer aux Saintes-Maries de La Mer*

## 2.1. LE CONTEXTE PAYSAGER D'ENSEMBLE

### ▪ Le territoire d'étude

Le golfe du Lion dessine un vaste arc de cercle qui s'étend du Cap Sicié dans le Var, jusqu'au cap Créus en Espagne.

La présente étude est centrée sur 460 km, depuis Marseille jusqu'à Cerbère. Elle touche les régions Occitanie et Provence Alpes Côte d'Azur, et 5 départements : Pyrénées Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône.

Les paysages espagnols (de Cerbère au cap Créus) ne sont pas étudiés en tant que tel, mais la silhouette du Cap Créus est bien identifiée comme le point d'appel le plus avancé sur la mer depuis les paysages français du golfe du Lion.

L'est des Bouches-du-Rhône et le Var ne sont pas analysés car situés au delà du massif des Calanques qui borde Marseille et sans macro-zone de développement éolien pressentie.

### ▪ La configuration géomorphologique

Le socle géomorphologique des paysages du golfe du Lion se compose d'un vaste plateau qui se prolonge en mer jusqu'à 60 à 90km, où il est entaillé de canyons très riches d'un point de vue environnemental. Les macro-zones de développement éolien ont été définies en dehors de ces espaces marins à préserver.

A terre, les complexes lagunaires que l'on observe aujourd'hui résultent de la formation d'une barrière sableuse sur le rivage, au cours lors de la dernière variation significative du niveau de la mer il y a 4 000 à 6 000 ans. Ce cordon littoral sableux se décline en une succession de plages de sable fin, dunes, graus, embouchures de fleuves, lidos ... en arrière desquels les étangs sont soumis à un lent processus de comblement. Ces paysages littoraux naturels qui rythment le du golfe du Lion ont été majoritairement préservés de l'urbanisation.

Le trait de côte évolue au fil des siècles, au gré des tempêtes, des dépôts de matériaux, des effets de l'endiguement et de l'ensablement des fleuves. Les études récentes alertent sur l'accélération la poursuite de ces phénomènes d'érosion et d'accrétion, accentués par le changement climatique. Selon les lieux et l'ampleur de ces phénomènes, des zones de repli, de renaturation ou de confortement par génie maritime, de recomposition spatiale impliquant des mobilités, l'organisation urbaine et les espaces cultivés sont d'ores et déjà initiés et se développeront d'ici la fin du siècle.

### ▪ Un amphithéâtre naturel épaulé par deux échelles de reliefs ;

Le golfe du Lion forme "un théâtre sur la mer" épaulé par des reliefs qui offrent de vastes panoramas sur l'horizon marin et qui délimitent les perceptions maritimes.

- Les collines et massifs proches de la mer sont les Albères, les contreforts du Fenouillèdes, les Corbières, La Clape (au sud-est de Narbonne), le Mont Saint-Loup (un ancien volcan à Agde, unique sur le territoire), le Mont Saint Clair (Sète), La Gardiole (de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone). A l'est du Rhône ce sont les chainons provençaux du massif de l'Estaque, de l'Etoile, des Calanques de Marseilleveyre et de Carpiagne qui ferment l'horizon.
- Les reliefs lointains qui dessinent des silhouettes reconnaissables en ombre chinoise sont ; le Vallespir dans le prolongement des Albères, Le Canigou, Le Capsir, Le Mont Tauch, Les contreforts de la vallée de l'Orb, L'Espinouse et le Caroux, Le Pic Saint Loup, Les Alpilles, Sainte-Victoire, le Garlaban ...



*Les Albères et la côte Vermelle en toile de fond de la plage de Torrelles*

- **Un climat méditerranéen et des conditions de visibilité particulières**

Le golfe du Lion offre un climat doux et ensoleillé avec des étés particulièrement chauds et secs. Les forts cumuls de pluie et les vents tempétueux sont enregistrés à l'automne. Malgré ces « épisodes Cévenols », Marseille, Montpellier et Perpignan figurent parmi les 10 villes les plus ensoleillées de France (moyenne 2858 heures d'ensoleillement par an à Marseille).

La rose des vents sur le golfe du Lion indique de nombreux flux dont 3 vents de terre principaux : le mistral, le cers et la tramontane, et un vent de mer : le marin.

Les situations de contrejour et de brillance sur la mer sont fréquentes du fait de l'orientation de la mer par rapport à la terre et la grande courbure du golfe du Lion.

La visibilité terre / mer évolue bien sûr en fonction de l'heure de la journée et de la saison. Les périodes de moindre visibilité, analysées par Météo France en moyenne sur l'année, portent sur l'été ou l'absence de précipitation diminue la transparence de l'air. Les débuts de matinées peuvent également être brumeux en bord de mer. A contrario février semblerait l'un des mois les plus limpides du fait du vent.

- **Une dénomination empreinte de dangers**

Le golfe du Lion s'appelait *Mare Gallicum* « mer des Gaulois » de l'antiquité jusqu'au moyen âge.

La toponymie actuelle remonterait au 13<sup>ème</sup> siècle *Sinus Leonis* en latin, ou *golfo de León* en espagnol, en référence à la dangerosité de cette partie de la méditerranée, soumise à des vents violents et soudains ... une mer aussi dangereuse qu'un lion.

Dernière hypothèse "Lion" viendrait du latin "Launis", en référence aux nombreuses lagunes, des réputés mouvants, dangereux et insalubres durant des siècles. Le terme se serait déformé et francisé au cours des siècles.

- **Un lien terre-mer antique**

6 grands ports historiques ou accostages rythment le golfe du Lion

- Narbo Maritius – Narbonne : Colonie Romaine fondée en 78 av JC. Le complexe des étangs de la Narbonnaise formait alors un golfe intérieur navigable,
- Agde : Colonie Grecque fondée en 550 av JC,
- Aigues-Mortes. Sous Saint Louis, les 7 et 8<sup>ème</sup> croisades [1248 et 1270] vers la terre sainte partiront d'Aigues Mortes. La cote n'avait pas la configuration que l'on connaît aujourd'hui. D'anciens bras du Rhône et des chenaux permettaient de rallier la mer,
- Les Saintes Maries-de-La-Mer : Accostage selon la tradition de Marie Madeleine, Lazare, Marthe, Marie-Salomé, Marie-Jacobée et leur servante Sarah ... vers 47 ap JC,  
Un pèlerinage a lieu tous les ans les 24 et 25 mai aux Saintes Maries-de-La-Mer pour honorer Sara la patronne des gitans,
- Fos sur Mer ; Port romain installé au débouché du canal de Marius, Fossae Marianae, creusé en 102 av. J.-C. pour contourner la périlleuse embouchure du Rhône,
- Marseille : Fondation par les Phocéens en 600 av JC.

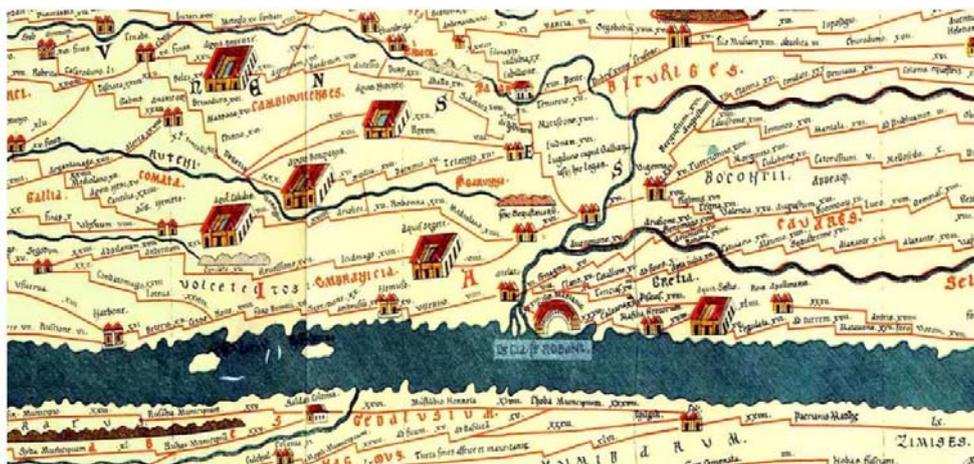


Table de Peutinger, copie du XIII<sup>e</sup> siècle d'une ancienne carte romaine  
Représentation de la Provence et du Languedoc baignés par la Méditerranée

Aujourd'hui, 27 ports de plaisance abritent des milliers de bateaux sur le pourtour de la zone d'étude. A noter l'absence de marée d'amplitude importante en méditerranée, ce qui permet de voir en permanence les ports en eau.

Les paysages portuaires ont fortement évolué. Aux usages de la plaisance s'ajoutent des liaisons ferries vers le Maghreb, la Corse, la Sardaigne, les Baléares ... depuis Sète ou Marseille. Le grand port maritime de Marseille est devenu une escale pour les grands navires de croisières en Méditerranée (3 millions de passagers en 2022).

Le port de pêche de Sète, le plus important de Méditerranée, a été récemment rehaussé pour faire face à l'élévation du niveau de la mer.

Enfin le golfe du Lion compte 4 principaux ports de commerce modernisés (jetées renforcées, nouvelles darses et quais, grues, plateformes de stockage de conteneurs, accès routiers poids lourds sécurisés ...): Port-Vendres, Port-la-Nouvelle, Sète-Frontignan et la zone industrialo-portuaire de Fos-Marseille née en 1964 et qui n'a cessé de se développer et de se moderniser pour devenir le second port français après Le Havre - Rouen.



*Barque catalane dans le port de Banyuls*



*Ferries à quai - La Joliette Marseille*

#### ▪ Des motifs paysagers et ambiances contrastés

Les paysages du golfe du Lion ont une valeur sociale, esthétique et patrimoniale pour les résidents, les usagers et les touristes qui pratiquent le territoire.

L'alternance entre paysages naturels et anthropiques qui rythme le golfe du Lion est un trait de caractère marquant.

En effet les séquences naturelles de lidos et reliefs sont entrecoupées de ports historiques, de villes et de stations balnéaires. Cette répartition résulte d'une planification à l'échelle régionale dans les années 1960 par la mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, dite mission Racine.

Ainsi de 1963 à 1983 les cités de Saint Cyprien, Port Barcarès, Port-Leucate, Gruissan, Cap d'Agde, La Grande-Motte, Port-Camargue ont vu le jour. Chaque ville nouvelle possède son port de plaisance, sa promenade balnéaire, ses plages et vit au rythme de la surfréquentation estivale.

Ces dernières décennies la pression de développement des territoires proches du littoral n'a pas faibli. Il en résulte des paysages anthropisés, marqués par les infrastructures routières, l'urbanisation à vocation d'habitat, de commerce et d'activité, le développement d'éolien terrestre, le durcissement des campings en camp de bungalows, l'aménagement de parcs de loisirs, de grands parkings, d'épis de protection de certaines plages touchées par le recul du trait de côte ...

En contraste avec ces installations les massifs et plateaux proches de la mer sont restés relativement préservés de l'urbanisation, figurant en coupure verte dans la planification de la mission Racine. Certains espaces sont aujourd'hui protégés au titre des sites (Leucate, La Clape, La Gardiole, La Nerthe ...). Pinède, chênaie méditerranéenne et garrigue ont repris leurs droits après l'abandon de l'agriculture et du pâturage ovin et caprin. Un maillage de restanques, mazets, "capitelle" (abri en pierre sèche), "clapas" (amas de pierre non maçonné) témoigne de ce passé agricole. Le positionnement en belvédère sur la mer et l'environnement naturel sillonné de sentiers font de ces espaces des lieux privilégiés de randonnée et de loisirs, complémentaires aux ambiances préservées des étangs, des marais et des dunes.

Des paysages rivulaires s'intercalent entre les reliefs et les étangs, et signalent les principaux cours d'eau ; le Tech, le Têt, l'Agly, l'Aude, l'Orb, l'Hérault, le Lez, le Vidourle, le Vistre et le Rhône.

Les paysages lagunaires présentent pour leur part un caractère environnemental et paysager remarquable avec tout un gradient de salinité, des effets de perspective et de miroir d'eau pittoresques. Parmi les principaux étangs on peut citer l'étang de Canet, de Leucate (ou Salses), La Palme, Sigean, l'Ayrolle, Vendres, Bagnas, Thau, Ingril, Vic, Arnel, Mejean, Maugiou, Vacarès, Berre.

Des lidos, dunes, marais et étangs ont bénéficié des dernières décennies de mise en défens et d'aménagements pour l'accueil du grand public dans de bonnes conditions de découverte.

Le sentier littoral et les terrains du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL) ont également bénéficié de cette politique de mise en valeur à l'échelle du piéton.

## Les paysages anthropisés



*Marina - Exemple Canet en Roussillon*



*Front de mer bâti et promenade minérale - Exemple Barcarès*



*Cabanes et restaurants en bord de Grau - Exemple Leucate*



*Parc de Loisirs - Exemple Vias*



*Garage à Bateaux - Exemple Marseillan*



*Camping de bungalows et enrochement - Exemple Marseillan*



*Entrée de ville- Exemple Argelès Plage*



*Route en encorbellement sur le front de mer - Exemple Cerbère*



*Zone industrielle portuaire de Fos*

## Les paysages naturels et agricoles



*Étang de Leucate perçu depuis l'aire du château de Salses sur l'A9  
Albères et côte Vermeille en fond de plan*



*Massif de la Nerthe - Vallon d'accès à la calanque de l'Erevine*



*Plateau de Leucate colonisé par la pinède, chênaie et garrigue*



*Salin d'Aigues-Mortes*



*Sansouire et étang de Camargue*



*Vignoble de Banyuls depuis le col de Mollo*



*Vin des sables - Lido de Sète à Agde*

Les paysages naturels de dunes, lido, marais ... aménagés pour l'accueil du public



Stationnement et point information - Cap Réderis - Banyuls



Accès au phare de l'Espiguette à travers dune - Le Grau du Roi



Promenade sur étang et Sansouire - St Laurent D'Aigouse



Protection du cordon dunaire et accès plage - Torreilles plage



Site d'interprétation du CELRL sur l'étang de Canet  
Cannet en Roussillon



Organisation du stationnement, piste cyclable, mise en défens  
des dunes - Petit et Grand Travers - Carnon / La Grande Motte



Observatoire ornithologique - La Capelière - Camargue



Panneau d'interprétation à même la roche - Ile du Frioul  
Marseille

- 2 unités paysagères singulières à caractère patrimonial

### La Côte Vermeille

Le prolongement des Pyrénées jusqu'à la méditerranée, via la chaîne des Albères, induit une côte rocheuse, cristalline, découpée en de multiples caps, criques, et petits ports.

Ces ambiances de côte sauvage sont relativement préservées de l'urbanisation.

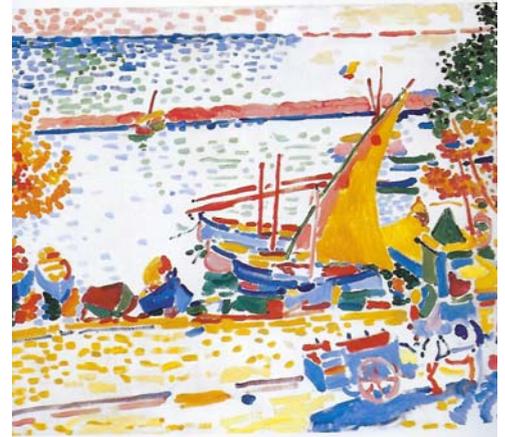
Les reliefs jusqu'à 600m d'altitude, les caps et les routes en balcon sont autant de belvédères sur l'horizon marin.

Les pentes ont été sculptées par l'homme, notamment autour de Banyuls, offrant un paysage de vignoble unique et une production de vin doux renommé.

Ce territoire de frontière a été équipé dès le moyen-âge de tours sentinelles et fortifié successivement par les Rois de Majorque, de Catalogne et les souverains français. Il en reste un patrimoine architectural et militaire remarquable.

Cerbère, Banyuls-sur-Mer, Port-Vendres et Collioure sont construites autour de petits ports pittoresques et touristiques.

Le fauvisme, porté notamment par les peintres Matisse, Derain, Camoin, Dufy, Marquet, Manguin est né à Collioure au début du XXe siècle.



*Port de Collioure - André Derain - 1905*

### La Camargue

Encadrée par les deux bras du Rhône, la Camargue se prolonge à l'ouest jusqu'à Aigues-Mortes.

L'eau est omniprésente, le flux est endigué ou naturel, avec tout un gradient de salinité.

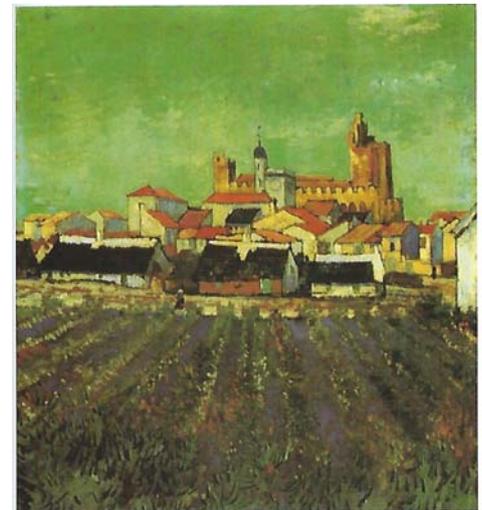
La topographie est très faible. Il en résulte des paysages plats à l'horizon immense, ouverts sur des étangs, des marais, des sansouires, des prairies à chevaux et taureaux camarguais, des rizières, des céréales ... Ici, une simple haie de cannes de Provence cloisonne l'espace le temps d'une saison ou d'une coupe.

L'endiguement au début des années 1860 a changé le fonctionnement hydraulique de la Camargue, tout comme l'exploitation industrielle du sel à Salin-de-Giraud à cette même époque.

Aujourd'hui le trait de côte se creuse et les plages reculent entre Beauduc et l'Espiguette, 2 zones de dépôt du courant ligure, sous l'effet cumulé de la diminution des apports du sable du Rhône et l'élévation du niveau de la mer. Ces phénomènes naturels ne remettent pas en cause la valeur unique de la Camargue en termes d'ornithologie.

La fondation des Saintes-Maries-de-la-Mer remonterait à l'accostage de Marie Madeleine et de son entourage, au début du 1er siècle ap JC. Tous les ans un grand pèlerinage est perpétué en mai par la communauté gitane.

La Camargue est un des grands deltas de Méditerranée avec des milieux et des paysages d'exception, synonymes de grand espace, de liberté et de contrastes.



*Saintes Maries de la Mer - Van Gogh 1888*

## 2.2. LES REPRESENTATIONS ARTISTIQUES ET SOCIALES

Les paysages et le patrimoine du golfe du Lion ont inspiré de nombreux peintres. On peut citer entre autres et par ordre alphabétique : Eugène Baudoin, Vincent Bioulès, Georges Braque, Yves Brayer, Paul Cézanne, Benjamin Chasselon, Gustave Courbet, Henri-Edmond Cross, André Derain, Raoul Dufy, Leo Lelée, Yann Letestu, Emile Loubon, Henri Matisse, Aristide Maillol, Henri Manguin, Albert Marquet, Adolphe Monticelli, Auguste Renoir, Paul Signac, Vincent Van Gogh, Joseph Vernet, Thomas Vernet, Felix Ziem ...

Des mouvements artistiques ont investi et fait la renommée de lieux particuliers : les Fauves à Collioure, les impressionnistes puis le fauvisme et le cubisme à l'Estaque, près de Marseille.

Avant cela, à partir de 1850 les peintres de l'école Marseillaise s'étaient illustrés pour témoigner de la diversité des paysages provençaux.

Les ports de Marseille et Sète sont peints par Joseph Vernet missionné par Louis XVI pour promouvoir la marine française entre 1754 et 1765.



*Entrée du port de Marseille (extrait recadré) Vernet 1754 - Musée du Louvre*

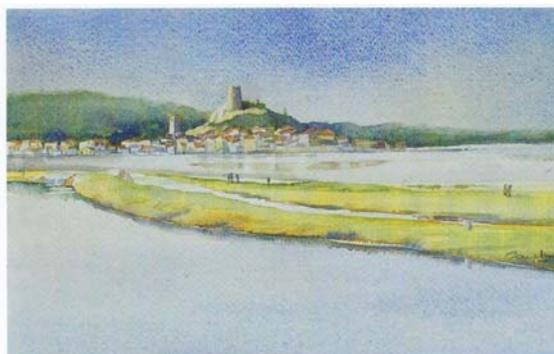


Ces multiples représentations dans le temps et l'espace témoignent de la valeur sociale, esthétique et patrimoniale des paysages du golfe du Lion

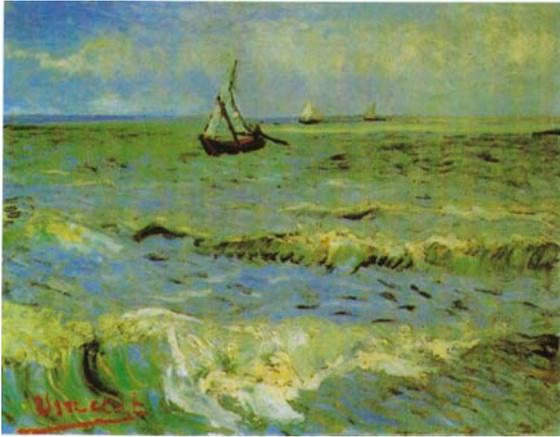
*Automne à Maquelone - Alain Maupuy*



*Plage de Marseille - Benjamin Chasselon*

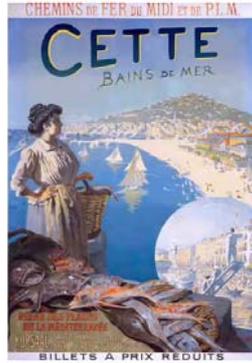


*Gruissan - Marie-Claude Canet - 2014*



Plage des Saintes-Maries de la Mer - Van Gogh 1888

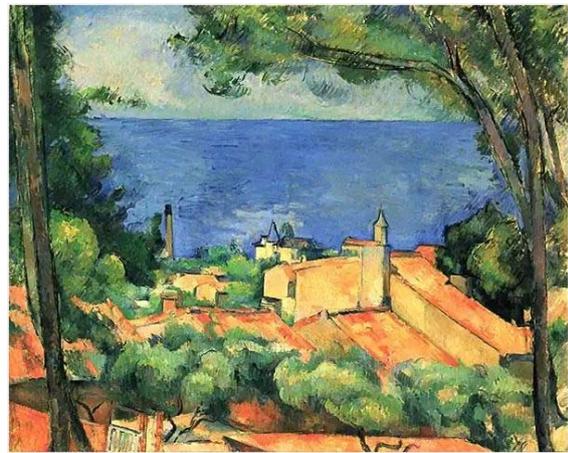
Affiche 1928  
Toussaint Roussy



Port de Sète - 1924 - Albert Marquet



Le grau du Prévost - Vincent Bioulès



L'Estaque aux toits rouges  
Paul Cézanne  
entre 1883 et 1885



Marine, La Moulade, Collioure - Matisse 1905



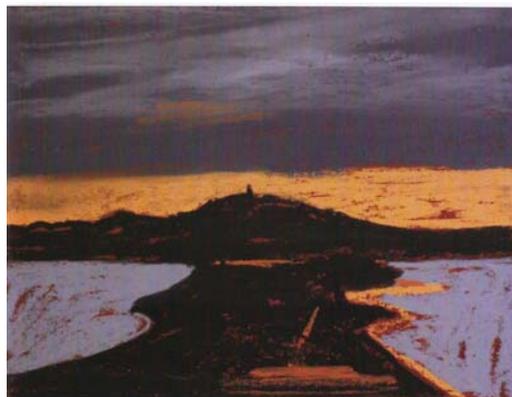
Affiche joutes - Albert Dubout



Collioure - Paul Signac - 1887

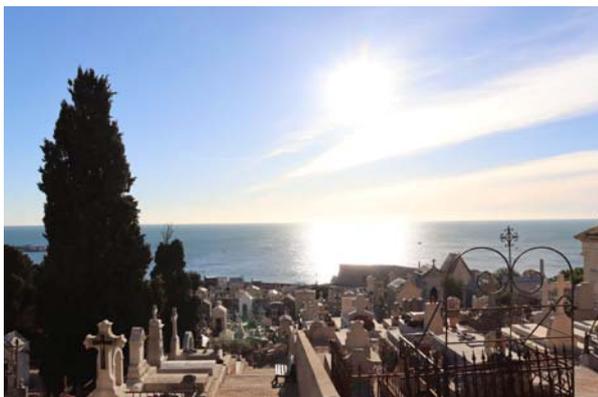


Saint Louis partant d'Aigues-Mortes pour la  
VIII Croisade en 1270 - Grande Chronique de  
France de Charles V - BNF Fr 2813



Le lido - Sète  
Thomas Verny  
2018

Le territoire, certaines villes ou lieux ont également inspiré écrivains et chansonniers. On peut citer de façon non exhaustive Paul Valéry, Charles Trenet, Georges Brassens, Blaise Cendrars, Albert Cohen, Alfonse Daudet, Alexandre Dumas, Jean Claude Izzo, Marcel Pagnol ...



*Cimetière marin de Sète*

*Trempe dans l'encre bleue du Golfe du Lion  
Trempe, trempe ta plume, ô mon vieux tabellion  
Et de ta plus belle écriture  
Note ce qu'il faudrait qu'il advînt de mon corps  
Lorsque mon âme et lui ne seront plus d'accord ...  
Juste au bord de la mer, à deux pas des flots bleus  
Creusez si c'est possible un petit trou moelleux  
Une bonne petite niche  
Auprès de mes amis d'enfance, les dauphins  
Le long de cette grève où le sable est si fin  
Sur la plage de la corniche  
C'est une plage où même à ses moments furieux  
Neptune ne se prend jamais trop au sérieux ...*

Brassens

*Nous vagabondions par monts et par vaux, toujours au  
bord de la mer pour jouir du soleil et du ciel, et je  
découvrais des poches d'outremer, des golfes en  
miniature, des ilots, des bosquets sacrés, des roches,  
des tables à l'antique, une crique, un désert de pierres,  
en amphithéâtre, des maisons en ruines, d'humbles  
chaumières, mais chacune ennoblie par la présence  
d'un cyprès qui frissonnait dans la brise de mer comme  
un ange.*

Blaise Cendrars

« L'homme foudroyé »



*Etang de Vaccarès - Arles*

*Ce toit tranquille, où marchent des colombes,  
Entre les pins palpite, entre les tombes  
Midi le juste y compose de feux  
La mer, la mer, toujours recommencée !  
O récompense après une pensée  
Qu'un long regard sur le calme des dieux !*

Paul Valéry



*"La méditerranée a une  
couleur comme les  
maquereaux c'est à dire  
changeante - on ne sait pas  
toujours si c'est vert ou violet  
- on ne sait pas toujours si  
c'est bleu car la seconde  
après le reflet changeant a  
pris une teinte rose ou grise"*

Lettre de Van Gogh  
à son frère Théo

*La mer  
Qu'on voit danser  
Le long des golfes clairs  
A des reflets d'argent ... La mer  
Bergère d'azur, infinie ... Voyez  
Près des étangs  
Ces grands roseaux mouillés ...*

Charles Trenet



*Sentier littoral - Ensues-la-Redonne*

*A perte de vue, parmi les pâturages, des marais, des  
roubines luisent dans les salicornes.  
Des bouquets de tamaris et de roseaux font des ilots  
comme sur une mer calme. ... /... Il se dégage de cette  
plaine un sentiment de solitude, d'immensité, accru  
encore par le mistral qui souffle sans relâche, sans  
obstacle, et qui, de son haleine puissante, semble  
aplanie, agrandir le paysage.*

Alphonse Daudet  
Lettres de mon moulin

Les cartes postales anciennes début XX<sup>e</sup> siècle, les visuels des années 1960 et actuels mettent en avant les plages, le farniente, les promenades en milieu naturel ou urbain, la plaisance, les produits locaux (poisson, moule, huître, vin des sables, vin de Banyuls ...) et les paysages qui s'y rattachent. Les évolutions paysagères portent sur l'urbanisation et son corolaire d'infrastructures qui répondent à l'attrait du territoire et sa très forte fréquentation estivale.

**De nombreuses pratiques perdurent, adaptées et transposées à notre époque, exemples :**



*Plage d'Agde années 1910 - Delcampe.net*



*Plage de la Grande-Motte - Akène 2015*



*Camping Palavas les Flots années 1960 - Delcampe.net*



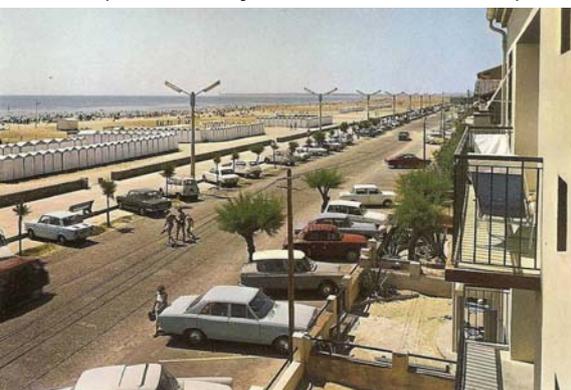
*HLL, camping Marseillan - Akène 2023*



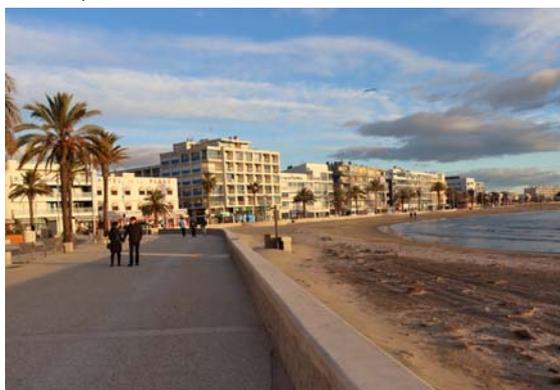
*Port de pêche de Banyuls - années 1910- Delcampe.net*



*Port de plaisance de Canet en Roussillon - Akène 2023*



*Front de mer de Narbonne plage - années 1970 - Delcampe.net*



*Front de mer piéton du Grau du Roi - Akène 2023*

## 2.3. LES PERCEPTIONS ET LES GRANDS HORIZONS

### 2.3.1. Cartographie par modèle numérique de terrain

Les reliefs en fond de scène du golfe du Lion sont nombreux, à des distances de la côte et à des altitudes très variables. Les perceptions depuis les lidos et les secteurs de faible altitude sont également complexes et difficiles à appréhender.

C'est la raison pour laquelle les lieux en visibilité, vers et depuis la mer, et notamment les macro-zones, ont été analysés et cartographiés de façon informatique à l'aide d'un Modèle numérique de terrain (MNT).

Le calcul est basé sur un modèle numérique de terrain au pas de 5m (haute résolution) auquel est ajoutée la hauteur des bâtiments (intégration d'un effet de masque pour les paysages urbains denses), formant ainsi un modèle numérique d'élévation.

Le rayon de calcul maximal est de 75 km. La courbure de la terre a été prise en compte ainsi qu'un coefficient de réfraction atmosphérique de 1.3.

Le calcul s'appuie sur le balisage des extrémités ou points saillants des périmètres de macro-zones soit 12 éoliennes. L'hypothèse retenue est une hauteur d'éolienne de 285m, correspondant à des machines de 18MW, pertinentes par rapport aux objectifs de production et aux connaissances techniques actuelles.

Ce travail a permis de cartographier 2 types d'emprises ;

- En bleu foncé des lieux en perception potentielle d'éoliennes jusqu'en fond de macro-zone.
- En bleu moyen des lieux en visibilité des éoliennes sur la limite des eaux territoriales seulement (aucune possibilité de voir en fond de macro-zone).

Les plans éloignés et moins élevés apparaissent ainsi sur la carte en bleu moyen, traduisant une vision potentielle réduite.

Une adaptation a été appliquée à la Camargue. L'analyse de ce territoire très plat faisait ressortir des visibilitées potentielles jusqu'à la périphérie d'Arles, ce qui est matériellement peu plausible. Il a donc été convenu de retenir les perceptions les plus proches dans la limite de 40 km de la macro-zone C' et d'intégrer Le Vaccarès, site classé, bordé d'une route et équipé de tours d'observations ornithologiques.

L'analyse à l'aide d'un MNT a été appliquée sur les paysages littoraux espagnols jusqu'au cap Créus qui ferme le golfe du Lion au sud.

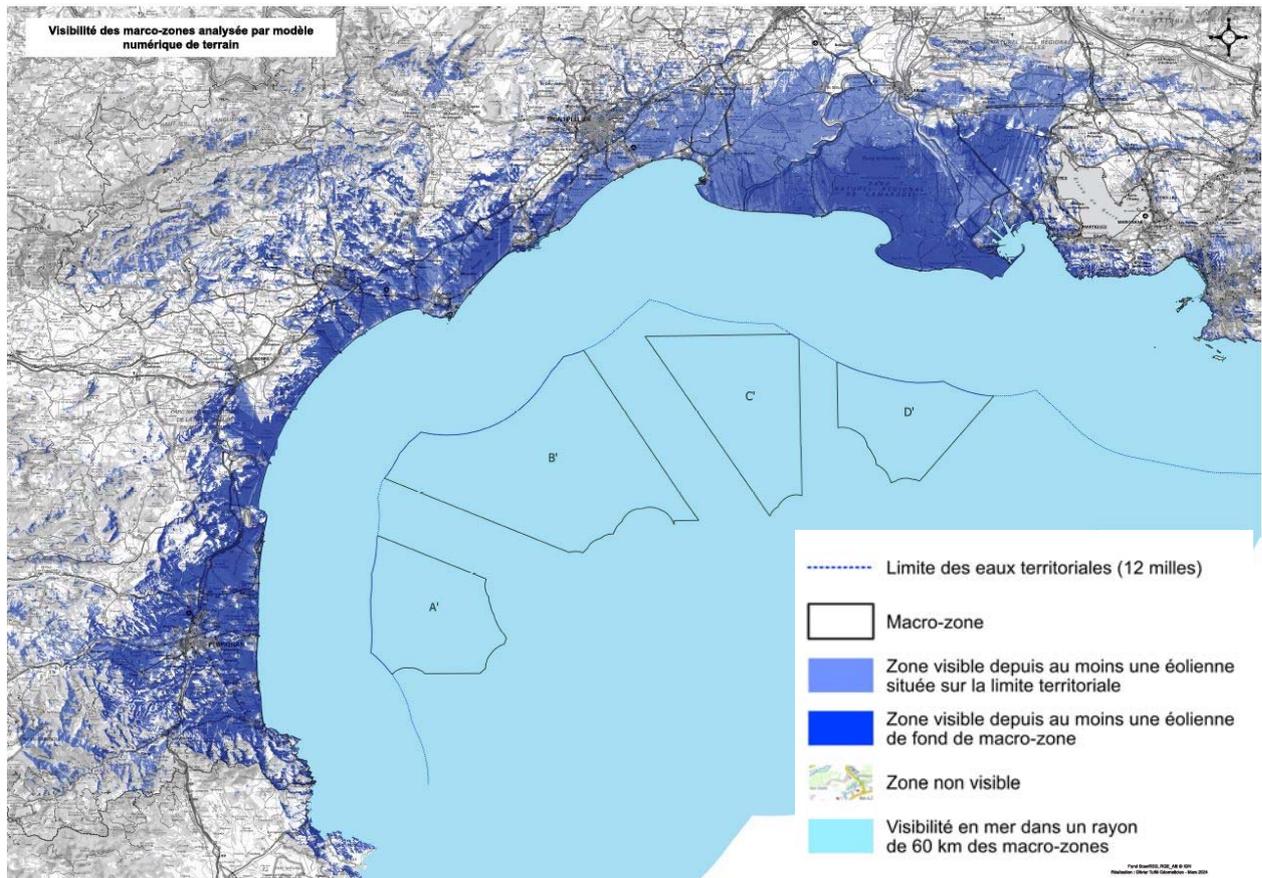
Enfin un rayon de visibilité de 60 km a été calculé sur la mer autour des macro-zones et spatialisé en bleu clair.

Le MNT permet un calcul mathématique, une sorte de "rayon laser", qui spatialise les lieux en inter visibilité théorique maximale avec les projets éoliens du golfe du Lion. Quelques pondérations sont toutefois nécessaires :

- L'occupation du sol peut créer des masques dès les premiers plans visuels et annuler toute perception (végétation, installation ...).
- Les conditions météorologiques sont variables sur la journée et selon les saisons, et ne sont pas tout le temps parfaitement optimales.
- Les situations de contrejour ou de pleine lumière modifient le ressenti, selon les lieux d'observation.
- L'altimétrie du point de vue joue également (plus on est haut plus on voit loin en mer, cf. schéma p15).

A ces perceptions diurnes s'ajoute la visibilité de nuit. Les éoliennes sont en effet balisées par des flashes rouges en haut de nacelle et de feu de navigation en pied de mât, pour éviter toute collision aérienne ou maritime. Les éoliennes qui marquent les extrémités des périmètres de parc ont un balisage plus intense.

Les effets de point d'appel lumineux intermittents sur l'horizon marin avec possibilité de reflet sur l'eau sont difficiles à illustrer à ce stade d'étude. Mais les références de balisage de parc éolien terrestre en exploitation témoignent d'un effet de point d'appel.



### 2.3.2. Application aux unités paysagères des atlas départementaux

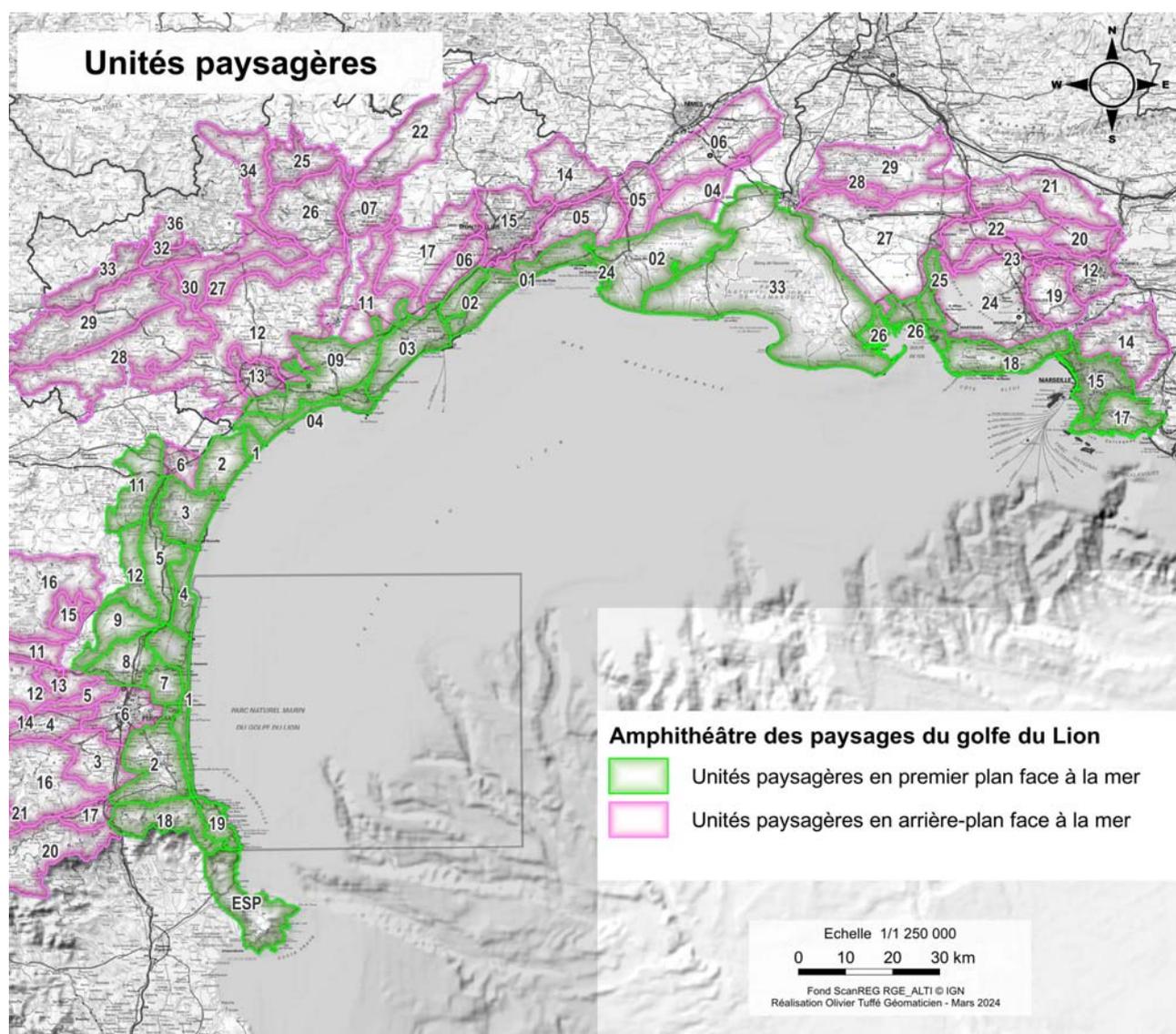
L'évaluation des perceptions l'aide d'un MNT a été positionnée sur les atlas paysagers départementaux. Cela permet d'identifier les unités paysagères concernées et de s'y référer.

Les atlas de paysage départementaux sont en effet un précieux document de connaissance partagée. de porter connaissance. Ils sont établis selon une méthode cadrée au niveau national, élaborés en partenariat avec une région ou un département et peuvent être actualisés.

Leur utilisation est donc pertinente à l'échelle d'un plan programme, pour le grand public, les élus, et les équipes de projet qui travailleront directement sur le développement des macro-zones.

Dans cas du projet éolien du golfe du Lion, l'analyse de la cartographie issue du MNT permet d'identifier les unités paysagères liées au golfe du Lion et de pondérer et répartir ces unités paysagères en 2 familles :

- **Unité " en premier plan face à la mer" :** le caractère de ce paysage est associé à des vues proches sur la mer ; la perception potentielle des projets s'étend jusqu'en fond de macro-zone.
- **Unité " en arrière-plan face à la mer" :** le caractère de ce paysage s'associe à des vues lointaines sur la mer avec une visibilité de macro-zone réduite.



## Pyrénées Orientales

N° Unité	Unité "en premier plan face à la mer"	N° Unité	Unité "en arrière plan face à la mer"
1	La côte sableuse et lagunaire du Roussillon	3	L'Aspre viticole
2	La plaine d'Illobérès	4	Le Riberal
7	La Salanque	5	Le piémont viticole du Foréa Real
8	Le Crest	6	L'agglomération de Perpignan
9	Les garrigues d'Opoul-Pénillos	11	Le synclinal du Fenouillèdes
18	Le massif des Albères	12	Les coteaux viticoles de l'Agly et du Fenouillèdes
19	La côte rocheuse des Albères et son vignoble	13	La plaine d'Estagel/Latour-de-France
17	La plaine de Céret aux portes du Vallespir	14	Le plateau granitique de Roupidère
		16	Le massif des Aspres
		20	Le Vallespir
		21	Les massifs du Canigou et du Puigmal
		24	Le Haut-Fenouillèdes

## Aude

N° Unité	Unité "en premier plan face à la mer"	N° Unité	Unité "en arrière plan face à la mer"
1	L'embouchure de l'Aude	6	Narbonne et sa plaine bocagère
2	La montagne de la Clape	15	Le bassin viticole de Tuchan
3	Le golfe de Narbonne (les étangs de Gruissan à Port-la-Nouvelle)	16	Les Hautes Corbières méditerranéennes
4	Le littoral de Leucate au pied des Corbières		
5	La plaine littorale et le piémont des Corbières		
11	Les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide		
12	Le rebord oriental des Corbières		

## Hérault

N° Unité	Unité "en premier plan face à la mer"	N° Unité	Unité "en arrière plan face à la mer"
01	Le littoral et les étangs	05	La plaine de Lunel-Mauguio
02	La montagne de la Gardiole	06	La plaine de Fabrègues
03	Le littoral de Sète et du bassin de Thau	07	La plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac
04	Le littoral du Cap d'Agde à Vendres	11	Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure
09	La plaine de l'Orb	12	Les collines viticoles du Biterrois et du Piscnois
		13	Béziers et la vallée de l'Orb
		14	Les collines et garrigues en rive droite du Vidourle
		15	L'agglomération de Montpellier
		17	Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure
		22	Les gorges de l'Hérault
		25	Lodève
		26	Le creuset géologique du Salagou
		27	Les pentes sud-est des avants-monts
		28	Les vignes et les garrigues du Minervois et de Saint-Chinian
		29	Les avants-monts
		30	La vallée de l'Orb à travers les avants-monts
		32	Le Jaur et l'Orb au pied du Caroux
		33	Les vallées de la Salesse et du Jaur
		34	L'Escandorgue
		36	Les montagnes du Caroux et de l'Espinouse

## Gard

N° Unité	Unité "en premier plan face à la mer"	N° Unité	Unité "en arrière plan face à la mer"
02	La Camargue des marais	04	Les coteaux de la Costière
24	Le littoral urbanisé du Gard	05	La plaine du Vistre et du Vidourle
		06	La plaine de la Costière

## Bouches-du-Rhône

N° Unité	Unité "en premier plan face à la mer"
15	Le bassin de Marseille
17	Le massif des Calanques
18	La chaîne de l'Estaque et la côte Bleue
25	Les étangs d'Istres et de Saint-Blaise
26	Le golfe de Fos
33	La Camargue et l'embouchure du Rhône

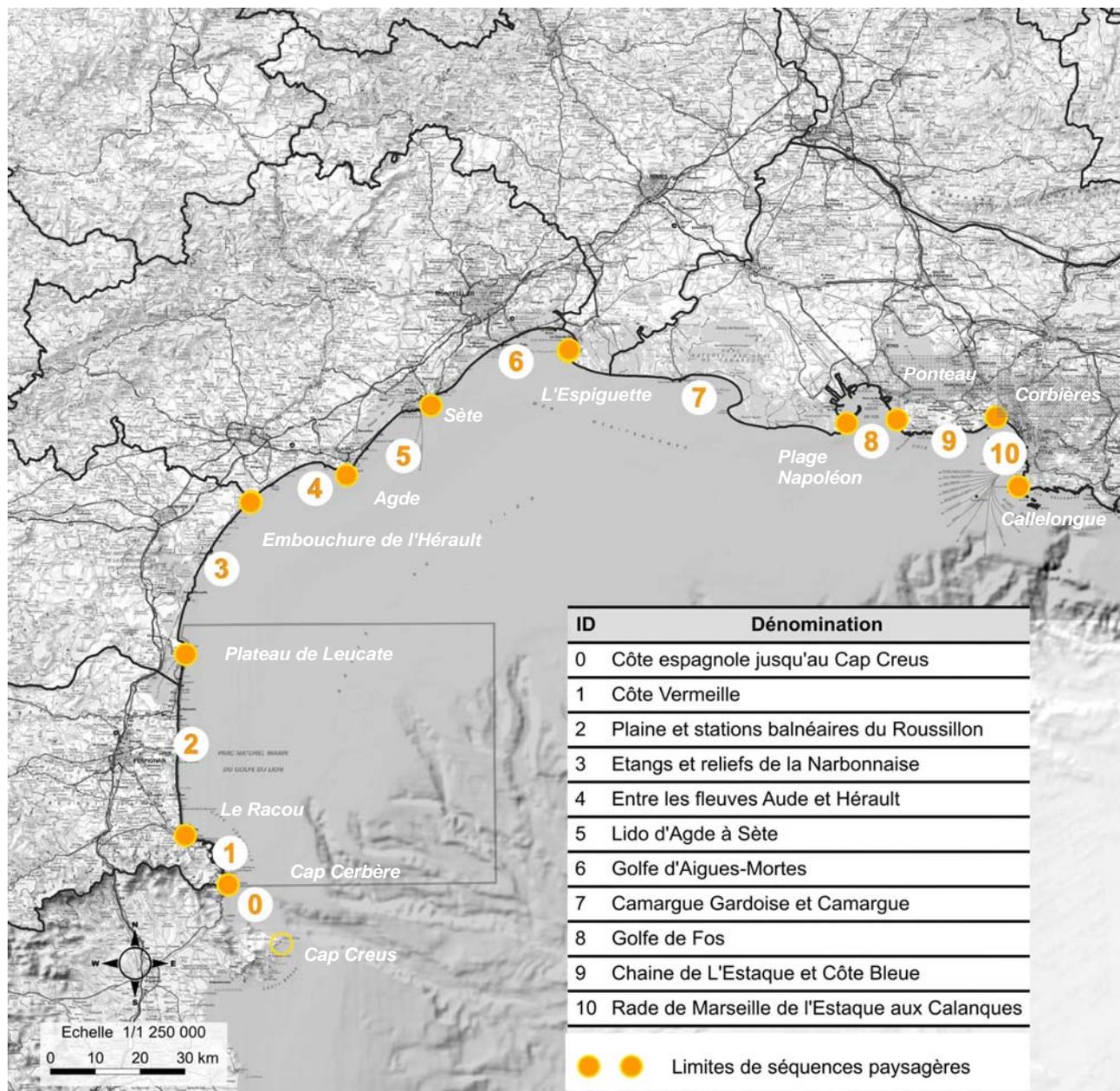
N° Unité	Unité "en arrière plan face à la mer"
12	Le bassin d'Aix-en-Provence
14	Le massif de l'Étoile et du Garlaban
19	Le massif de l'Arbois
20	Le plateau d'Aix-en-Provence
21	Les chaînes des Côtes, des Roques et de la Trévaresse
22	La vallée de la Touloubre
23	La chaîne de la Fare
24	L'étang de Berre
27	La plaine de la Crau
28	Les marais des Baux
29	Le massif des Alpilles

## 2.4. LES SEQUENCES DE DECOUVERTE DEPUIS LA COTE

### 2.4.1. Définition des séquences

Le golfe du Lion est rythmé par des caps, des plateaux et des reliefs qui marquent des linéaires homogènes de côte, offrant des perceptions terre / mer particulières, dénommées séquences.

10 séquences ont été ainsi définies entre la frontière espagnole et Marseille.



## 2.4.2. Illustration de quelques séquences terre / mer et points saillants



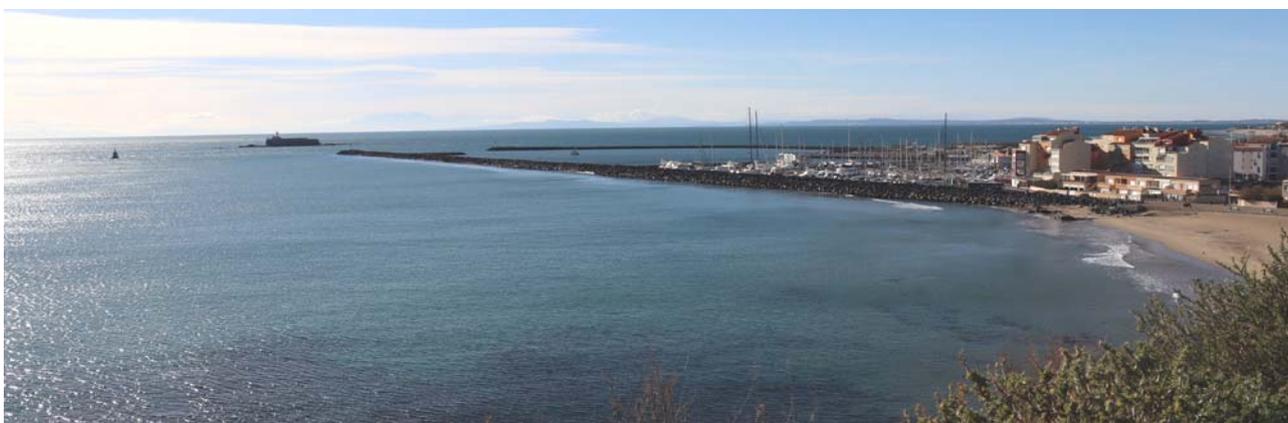
*Collioure, côte Vermeille et plaine du Roussillon depuis le belvédère des casernes du centre, en contrebas de la tour Madeloc*



*Plaine du Roussillon, Albères en arrière plan, perception depuis le plateau de Leucate vers le sud*



*Etang et plateau de La Palme, Port La Nouvelle et La Clape, perception depuis le plateau de Leucate vers le nord  
Photo Catherine Farelle juillet 2022*



*Agde, le fort de Brescou, la Clape, le Canigou et les Albères en arrière plan, depuis le cap d'Agde vers le sud*

*NB : Hors spécification particulière, photos réalisées de novembre 2023 à janvier 2024  
Panorama de 3 photos, focale équivalente 50mm argentique, assemblée*



*Plage de sable noir de La Conque à Agde, Sète et La Gardiole en arrière plan, perception depuis le cap d'Agde vers le nord \**



*Sète et le golfe d'Aigues-Mortes (Palavas, Carnon, La Grande Motte, Port Camargue, l'Espiguette) perception depuis le Mt St Clair*



*Sète et La Gardiole, perception depuis la jetée du Grau du Roi\**



*Golfe de Fos, perception depuis Carro\**



*Le Frioul et le phare du Planier, perception depuis la corniche de Marseille*

*\* Photo focale équivalente 50mm argentique cadrée.  
Autres clichés : Panorama de 3 photos, focale équivalente 50mm argentique, assemblées*

### 2.4.3. Réciprocité des vues mer / terre

Les secteurs de sport nautique et de plaisance les plus fréquentés (jusqu'à 5 milles nautiques depuis la côte (env 9 km)), les promenades touristiques en bateau depuis les stations balnéaires, les liaisons maritimes des ferries depuis Sète ou Marseille, mettent en scène les paysages terrestres du golfe du Lion.

Le trait de côte et les reliefs d'arrière-plan ressortent, puis s'estompent avec la distance. De nuit les phares relaient le positionnement de la terre.

Les usagers de la mer non professionnels se déplacent rarement jusqu'à la limite des eaux territoriales (12 milles nautiques soit 22 km) sur laquelle s'appuient les macro-zones.

Les perceptions rapprochées de l'éolien en mer concernent essentiellement les pêcheurs, les navires de commerce, les passagers de ferries.

Ainsi la liaison maritime Sète / Maroc traverse la macro-zone B' et l'extrémité est de la macro-zone A'. La liaison maritime depuis le golfe de Fos ou Marseille vers l'Espagne et le Maroc passe au large de la macro-zone D'.

#### Exemples



*Photo depuis la liaison maritime desservant le port de Sète - GNV Octobre 2023*



*Soleil d'hiver sur la mer depuis le Mont Saint-Clair à Sète - Novembre 2023 - Akène*



*Photo depuis le parc marin du golfe du Lion vers les Albères et le Canigou - Octobre 2023 DIRM-Méditerranée*



*Photo depuis la tour Madeloc vers Collioure, le fort Saint Elme, Port-Vendres et le cap Béar - Janvier 2024 Akène*



*Photo depuis le parc marin du golfe du Lion vers Saint-Cyprien et le Canigou, à 10km de la côte  
Novembre 2023 Parc marin du golfe du Lion*



*Photo depuis le sommet du Canigou vers la plaine du Roussillon et le golfe du Lion - Geophom*



*Photo depuis le golfe de Fos vers Marseille - Octobre 2023 - François Virevialle*



*Photo vers le golfe de Fos depuis un ferry au départ du port d'Arenc à Marseille - Mai 2023 - Akène*



*Photo vers le golfe de Fos et la Camargue, à 3km de l'estuaire du Rhône - Décembre 2023 - DIRM-Méditerranée*



*Photo vers le parc éolien pilote de Faraman depuis la plage Napoléon à Port Saint-Louis du Rhône - Mars 2024 - Akène*

## 2.5. LES PROTECTIONS PAYSAGERES ET LES PATRIMOINES LIES A LA MER

### 2.5.1. Patrimoine institutionnalisé

Les unités paysagères en premier plan face à la mer comptent 243 monuments historiques, 56 sites inscrits et 42 sites classés. Le canal du Midi et La Robine, patrimoine UNESCO, sont également classés au titre des sites.

Le golfe du Lion est au contact du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, du Grand site de France de la Camargue gardoise, du Parc naturel régional de Camargue, du Parc national des Calanques et de plus d'une trentaine de propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL).

Enfin, en mer, sont concernés :

- Le parc naturel marin du golfe du Lion, sur 100 kilomètres de côte de Leucate à Cerbère et jusqu'à 35 milles nautiques au large (soit environ 60 km)
- Le parc marin de la Côte Bleue qui couvre 43 km de côtes des Bouches-du-Rhône de l'Anse des Laurons à Martigues, à la Pointe de Corbières à Marseille, et jusqu'à 6 milles nautiques au large.

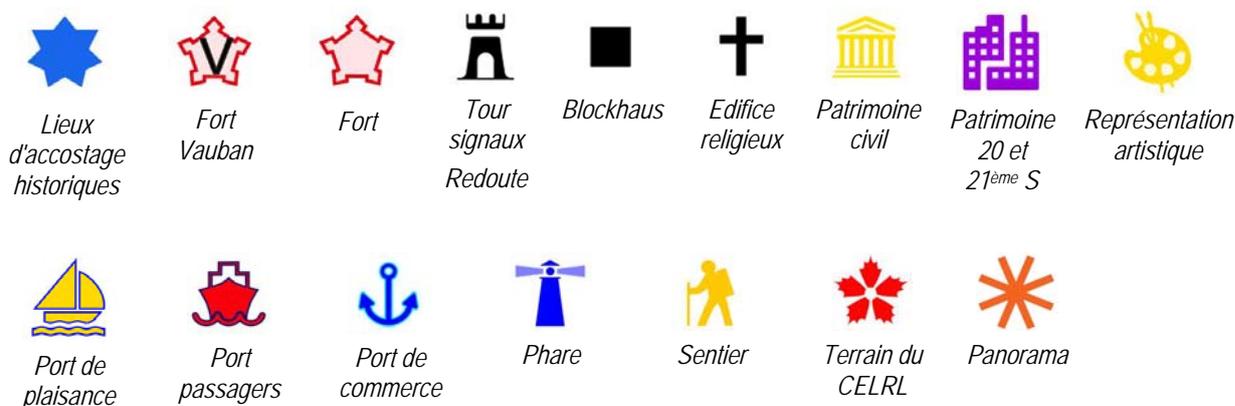
### 2.5.2. Principaux patrimoines et usages reconnus

La prise en compte d'éléments patrimoniaux ponctuels en relation avec la mer ne prétend pas être exhaustive mais se base sur une recherche bibliographique grand public, qui reflète une reconnaissance, des usages locaux et touristiques.

Les éléments pris en compte ont du sens dans leur relation à la mer et / ou les perceptions qu'ils offrent vers le golfe du Lion :

- Les grands lieux d'accostage historiques (Marseille, Fos, Saintes-Maries de La Mer, Agde, Narbonne) ou ancien port (Aigues-Mortes),
- Le patrimoine militaire, les principaux forts notamment les forts Vauban, les tours signaux, les redoutes, les blockhaus,
- Les édifices civils (comme le marégraphe de Marseille ou des châteaux en promontoire sur la mer),
- Des édifices religieux liés à la mer (présence d'ex voto, situation de belvédère sur la mer, cimetière marin...),
- L'architecture 20 et 21<sup>ème</sup> siècle (stations balnéaires de la mission Racine, certaines labélisées "Architecture contemporaine remarquable", édifices contemporains),
- Les ports de plaisance, de ferries, de commerce, les phares,
- Les principaux sentiers de découverte du territoire littoral, l'accueil sur les terrains du conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres,
- Les principaux panoramas ouverts sur l'horizon marin depuis des GR, GR de pays ou boucles locales de randonnée.

Ce travail a été cartographié sous forme de pictogrammes - Carte annexée



NB ; Les plages omni présentes et les fronts bâtis ne sont pas repérés spécifiquement car ils occupent tout le littoral et figurent directement sur les fonds cartographiques IGN.

DIVERSITE DES PATRIMOINES



Phare du cap Leucate



Tour de Constance et remparts  
Aigues-Mortes



Redoute du Castellans  
Sète



Notre-Dame-de-la-Mer  
Les Saintes-Maries-de-la-Mer



Callelongue - Marseille - PN des Calanques



Canal du Midi, patrimoine UNESCO  
et l'étang de Thau aux Onglous  
Photo VFN Victor Tonelli



Massif de La Clape, en belvédère sur la mer



Fort Saint Elme  
Collioure



La Grand-Motte  
Architecture contemporaine remarquable

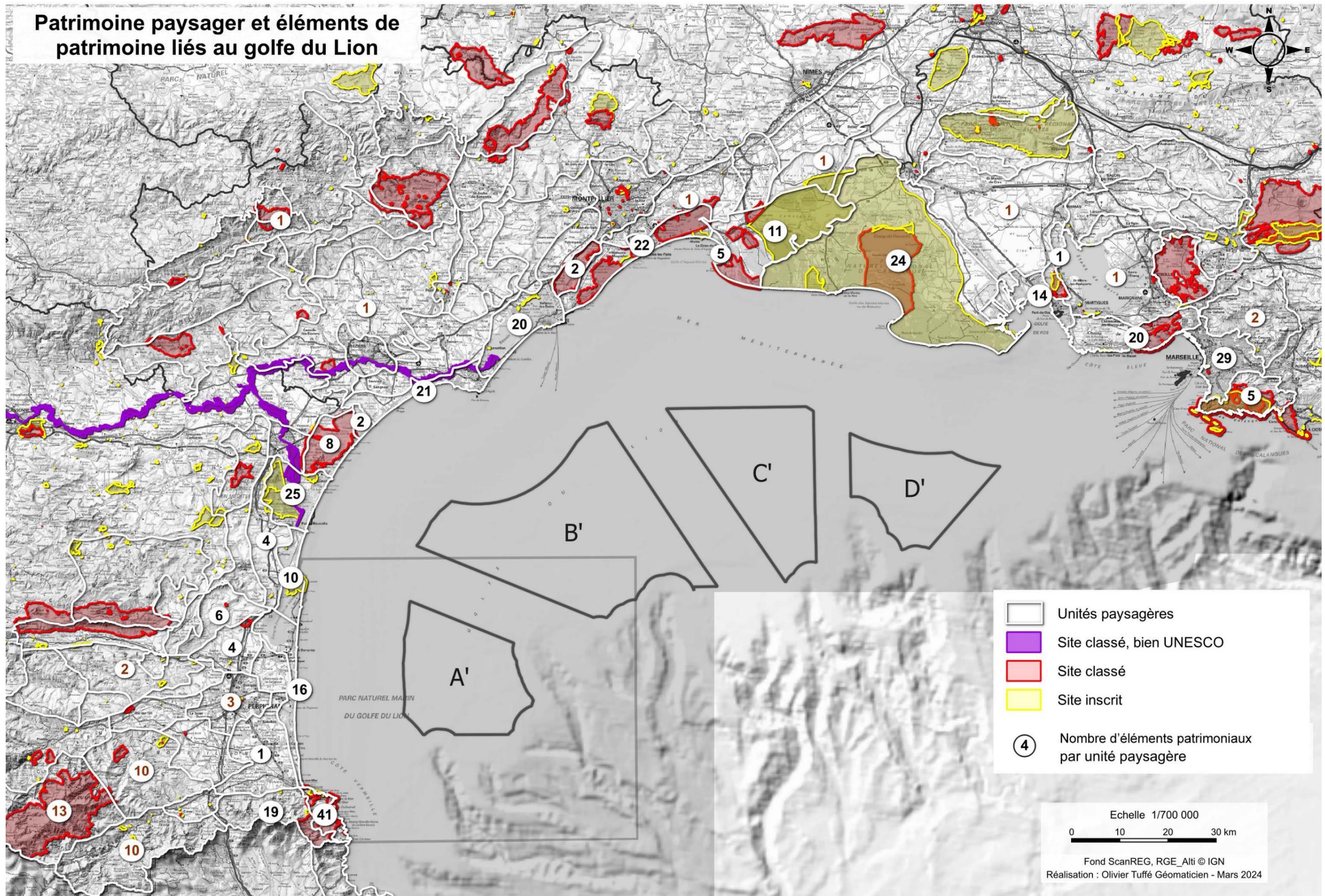


Maquettes de bateaux et ex-votos  
marins Notre Dame de La Garde -  
Marseille



Château d'If - Marseille

# Patrimoine paysager et éléments de patrimoine liés au golfe du Lion



## 2.6. EVALUATION DES SENSIBILITES

### 2.6.1. L'éolien en mer : un nouveau rapport à l'horizon marin

changeant horizon  
calme redouté attirant  
liberté naturel  
immensité  
mouvant tempétueux infini voyage  
découverte

*Homme libre, toujours tu chériras la mer !  
La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme  
Dans le déroulement infini de sa lame,  
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer.*

*Tu te plais à plonger au sein de ton image ;  
Tu l'embrasses des yeux et des bras, et ton cœur  
Se distrait quelquefois de sa propre rumeur  
Au bruit de cette plainte indomptable et sauvage.*

Extrait L'homme et la mer  
Charles Baudelaire

L'horizon marin est synonyme d'immensité, de liberté, d'infini, de voyage, de découverte, de promesse d'ailleurs.

La mer est un élément naturel, à la fois mouvant, changeant, attirant et redouté, calme et tempétueux.

**Cette charge symbolique forte est en rupture avec un besoin de planification des usages en mer, impliquant également l'installation d'usages fixes : éolien, aquaculture, mouillages organisés...**

De façon plus globale, la directive cadre sur la planification de l'espace maritime adopté par l'union Européenne le 23 juillet 2014 vient établir un cadre pour la planification des activités maritimes et la gestion intégrée des zones côtière. Elle attend des États membres qu'ils assurent une coordination des différentes activités humaines et usages en mer, pour atteindre des objectifs d'ordre écologique, économique et social.

## 2.6.2. Pondération à l'échelle du golfe du Lion

Quatre niveaux de sensibilités ont été retenus ; fort, modéré, faible et nul.

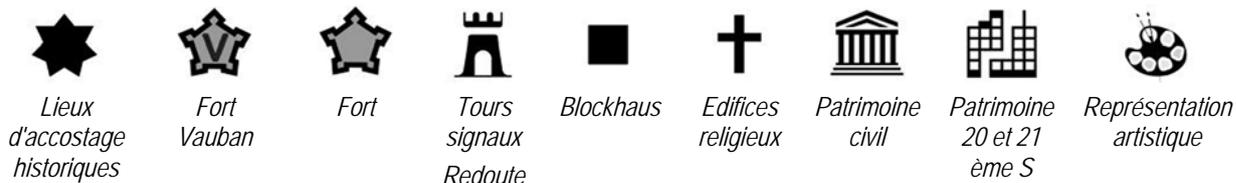
L'évaluation s'appuie sur l'analyse croisée :

- du MNT qui renseigne sur les visibilitées potentielles,
- des unités paysagères des atlas et de la nature de leur rapport au golfe du Lion,
- des éléments de patrimoine, protégés et reconnus, ou des usages repérés et cartographiés.

Ont été classées en **sensibilité forte** :

Les unités paysagères "en premier plan face à la mer" qui ont de plus un lien de composition et d'usage avec la mer, et dont le caractère sera modifié car associé à une perception potentielle des projets, soit au niveau de la mer soit en vue dominante à partir de reliefs littoraux.

Le patrimoine bâti en lien avec le golfe du Lion figure également en sensibilité forte :



Enfin les pratiques et découvertes du territoire dans les unités paysagères "en premier plan face à la mer"



Ont été classées en **sensibilité moyenne** :

- Les unités paysagères "en premier plan face à la mer" qui se situent néanmoins en recul de la première ligne d'unités paysagères face à la mer. Elles se trouvent associées aux paysages de premier plan par leur composition ou leur pratique (autoroute A9 qui dessert le littoral, infrastructure d'accès aux stations balnéaires, équipements commerciaux et urbains rétro littoraux, ....)
- Les sentiers et panoramas situés dans les unités paysagères " en arrière plan face à la mer" avec des vues plus éloignées
- Les ports économiques dont les valeurs industrielles s'accordent mieux avec de l'éolien off shore que les autres types de ports.



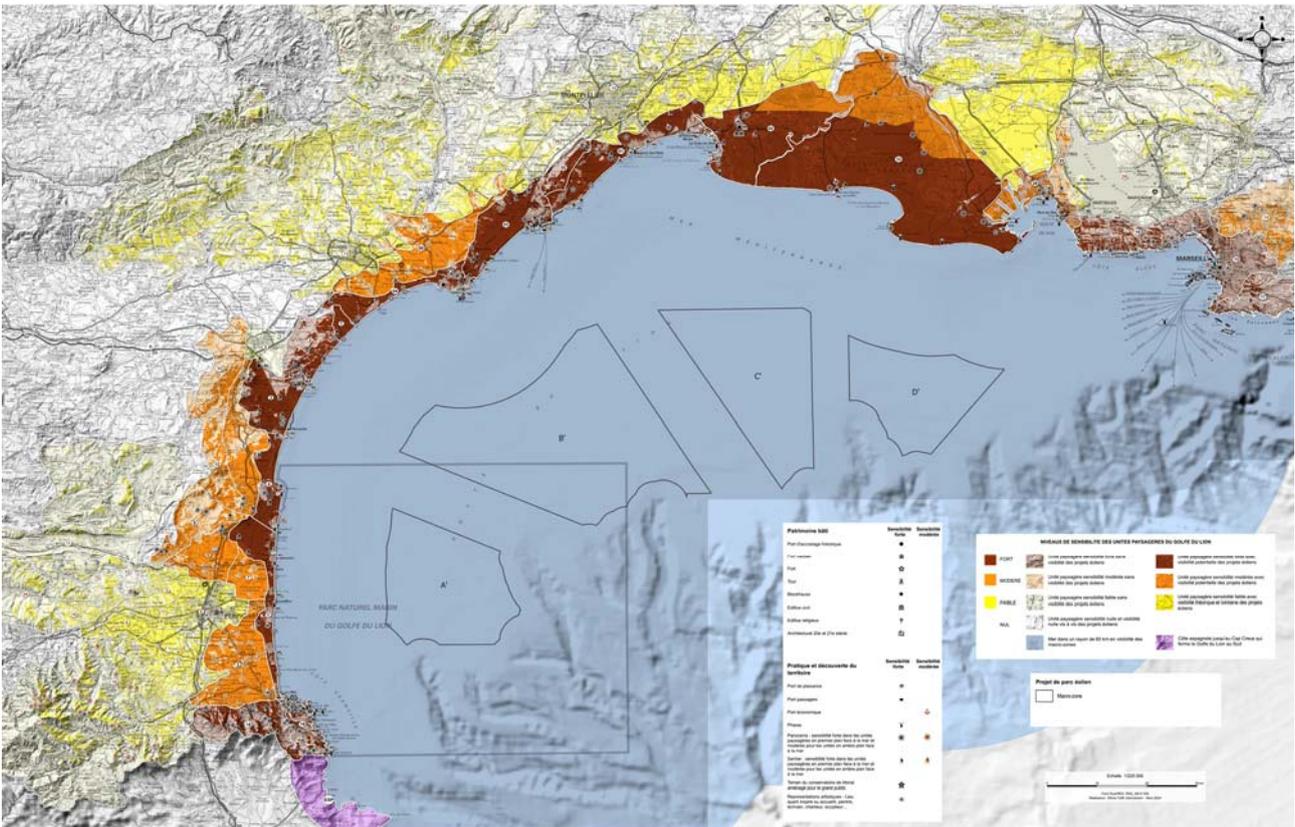
Cas particulier de la Camargue, pondéré sur les bases du MNT, des usages et des protections, en sensibilité moyenne au nord du Vaccarès et à une distance supérieure à 40 km des macro-zones.

Ont été classées en **sensibilités faible** les unités paysagères " en arrière plan face à la mer" qui composent le fond de scène montagneux du golfe du Lion mais pour lesquelles le MNT identifie des vues très lointaines.

Un rayon de 60km autour des macro-zones a été cartographié **sur la mer** pour rappeler les perceptions potentielles des usagers naviguant dans ces secteurs.

Enfin **la côte espagnole jusqu'au cap Créus** a été repérée pour marquer la fermeture du golfe du Lion sur cette avancée en mer.

## Carte des sensibilités (Version grand format annexée)



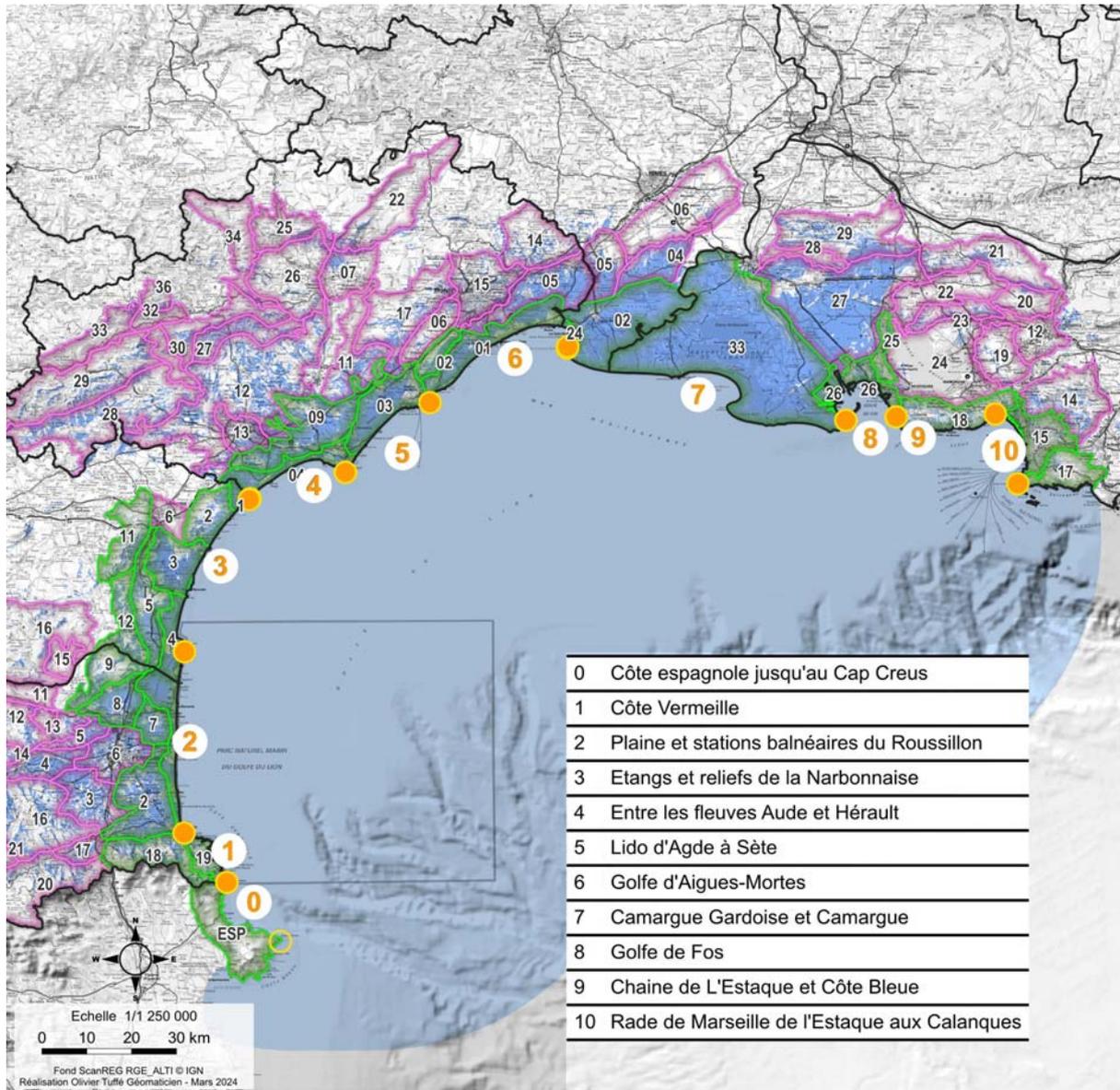
<b>FORT</b>		 Unité paysagère sensibilité forte sans visibilité des projets éoliens		 Unité paysagère sensibilité forte avec visibilité potentielle des projets éoliens
<b>MODERE</b>		 Unité paysagère sensibilité modérée sans visibilité des projets éoliens		 Unité paysagère sensibilité modérée avec visibilité potentielle des projets éoliens
<b>FAIBLE</b>		 Unité paysagère sensibilité faible sans visibilité des projets éoliens		 Unité paysagère sensibilité faible avec visibilité théorique et lointaine des projets éoliens
<b>NUL</b>		 Unité paysagère sensibilité nulle et visibilité nulle vis à vis des projets éoliens		
		Mer dans un rayon de 60 km en visibilité des macro-zones		Côte espagnole jusqu'au Cap Creus qui ferme le Golfe du Lion au Sud

### 2.6.3. Diagnostic détaillé par séquences paysagères

La distinction des 10 séquences de découverte du golfe du Lion permet d'affiner et de préciser le rapport à la mer.

Pour chaque séquence des enjeux paysagers prioritaires sont définis. Certains sont récurrents à l'échelle du golfe du Lion notamment :

- Les vues dominantes en balcon dans la relation paysagère terre / mer
- La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes
- La localisation et l'insertion des travaux de raccordement terrestres.



●●●●● Limites de séquences paysagères

#### Amphithéâtre des paysages du golfe du Lion

■ Unités paysagères en premier plan face à la mer

■ Unités paysagères en arrière-plan face à la mer

#### Covisibilité globale Macro-Zones A'B'C'D'

■ Visibilité théorique maximale

■ Zone non visible

## Séquence 1 - Côte Vermeille

### ▪ Caractère paysager

Les Pyrénées viennent mourir dans la méditerranée sur cette côte rocheuse, très découpée et plutôt préservée de l'urbanisation. De Cerbère à Racou, sur plus de 20 km, s'enchaînent caps (Cap Béart, cap Rédéris, Cap Cerbère entre autres), baies et criques aux allures sauvages.

Les caps, les reliefs culminant à env 600m, les routes en balcon et le sentier littoral offrent de vastes panoramas sur la mer et la côte (jusqu'à la limite de l'Aude au nord et jusqu'au Cap Créus, en Espagne, au sud).

Les sols schisteux sont sombres tout comme le couvert végétal persistant composé de maquis, pinède et chênaie.

Depuis des siècles les pentes raides sont sculptées en terrasses pour cultiver et produire un vin doux réputé, appellation Banyuls, malheureusement fragilisé par la déprise agricole, la pression foncière et la sécheresse.

Les villes de Cerbère, Banyuls-sur-Mer, Port-Vendres et Collioure se sont construites autour de petits ports pittoresques toujours très fréquentés.

### ▪ Principaux patrimoines

8 sites classés, 1 SPR, presque 60 éléments patrimoniaux et de multiples sentiers en balcon jalonnent la côte Vermeille.

Des tours à signaux (Carroig, Madeloc, Massane ...) ont fonctionné en réseau de communication militaire dès le XII<sup>e</sup> siècle. Après l'annexion à la France par le traité des Pyrénées en 1659, Vauban poursuit le système de fortification notamment à Collioure et Port-Vendres.

Le bâti de pierre sèche lié au vignoble est particulièrement remarquable (muret, descente d'eau, fossés, mazet ...).

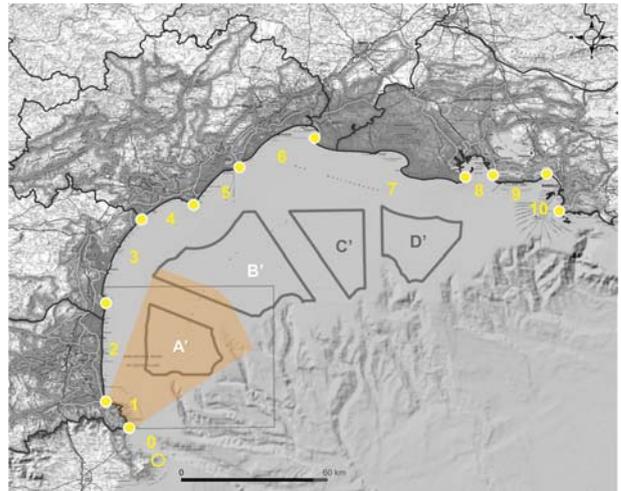
Collioure a vu naître le Fauvisme porté par Matisse et Derain, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce territoire est également un lieu de mémoire pour les républicains espagnols en route pour l'exil entre 1936-1939 via le col des Balistres.

Enfin, en mer, le Parc naturel marin du golfe du Lion couvre 35 milles nautiques.



Collioure

### ▪ Rapport au golfe du Lion



La côte Vermeille s'ouvre au nord - nord est sur la macro-zone A', qui est entièrement incluse dans un rayon de perception potentielle de 60 km, avec des vues plongeantes depuis les Albères et de nombreux caps, dont le cap Béart, à moins de 23 km du sud de la macro-zone A'. Plus la ferme pilote EFGL.

Effet cumulé en mer, possible mais limité de jour, plus prégnant de nuit, avec l'extrémité de la macro-zone B'.

Effets cumulés potentiels ponctuels avec l'éolien terrestre localisé à 45 km au nord-nord ouest (Opoul Perillos, Salse le Château, Fitou et Treilles) depuis les points hauts ou les caps.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

La valeur pittoresque et patrimoniale de la côte Vermeille.

Les vues dominantes et les vastes panoramas avec une grande profondeur de champ visuel notamment depuis les Albères, les caps et les fortifications.

Les ambiances dans la relation terre / mer en cohérence avec l'échelle des petits ports traditionnels et des vignobles façonnés en terrasses.



Côte Vermeille et son vignoble au sud de Banyuls

## Séquence 2 - Plaine et stations balnéaires du Roussillon

### ▪ Caractère paysager

La côte sableuse et lagunaire des Pyrénées Orientales est un cordon rectiligne de plus de 30km. Un amphithéâtre de reliefs épaula la plaine. Au sud se dressent en ombre chinoise les Albères, le Vallespir, l'emblématique Canigou, le Conflent et le Carlit. A l'ouest s'élèvent les contreforts du Fenouillèdes et au nord-ouest les Corbières. Ces points hauts offrent de multiples lieux de panoramas, depuis des tours de guet, chapelles, villages, sentiers ... sur la plaine du Roussillon, très anthropisée, et l'horizon marin. Des parcs éoliens sont en exploitation à la limite de l'Aude et des Pyrénées Orientales (une quarantaine d'éoliennes issues de projets successifs non coordonnés) et à l'ouest de Perpignan (35 éoliennes).

En bord de mer, des stations balnéaires récentes se succèdent de la côte Vermeille au plateau de Leucate ; Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien, Canet-en-Roussillon, Sainte-Marie-plage, Torreilles-plage, Le Barcarès, Port-Leucate. Ces fronts urbains sont entrecoupés de séquences naturelles liées aux estuaires des fleuves (l'Agly, le Bourdigou, la Têt et le Tech), à des milieux humides et deux grands étangs (Le Canet et Salses).

Les longues plages de sable qui s'ouvrent sur l'horizon marin à l'est, fondent l'attrait de la côte, aménagée pour un tourisme de masse.

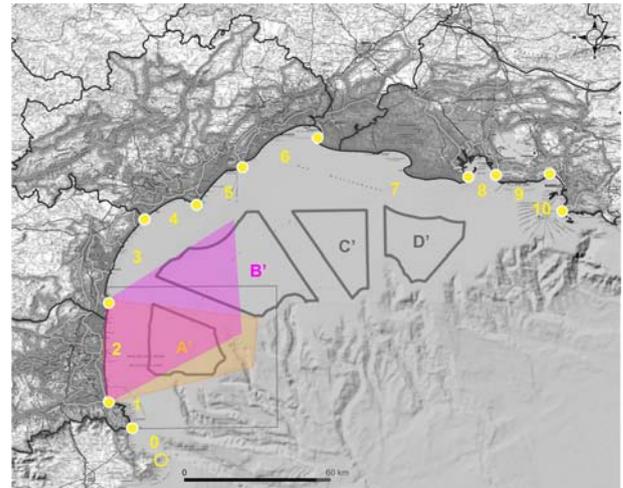
### ▪ Principaux patrimoines

La vingtaine d'éléments patrimoniaux recensée est essentiellement liée aux ports, aux phares et au paysage des étangs, propriété du CELRL, aménagés pour l'accueil du public.

Le plateau de Leucate est un site inscrit, vaste belvédère à 46m d'altitude, maillé de garrigue boisée et de murets de pierre sèche.

En mer, le Parc naturel marin du golfe du Lion couvre 35 milles nautiques (jusqu'à 60km).

### Rapport au golfe du Lion



L'horizon marin de la séquence 2 s'ouvre à l'est sur la macro-zone A', entièrement incluse dans un rayon de moins de 50 km et à 22 km du littoral pour la partie la plus proche. Exposition à contrejour le matin et en pleine lumière le soir. En arrière plan de la macro-zone A', avec effets cumulatifs potentiels, environ la moitié de la macro-zone B' est située, au nord - nord est, à une distance de 40 à 60 km. Plus les fermes pilotes EFGL et EoMed.

Effets cumulés potentiels avec l'éolien terrestre localisé au nord ouest (Opoul Perillos, Salse le Château, Fitou et Treilles).

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

Le grand amphithéâtre montagneux de la plaine du Roussillon et les vues en balcon dans la relation paysagère terre / mer.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis les stations balnéaires ou les espaces naturels particulièrement fréquentés.

La localisation et l'insertion des travaux de raccordement terrestres.



*Front de mer du Canet en Roussillon en arrière plan les Albères et la côte Vermeille*

## Séquence 3 - Etangs et reliefs de la Narbonnaise

### ▪ Caractère paysager

L'ancien golfe antique de Narbonne est délimité au nord-ouest par le massif naturel de Fontfroide ; à l'ouest par les contreforts arides des Corbières qui abritent une trentaine d'éoliennes en exploitation ; au sud par le plateau de La Palme / Sigean avec 24 éoliennes en exploitation. Décalé au sud-est, le plateau de Leucate et son cap, sont un point saillant de la côte. A l'est se dresse le massif classé de La Clape, couvert de garrigue, pinède, chênaie verte et d'enclaves viticoles de qualité ; Il ouvre de grands panoramas vers le golfe du Lion.

L'étang de Bages s'inscrit au centre de ce territoire et pénètre sur presque 15km dans les terres jusqu'aux abords de Narbonne (Port La Nautique). Sa navigabilité à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C a permis aux romains de fonder la ville.

Aujourd'hui le paysage pittoresque est parcouru de sentiers, ponctué d'îles, bordé de centres anciens de caractère comme Bages, Peyriac de Mer, Gruissan. Les étangs proches de la mer comme La Palme, L'Ayrolle, Gruissan, Grazel, Pissevaches, offrent pour leur part des paysages de lido sableux, de marais et d'anciens salins.

L'attrait pour le littoral naît au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et s'affirme au 20<sup>e</sup> siècle : chalets de Gruissan dès 1935, Narbonne Plage (station de la mission Racine) et Saint-Pierre la Mer dès les années 1960, ainsi que le développement du port industriel de Port-La-Nouvelle.

### ▪ Principaux patrimoines

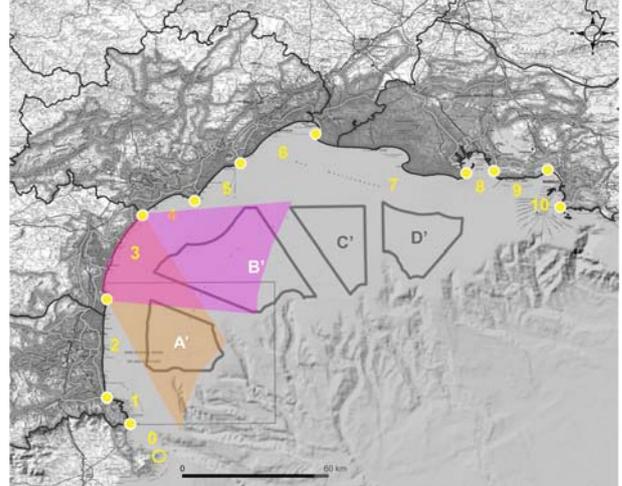
L'étang de Bages est pour partie site inscrit, SPR et site classé autour de la Robine, ouvrage lié à l'inscription UNESCO du canal du Midi. Une partie du massif de Fontfroide est également classé, tout comme La Clape.

A cela s'ajoute une quarantaine d'éléments patrimoniaux (sentiers, terrains du CELRL aménagés, vieux villages de Gruissan et Bages, architecture contemporaine remarquable à Gruissan, chapelle avec ex-voto et 26 cénotaphes de marins à ND des Auzils...)



*Etang de Bages, massif de La Clape en arrière plan*

### ▪ Rapport au golfe du Lion



L'horizon marin de la séquence 3 s'ouvre à l'est sur la macro-zone B', incluse au 2/3 dans un rayon de 60 km et à 25 km du littoral pour la partie la plus proche. Exposition à contrejour le matin et en pleine lumière le soir. Vues dominantes depuis le massif classé de la Clape (altitude 200m) et la chapelle Notre Dame des Auzils, entre autres. La macro-zone A' au sud est, est entièrement incluse dans un rayon de 60 km de la côte. Effets cumulés potentiels avec l'éolien terrestre localisé au sud et à ouest de la séquence (La Palme, Sigean, Villesèque-des-Corbières Portel des-Corbières). Et les fermes pilotes EFGL et EolMed.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

Les vues dominantes en balcon dans la relation paysagère terre / mer notamment depuis la Clape.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis notamment Notre Dame des Auzils, le golfe antique, la Robine et depuis les stations balnéaires.

La localisation et l'insertion des travaux de raccordement terrestres.



*Panorama sur le golfe du Lion et Narbonne Plage depuis la RD 168 dans la traversée de La Clape*

## Séquence 4 - Entre les fleuves Aude et Hérault

### ▪ Caractère paysager

Entre l'estuaire de l'Aude et le Cap d'Agde la topographie est faible et la courbure de la côte s'accroît sur un tracé de 25 km orienté sud-ouest / nord-est. Des enrochements et épis protègent et maintiennent les plages de Valras Plage, Libron, Farinette et le Clot au sud de Vias, La Tamarisière et Agde.

L'urbanisation de Valras-Plage, Portiragnes Plage, Sérignan-Plage et au sud de Vias ne fait pas partie de la mission Racine. Beaucoup de campings se sont durcis en HLL sur cette séquence.

Les paysages naturels, coupure d'urbanisation, sont liés à l'étang de Vendres, aux estuaires de l'Aude, de l'Orb et de l'Hérault, à des zones humides et cordons dunaires.

Dans cet environnement, Agde est une singularité géologique (origine volcanique avec le mont Saint Loup comme point de repère et de panorama), historique (un port antique fondé par les Grecs 600 av JC) et contemporaine (station du Cap d'Agde des années 1970 créée dans le cadre de la Mission Racine).

### ▪ Principaux patrimoines

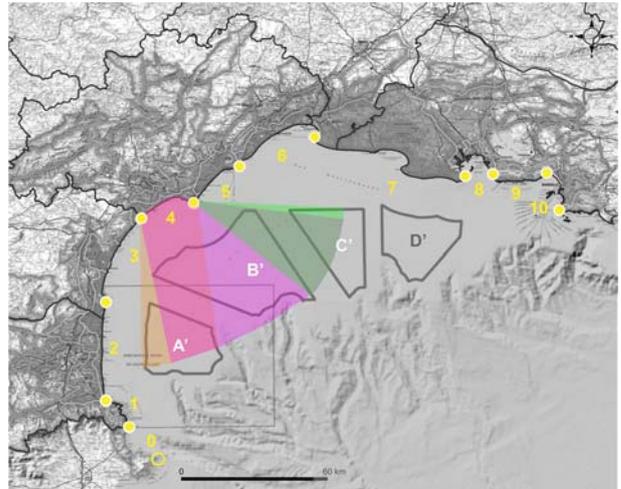
Le canal du Midi, site classé et bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, traverse les communes de Portiragnes, Vias et Agde (avec une écluse ronde particulièrement connue).

A cela s'ajoute une vingtaine d'éléments patrimoniaux composés de sentiers ou d'espaces naturels gérés par le CELRL, intercalés entre l'urbanisation côtière, et le patrimoine historique d'Agde (SPR, MH, notamment en mer le fort de Brescou qui garde l'entrée du port Richelieu et la tour des Anglais à 70m d'altitude sur le Mt Saint-Loup. Enfin Port-Ambonne est labellisé Architecture contemporaine remarquable.



*Mont Saint-Loup, vestige volcanique, fort et tour des Anglais avec vue panoramique sur la mer*

### ▪ Rapport au golfe du Lion



L'horizon marin de la séquence 4 s'ouvre sur :

- au sud sud-est, sur la macro-zone B', incluse dans un rayon de 60 km de la côte et à 22.5 km du littoral pour la partie la plus proche.
- au sud sur la macro-zone A', incluse au 2/3 dans un rayon de 60 km de la côte.
- à l'est sur la macro-zone C', incluse pour 1/3 dans un rayon de 60 km de la côte.

Les effets cumulés sont potentiellement les plus importants de toute la façade du golfe du Lion entre une partie de B' et C' et une partie de B' et A', notamment depuis les vues dominantes du Mont Saint-Loup, depuis le littoral et le fort Brescou. Et les fermes pilotes EFGL et EoIMed.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

Les vues dominantes en balcon dans la relation paysagère terre / mer notamment depuis le Mont Saint-Loup, le cap d'Agde et le fort de Brescou.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis notamment les installations littorales résidentielles et de loisirs, et la station balnéaire d'Agde.



*Plage d'Agde, port et fort Brescou*

## Séquence 5 - Lido d'Agde à Sète

### ▪ Caractère paysager

Un large lido sableux de plus de 13km sépare Agde de Sète. Le paysage se compose de vignoble, d'infrastructures (RD 612, giratoires d'accès aux plages, parkings, voie ferrée) d'un cordon dunaire protégé et d'une longue plage de sable fin, ouverte sur le golfe du Lion.

A l'arrière le bassin de Thau (plus de 20 km sur 7km), réputé pour son ostréiculture, dessine un remarquable et vaste damier à fleur d'eau.

Le paysage ouvert est épaulé au nord par des coteaux viticoles et naturels. Le Mont Saint-Clair se détache au nord-est et le Mont Saint-Loup au sud-ouest. Au nord ouest les vues lointaines portent jusqu'aux reliefs de l'arrière-pays héraultais (contreforts montagneux de la vallée de l'Orb, l'Espinouse, le Caroux).

L'étang de Thau est bordé par les villes de Marseillan, Mèze, Bouzigues, Balaruc les Bains. La commune de Marseillan a développé une station en front de mer. Sète a également étendu un front balnéaire autour de La Corniche. Le port de Sète a été fondé par Louis XIV et relié au grand projet du canal du Midi. La ville est toujours un port de pêche, de commerce et de passagers très actif. Elle est qualifiée de "Venise du Languedoc" en raison de son réseau de canaux qui a perduré.

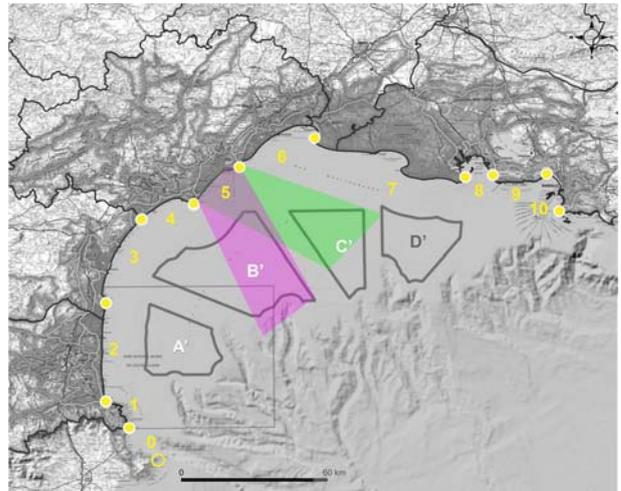
### ▪ Principaux patrimoines

17 éléments patrimoniaux sur cette séquence (sentiers, espaces naturels, patrimoine Sétois). Le canal du Midi, site classé et bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, se jette dans l'étang de Thau, aux Onglous, pour rallier Sète. Sète est couverte par un site patrimonial remarquable (SPR) et de nombreux monuments historiques civils et militaires. La ville attire de nombreux artistes. Paul Valéry et Brassens sont enterrés au cimetière marin qu'ils ont immortalisé. Le Mont Saint-Clair est un belvédère sur l'arrière-pays, la côte et la pleine mer.



*Les ports de Sète vus depuis Mont Saint-Clair avec la mer en toile de fond*

### ▪ Rapport au golfe du Lion



L'horizon marin de la séquence 5 s'ouvre au sud-est sur la macro-zone B', incluse pour moitié dans un rayon de 60 km de la côte et à 23 km du littoral pour la partie la plus proche.

La macro-zone C' à l'est, est incluse pour moitié dans un rayon de 60 km et à 27 km du littoral. Pas d'effets cumulés entre les macro-zones B' et C', mais un cumul ponctuel possible avec le parc éolien d'une trentaine d'éoliennes sur la Montagne de La Moure.

Exposition à contrejour le matin, notamment l'hiver, et en pleine lumière le soir. Vues dominantes depuis le Mont Saint-Clair (150m).

La macro-zone B' est traversée par la liaison maritime au départ de Sète vers le Maroc.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

Les panoramas de l'arrière-pays héraultais et les vues dominantes en balcon dans la relation paysagère terre / mer notamment depuis le Mont Saint-Clair.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis les rives de l'étang de Thau, Marseillan Plage, Sète et son patrimoine.



*Lido d'Agde à Sète, le Mont Saint-Clair en point d'appel*

## Séquence 6 - Golfe d'Aigues-Mortes

### ▪ Caractère paysager

Entre Sète et la pointe de l'Espiguette, un mince cordon littoral de 40 km de long enserme plus d'une douzaine d'étangs (étang d'Ingril, de Vic, des Moures, de Pierre Blanche, du Prévost, de L'Arnel, du Méjean, de Pérols, du Grec, de Mauguio, du Ponant, du Médart, de la Marette ...). Les motifs paysagers de miroir d'eau, de flamants roses, de barques et de cabanes de pêcheurs, de roselières et de sansouires sont pittoresques, tout comme l'île basaltique de Maguelone, la cathédrale Saint-Pierre et le bois des Aresquiers.

En retrait des étangs, la plaine viticole est rythmée par les agglomérations de Frontignan, Vic-la-Gardiolo, Mireval, Villeneuve-les-Maguelone, Lattes, Pérols, Mauguio, Candillargues ... et leur développement sous l'influence de Montpellier.

Sur le littoral les premiers villages balnéaires du XIX<sup>e</sup> siècle sont dissouts dans l'urbanisation liée en partie à la mission Racine (1960 / 1980). Frontignan plage est la seule station balnéaire près de Sète alors que le front bâti est quasi continu entre Palavas-les-Flots, Carnon, La Grande Motte, Le Grau du Roi, Port Camargue. Le trait de côte très courbe, s'enfonce profondément dans les terres plates de l'ancien grand delta du Rhône.

### ▪ Principaux patrimoines

La Gardiolo et une partie des étangs sont classés. La cathédrale Saint-Pierre de Maguelone est protégée MH. La Grande-Motte et Port Camargue sont 2 stations balnéaires de la mission Racine labellisées Architecture contemporaine remarquable.

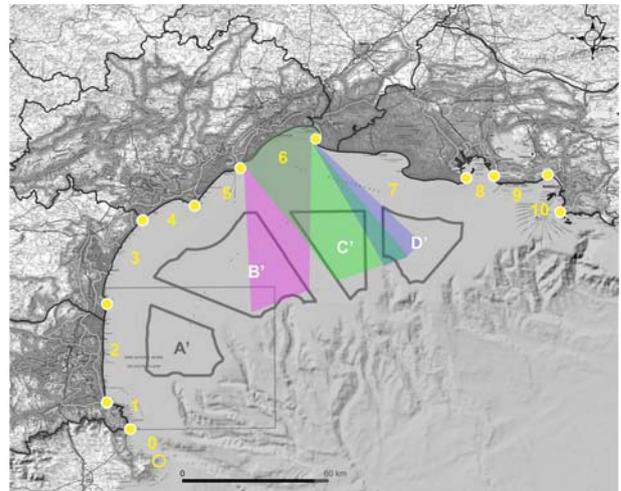
Le canal au cœur du Grau du Roi est un site inscrit.

Cette séquence compte plus de 25 éléments de patrimoine composés de ports, phares, sentiers, terrains aménagés du CELRL, architecture contemporaine, civile et religieuse.



Plage de la Motte du Couchant - La Grande-Motte

### ▪ Rapport au golfe du Lion



L'horizon marin de la séquence 6 s'ouvre au sud sur l'est de la macro-zone B', située à 30 km du littoral, au plus près.

Au sud-est la macro-zone C' est incluse au 3/4 dans un rayon de 60 km de la côte.

Enfin à l'est, la macro-zone D' est incluse pour 1/4 dans un rayon de 60 km de la côte.

Il n'y a pas d'effets cumulés entre ces macro-zones mais des effets de contrejours et le risque d'une occupation juxtaposée qui barre potentiellement l'horizon.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

Les vues dominantes en balcon dans la relation paysagère terre / mer depuis La Gardiolo, les vastes panoramas sur le golfe du Lion, les étangs et l'île de Maguelone.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis les stations balnéaires ou les espaces naturels particulièrement fréquentés



Coucher de soleil sur l'étang de Mauguio

## Séquence 7 - Camargue gardoise et Camargue

### ▪ Caractère paysager

L'immense plaine deltaïque encadrée par les 2 bras du Rhône couvre 30 km d'est en ouest et 34 km du nord au sud. Elle se prolonge à l'ouest sur d'anciens bras disparus du Rhône sur plus de 15km.

Le paysage parfaitement plat se compose de vastes étendues d'étangs, de marais, de sansouires, de dunes et de plages avec un trait de côte en perpétuel mouvement.

L'horizon lointain donne un sentiment d'infini.

L'eau est omniprésente avec tout un gradient de salinité qui détermine les paysages végétaux contrastés de salicorne, prairie, roselière, cannaies, tamarissaie, pinède.

Marais miroitant, colonie de flamants roses, havre ornithologique, dunes et cabanon, maisons blanches au toit de roseau, chevauchées et courses camarguaises, scellent de fortes représentations sociales et culturelles. La Camargue est façonnée par la gestion contrôlée de l'eau, la création de digues, levées, canaux, roubine, marais, grau, qui conditionne l'industrie salinière et les cultures (riz, céréales, vigne, maraichage).

Bien que peu peuplée (10 habitants au km<sup>2</sup>), le territoire est ponctué de mas anciens, hameaux et 4 villes principales (Aigues-Mortes, Saintes-Maries-de-la-Mer, Salin-de-Giraud, Port-Saint-Louis-du-Rhône), prisées des touristes.

### ▪ Principaux patrimoines

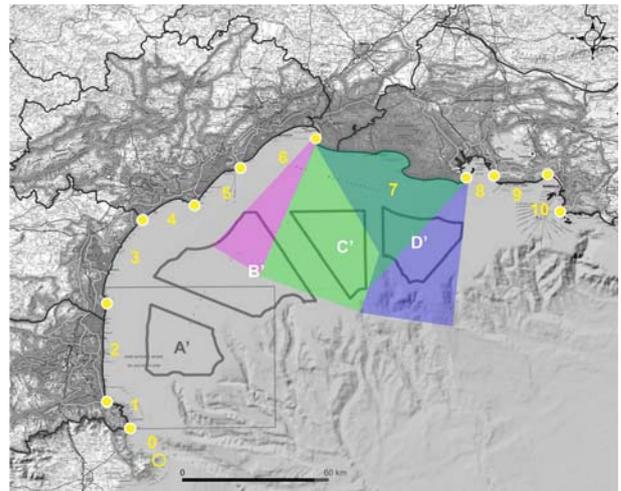
La Camargue est un site inscrit, couvert par un PNR. La Camargue gardoise est labellisée Grand site de France. L'étang de Vaccarès est classé ainsi que les abords d'Aigues-Mortes qui bénéficie d'un SPR et de nombreux MH.

Ce grand delta est exceptionnel à l'échelle de la méditerranée, avec de très fortes identités naturelles, paysagères, architecturales, culturelles et symboliques. Ce territoire vit au rythme des gardians, des arlésiennes, des manadiers, des cocardiers, des riziculteurs, des cabanonniers, des pêcheurs, des pèlerinages gitan... Il a inspiré peintres, écrivains et cinéastes, bien au-delà de la vingtaine d'éléments recensés (phares, ports, tours, sentiers, terrains du CELRL aménagés, panoramas ...)



*Etang et flamants roses en Camargue*

### ▪ Rapport au golfe du Lion



L'horizon marin de la séquence 7 s'ouvre au sud, sur plus de 65 km face aux macro-zones C' et D'. Elles sont incluses dans un rayon de 60 km de la côte et à 24 km du littoral pour les parties les plus proches.

Au sud ouest 1/4 de la macro-zone B' est incluse dans un rayon de 60 km de la côte. Plus la ferme pilote PGL.

Il n'y a pas d'effets cumulés entre les macro-zones mais un important linéaire sur l'horizon de toute la Camargue avec une exposition à contrejour, selon les zones, tout au long de la journée.

D' est bordé à l'est par le couloir maritime Fos - Marseille / Espagne - Maroc.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

L'identité singulière, le caractère sauvage, les paysages pittoresques et les valeurs patrimoniales exceptionnelles de la Camargue.

Les vastes panoramas sur des horizons infinis et plats, sans élément de repère.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis les belvédères.



*Dune et phare de l'Espiguette au coucher de soleil*

## Séquence 8 - Golfe de Fos

### ▪ Caractère paysager

Le complexe industriel portuaire de Fos voit le jour en 1964, sur presque 9 km de large entre Port-Saint-Louis-du- Rhône et Fos-sur-Mer.

Le trait de côte a été redessiné au détriment de salins et de marais de l'extrémité de La Crau. Les darses aujourd'hui remaniées avec des quais spécialisés (minéralier, pétrolier, conteneurs ...) font 4,5 km de long sur 600 m de large. L'échelle des installations est également monumentale à terre avec une succession d'usines dont Arcelor Mittal, des réservoirs d'hydrocarbures, des entrepôts, des infrastructures routières, des embranchements ferroviaires, le canal d'Arles à Bouc, un réseau de pipelines en sous-sol, des grues, des cheminées, des lignes THT et 29 éoliennes en exploitation.

Les installations portuaires, les raffineries et la centrale électrique de Ponteau occupent l'extrémité de la chaîne de l'Estaque et les abords du chenal de Caronte, qui relie l'étang de Berre à la méditerranée. Le port pétrolier de Lavéra s'est ainsi largement développé depuis sa création en 1922.

Les fumées, les torchères, les odeurs de soufre et de carburant témoignent de l'activité industrielle omniprésente, qui mute en scintillement féériques de nuit.

Les villes de Port Saint-Louis du Rhône, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc et Martigues participent à l'anthropisation de cette séquence avec leur urbanisation dense et leurs grands ensembles. Des perceptions se dégagent depuis le sud-ouest, à partir des espaces naturels des theys et des étangs sur les franges de la Camargue, et depuis la Crau au nord jusqu'aux Alpilles.

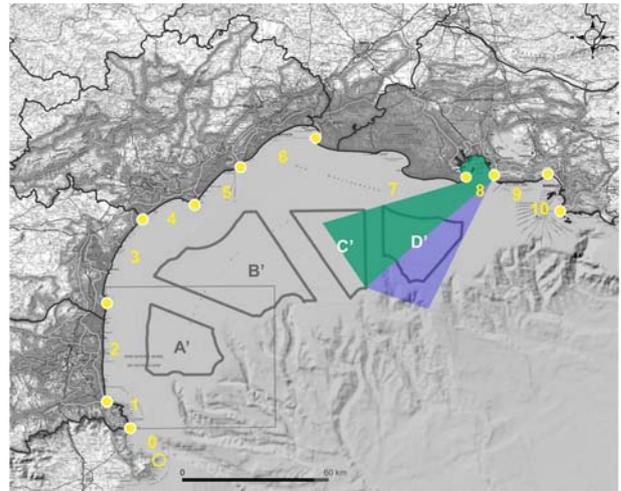
A l'est les collines de Fos et Castillon dominent les lieux et ouvrent des panoramas sur le golfe de Fos, en permanence ponctué de navires au mouillage.

### ▪ Principaux patrimoines

Une petite dizaine d'éléments patrimoniaux ressortent sur cette séquence, parmi les plus anthropisées du golfe du Lion (phares, ports, sentiers ...). Il ne reste rien du port romain de Fos du 1er siècle avant JC. Le bâti historique est lié au vieux village perché de Fos-sur-Mer, couronné par son église médiévale et ses remparts MH et au fort de Bouc (ouvrage du XVIIe siècle MH), qui protège l'accès à l'étang de Berre.

Enfin les collines classées de la forêt de Castillon se dressent au nord-est de cette séquence.

### ▪ Rapport au golfe du Lion



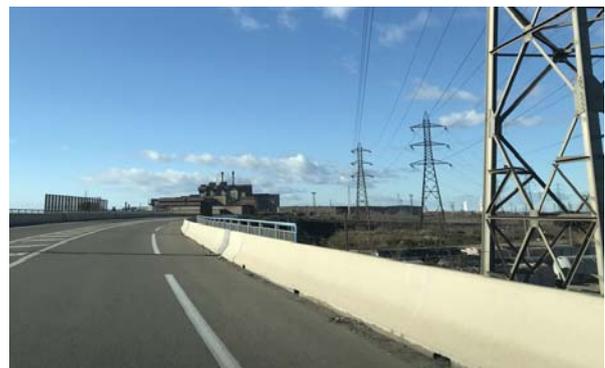
Le golfe de Fos est très refermé. Son horizon au sud-ouest intercepte la macro-zone D', entièrement incluse dans un rayon de 60 km et à 25 km de cette séquence au plus près.

Effets cumulés potentiels avec une partie de la macro-zone C' située pour partie dans le rayon de 60 km. Effet cumulé possible ; avec l'éolien en exploitation sur la ZIP et le parc pilote PGL. Perception de C' et D' à contrejour, en fin de journée. Enfin D' est bordé à l'est par le couloir maritime Fos - Marseille / Espagne - Maroc.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

Les vues dominantes en balcon notamment depuis le vieux village perché de Fos et les collines de Castillon.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis les zones urbaines et les lieux patrimoniaux, notamment la tour Saint-Louis, l'Hauture médiévale de Fos-sur-Mer, le fort de Bouc.



*Zone industrielle portuaire de Fos*

## Séquence 9 - Chaîne de l'Estaque et côte bleue

### ▪ Caractère paysager

La chaîne de l'Estaque, également nommée massif de La Nerthe, est un long relief karstique de plus de 20 km qui ferme la rade de Marseille au nord.

Le massif qui culmine à 278m, est entaillé de nombreux petits vallons naturels ou agricoles aux ambiances provençales et de dépressions intérieures urbanisées.

Les garrigues à chêne kermès et les pinèdes clairsemées à pins d'Alep sont le fruit de nombreux incendies.

Les vues depuis les crêtes portent loin vers le golfe du Lion, la rade de Marseille, l'étang de Berre et le golfe de Fos. Le sentier littoral et la voie ferrée Marseille / Martigues offrent également de larges panoramas.

Les principales villes sont, en bord de mer ; Carro, La Couronne, Sausset-les-Pins et Carry-le-Rouet, et au centre du massif Ensues-la-Redonne et Le Rove.

Aux extrémités de la chaîne l'influence du golfe de Fos et de Marseille induit des activités industrielles et artisanales. Une longue tradition d'exploitation de carrières perdure dans le massif.

La côte rocheuse et découpée abrite des calanques, de petits ports de pêche (La Redonne, Méjean, Niolon, La Vesse,) et des hameaux de cabanons devenus des villégiatures très prisées.

### ▪ Principaux patrimoines

La moitié est de la Nerthe est classée. Le parc naturel marin de la côte bleue protège et gère le territoire jusqu'à 6 milles nautiques en mer.

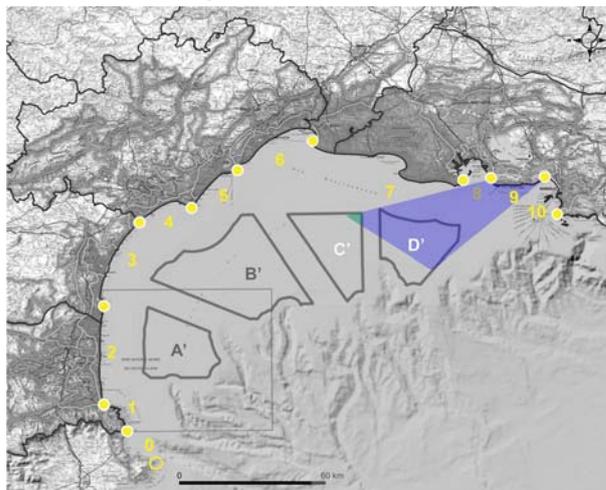
La liaison ferroviaire Marseille / Martigues a une valeur patrimoniale liée à l'enchaînement de viaducs en pierre et de tunnels construits au début du XXe siècle.

A cela s'ajoute une vingtaine d'éléments de patrimoine ; ports, phares, forts, terrains du CELRL, sentiers ...



*Rade de Marseille vue du sentier littoral de la côte Bleue*

### ▪ Rapport au golfe du Lion



L'horizon marin de la séquence 9 s'ouvre à l'ouest sur les 2/3 de la macro-zone D' située à 30 km du littoral pour la partie la plus proche.

Les vues sur la mer peuvent être dominantes depuis les crêtes ou proches de la mer depuis le littoral à l'ouest de la chaîne. Plus le parc pilote PGL

Il n'y a pas d'effets cumulés entre les macro-zones, mais un effet de contrejour le soir.

D' est bordé à l'est par le couloir maritime Fos – Marseille / Espagne - Maroc.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

Les vues dominantes depuis la chaîne de l'Estaque dans la relation paysagère terre / mer notamment depuis les forts.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis les zones urbaines. La cohérence avec l'échelle et la morphologie des petits ports traditionnels et des calanques.



*Calanque de Méjean, petit port et viaduc de la ligne SNCF*

## Séquence 10 - Rade de Marseille

### ▪ Caractère paysager

La ville est délimitée par la chaîne de l'Estaque, le massif de l'Etoile et les Calanques.

Ces reliefs aux ambiances xériques de pinède et garrigue, sur socle rocheux calcaire, autorisent grands panoramas sur la ville, sa rade et ses îles.

La mer occupe l'horizon ouest vers le golfe de Fos. Au large, à plus de 10km, on distingue le phare du Planier, et plus près, le château d'If et le Frioul (fortification avancée de la ville et ancien port de quarantaine).

La Corniche, les plages du Prado, ND de la Garde, le palais du Pharo, l'esplanade de la Major ... sont autant de lieux publics ouverts sur la mer. Le lien de Marseille à la mer se retrouve également dans ses ports ; L'Estaque, Arenc, La Joliette, le Vieux Port, les nombreux petits ports au creux des vallons et des calanques ...

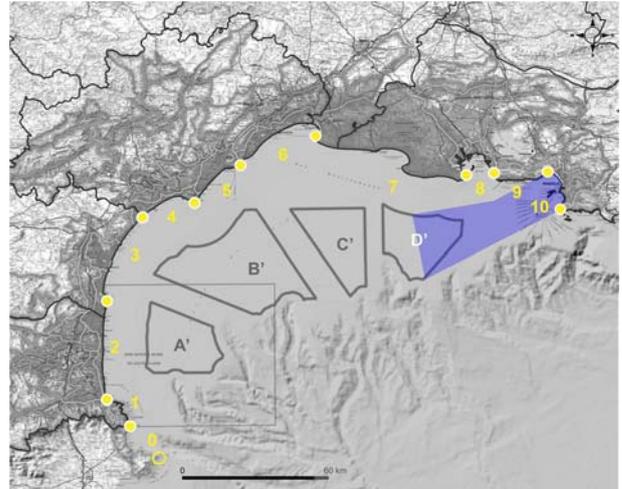
La ville, fondée en 600 av JC par les Grecs de Phocée, s'est d'abord développée autour du port, puis s'est étendue vers les collines et les vallées des Ayalades et du Jarret.

Les opérations de requalification de ces dernières décennies ont redonné à voir un patrimoine architectural de qualité, complété par de belles réalisations architecturales contemporaines (Zaha Hadid, Corinne Vezzoni, Rudy Ricciotti, Jean Nouvel). L'attrait touristique de la ville en sort renforcé.

### ▪ Principaux patrimoines

Très nombreux MH, SPR, sites classés, terrains du CELRL, ports, phares, patrimoine civil, religieux et fortifié, des sentiers et promenades, un marégraphe, le Parc National des Calanques ... Marseille a également inspiré de nombreux peintres, photographes, cinéastes, écrivains

### ▪ Rapport au golfe du Lion



L'horizon marin de la séquence 10 s'ouvre à l'ouest sur 1/3 de la macrozone D' située à 43 km du littoral pour la partie la plus proche.

Les vues sur la mer peuvent être dominantes depuis les crêtes des reliefs qui cernent Marseille ou au niveau de la mer. Plus le parc pilote PGL

Il n'y a pas d'effets cumulés entre les macrozones, mais un effet de contrejour le soir.

D' est bordé à l'est par le couloir maritime Fos - Marseille / Espagne - Maroc.

### ▪ Enjeux paysagers prioritaires

Les vues dominantes en balcon dans la relation paysagère terre / mer notamment depuis la chaîne de l'Etoile et le massif du Parc national des Calanques.

La lisibilité et la qualité de l'horizon marin et les perceptions diurnes et nocturnes depuis les vastes panoramas marseillais, notamment L'Estaque, Notre Dame de La Garde, la Corniche, Les plages du Prado, Montredon, La Madrague, Les Goudes, l'archipel du Frioul.



*Panorama sur Marseille, sa rade, les îles et la Côte Bleue depuis le Mont Puget dans le Parc National des Calanques*



### 3 - ANNEXES



*Accès à la mer aménagé à travers le cordon dunaire - Canet-Plage*

## 3.1. DEFINITIONS

### ▪ Littoral

Zone de contact entre la mer et la terre. Mais le terme est entendu ici au sens d'épaisseur territoriale.

Partie d'un pays située au contact de la mer et comprenant l'espace soumis aux forces marines agissant au contact des terres. *Source : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*

### ▪ Horizon

Ligne imaginaire circulaire dont l'observateur est le centre et où le ciel et la terre ou la mer semblent se confondre. *Source : Dictionnaire Larousse*

Paysage dont le contour se profile en limite d'un bassin visuel

### ▪ Paysage

Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. *Source : Convention européenne du paysage*

Le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, (...) il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion, et un aménagement approprié peuvent contribuer à la création d'emploi. (...) Le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales (...) il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne.(...) Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien. » *Source : Convention européenne du paysage*

### ▪ Analyse d'un paysage

Examen d'un paysage dans l'objectif d'expliquer les raisons qui sont à l'origine de sa présence et de son évolution passée et prévisible. L'analyse est à la fois objective, sensible, mais aussi subjective en tenant compte des représentations sociales et culturelles. *Source : Atlas des paysages Ille-et-Vilaine*

### ▪ Éléments de paysage

Les éléments de paysage sont des éléments matériels participant au caractère et aux qualités d'un paysage. Ils ont, en ce sens, une signification paysagère. Ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres culturels et sont associés à des systèmes de valeurs. Ce sont, d'une part, les objets matériels composant les structures paysagères et, d'autre part, certains composants du paysage qui ne sont pas organisés en système (un arbre isolé par exemple).

*Source Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages - 2015*

### ▪ Structure paysagère

Élément ou combinaison d'éléments d'un paysage que l'on retrouve de façon régulière dans une entité paysagère, et qui organisent le paysage, les structures paysagères se définissent comme l'agencement d'éléments végétaux, minéraux, hydrauliques, agricoles, urbains qui forment des ensembles ou des systèmes cohérents. Ils structurent l'espace et fondent son identité. *Source : Guide pour une prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme - Préfet de région Ile de France - Avril 2013*

Autre formulation ;

Les structures paysagères désignent les systèmes formés par les éléments de paysage. Les interrelations entre ces éléments peuvent être matérielles ou immatérielles, supportées par des liens fonctionnels, topographiques ou symboliques. Les structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage. Les structures paysagères revêtent une grande importance, car c'est sur elles que porte l'action publique. *Source : Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages – MEDDE – 2015 – p 66*

- **Caractère paysager**

Désigne les qualités ou les défauts des paysages autant liés à leur morphologie, qu'aux symboles qu'ils véhiculent. *Source : Convention européenne du paysage*

- **Continuité paysagère**

Enchaînement de motifs dont l'intégrité assure la stabilité du paysage. Les ruptures de continuité par fragmentation ou effacement des motifs qui le composent entraînent la dégradation des paysages, voire leur disparition. *Source : Convention européenne du paysage*

- **Echelle**

Pour évaluer la dimension d'un paysage, le cerveau se réfère à des éléments qu'il connaît bien. Ainsi les habitations, les arbres et l'emprise de ce chemin de halage permettront de reconnaître que cette vallée est de modeste dimension. L'estimation de « l'échelle d'un paysage » est importante, car elle permet ensuite de proposer des équipements qui ne doivent être ni démesurés ni mesquins. Le respect du rapport d'échelle entre éléments d'un paysage est une condition de son bon « équilibre visuel ». *Source : « Rivières et paysages » Marie-France Dupuis-Tate et Bernard Fischesser Atlas 47*

- **Lisibilité**

Pouvoir appréhender facilement l'organisation d'un paysage permet d'en garder une image forte et plaisante. Et cela tient tout à la fois à l'existence de points de repère qui permettent de bien s'y situer à tout moment, au regroupement en un nombre limité d'ensembles d'éléments visuels par effet de ressemblance (alignement d'arbres, regroupement d'habitations de couleurs et de formes similaires, types de cultures ...) et, mais cela est plus subtil, d'une relation logique entre l'organisation perçue de ce paysage et son contexte naturel et social.

Ce concept de lisibilité qui, finalement, traduit un certain sentiment de confort visuel chez l'observateur d'un paysage peut être un guide précieux pour le paysagiste qui souhaite affirmer « l'identité » d'un paysage et la cohérence de ses ambiances. *Source : « Rivières et paysages » Marie-France Dupuis-Tate et Bernard Fischesser – Atlas 47*

- **Belvédère**

Emplacement naturel ou aménagé qui permet de découvrir un vaste paysage, "une belle vue" au sens littéral.

- **Cône de vue**

Un cône de vue est un point de vue de découverte public privilégié, accessible, qui bénéficie d'une reconnaissance partagée, et qui permet d'embrasser un paysage représentatif ou particulier du territoire.

- **Point d'appel et point focal**

Elément qui attire l'attention. Lorsque cet élément est au centre de la composition d'un paysage on parle de point focal.

- **Pittoresque**

Désigne ce qui est digne d'être peint, et qui est à ce titre, remarquable.

- **Visibilité et covisibilité**

Littéralement « Voir ensemble ». De manière générale, cela signifie que deux éléments sont mis en relation par un même regard, à l'œil nu, sans utilisation d'appareil à grossissement optique (jumelles, appareil photographique, etc.).

On parle de visibilité ou d'inter visibilité entre 2 éléments, l'un étant visible à partir de l'autre et vice vers cela.

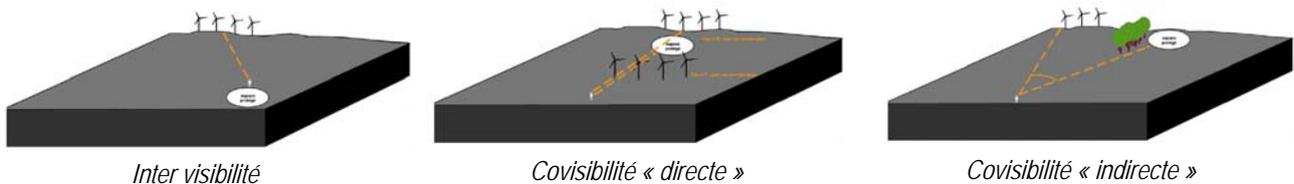
On parle de covisibilité « directe » : depuis un point de vue, où tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné, se superposent visuellement, que

les aérogénérateurs viennent se positionner en avant-plan entre deux éléments l'un étant visible à partir de l'autre, ou les deux pouvant être embrassés par un même regard.

On parle de covisibilité « indirecte » depuis un point de vue, où tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné sont visibles ensemble, au sein d'un champ visuel binoculaire de l'observateur, dans la limite d'un angle d'observation de 50°.

La notion de visibilité depuis un tiers point introduit la perception depuis un lieu extérieur. L'enjeu étant par exemple qu'un projet ne vienne pas créer un point d'appel concurrentiel avec un élément paysager ou patrimonial remarquable dans un même champ de vision depuis un belvédère.

Nota : L'appréciation du champ de visibilité d'un monument historique relève de la compétence exclusive de l'ABF.



Source : Guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestre - Version révisée octobre 2020

### ▪ Unités paysagères

« Une unité paysagère est l'unité élémentaire du découpage d'un territoire en vue de sa description paysagère. Elle tire son identité de ses paysages, c'est-à-dire de sa géomorphologie, des éléments naturels ou bâtis, des activités, mais aussi des perceptions et représentations sociale qu'elle engendre. »

Source / Atlas des paysages de la Seine Saint Denis

### ▪ Objectif de qualité paysagère

"Objectif de qualité paysagère" désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. Source : Convention européenne du paysage

### ▪ Enjeu

L'enjeu représente pour une portion du territoire, compte tenu de son état actuel ou prévisible, une valeur au regard de préoccupations patrimoniales, esthétiques, culturelles, de cadre de vie ou économiques. Les enjeux sont appréciés par rapport à des critères tels que la qualité, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse, etc. L'appréciation des enjeux est indépendante du projet.

Source - Guide d'évaluation des impacts sur l'environnement des parcs éoliens en mer - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer - Edition 2017

### ▪ Sensibilité

La sensibilité exprime le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation du projet. A ce stade, les effets du projet ne sont pas encore connus en détail, c'est pourquoi une analyse qualitative de la sensibilité est possible, une évaluation plus fine étant réalisée lors de la hiérarchisation des impacts (cf. p.54). Une carte de synthèse des sensibilités de l'état initial permettra de visualiser, sur le site retenu, les secteurs devant faire l'objet d'une attention particulière et les zones les plus à même d'accueillir des éoliennes.

Source - Guide d'évaluation des impacts sur l'environnement des parcs éoliens en mer - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer - Edition 2017

## ▪ Prégnance visuelle

L'adjectif prégnant désigne ce qui s'impose aux autres éléments de paysage en place, entraînant une perturbation de lisibilité ou une concurrence visuelle.

Le guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres – version révisée octobre 2020, précise la notion de prégnance dans le paysage : « La prégnance d'un élément dans le paysage fait référence à la perception de cet élément au sein d'un ensemble paysager ». Il s'agit clairement d'une relation avec le paysage ; elle fait intervenir des critères quantitatifs mais aussi des critères qualitatifs tels que l'ambiance paysagère, les paysages ou le patrimoine reconnu, ....

Le guide identifie plusieurs facteurs de prégnance, au croisement d'analyse quantitative et qualitative, qui vont conditionner l'impact visuel.

Transposé à l'éolien en mer, cela concerne en résumé :

- Le rapport d'échelle au regard de la distance (la perception visuelle d'un objet vertical diminue avec l'éloignement)
- La fréquence des bonnes conditions de visibilité (météo, transparence de l'air, exposition et éclairage)
- L'existence au premier ou au second plan d'un masque visuel
- La situation et la position de l'observateur (altitude entraînant vue à niveau ou plongeante)
- Les éléments environnants, l'arrière-plan
- Le nombre d'éoliennes, l'existence de parcs éoliens déjà présents, la présence, ou non, d'autres éléments techniques ou industriels...

*Source : Guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestre - Version révisée octobre 2020*

## ▪ Impact

Le croisement des effets attendus du projet avec les sensibilités des composantes identifiées lors de l'analyse de l'état initial permet de caractériser les impacts potentiels du parc éolien en mer sur cet environnement.

Il est ensuite nécessaire de classer ces impacts selon une échelle de valeur afin de les hiérarchiser. Cette hiérarchisation doit permettre de discerner les impacts qui doivent être évités impérativement, ceux qui doivent être réduits autant que possible et ceux qui pourront être compensés. Des priorités d'actions peuvent alors être définies afin d'assurer une intégration environnementale et socio-économique satisfaisante. *Source - Guide d'évaluation des impacts sur l'environnement des parcs éoliens en mer - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer - Edition 2017*

## ▪ Mesures pour éviter, réduire ou compenser les impacts

L'article R. 122-5 du code de l'environnement, l'étude d'impact doit présenter les « mesures prévues par le pétitionnaire ou le maître de l'ouvrage pour éviter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine [...], réduire les effets n'ayant pu être évités et compenser, lorsque cela est possible, les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits ».

*Source - Guide d'évaluation des impacts sur l'environnement des parcs éoliens en mer - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer - Edition 2017*

## ▪ Etat initial

Etat qui se rapporte à la description de toutes les thématiques environnementales en amont de la réalisation du projet

*Source - Lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels - CGDD 2013*

## ▪ Maître d'ouvrage

Personne physique ou morale, publique ou privée, initiatrice d'un projet (ou d'un document de planification) et à l'origine de la démarche d'autorisation ou de déclaration. Le maître d'ouvrage peut être public (ministère, collectivité territoriale), parapublic (société d'économie mixte) ou privé (entreprise de droit privé). *Source - Lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels - CGDD 2013*

## 3.2. ACRONYMES

ABF Architecte des Bâtiments de France

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

CELRL Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

CDNPS Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

CMN Centre des Monuments Nationaux

DDTM Direction départementale des territoires et de la mer

DIRM Méd Direction interrégionale de la Mer Méditerranée

DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DSF Document stratégique de façade

GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

MNE Modèle numérique d'élévation

MNT Modèle numérique de terrain

PNR Parc National Régional

PN Parc national

RTE Réseau de Transport d'Electricité

SER Syndicat des Energies Renouvelables

SPR Site Patrimonial Remarquable

UDAP Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine

UNESCO Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

ZIP Zone industrialo portuaire

Autre sigle : IGN : Établissement public national à caractère administratif. Institut national de l'information géographique et forestière

## 3.3. DOCUMENTS CONSULTÉS

### ▪ Etudes et guides

Atlas de paysage :

- Pyrénées Orientales, Aude, Hérault, Gard

<http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/>

- Bouches-du-Rhône

<https://departement13.atlas-paysages-paca.fr/>

[https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur\\_opter.map](https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur_opter.map)

Sites Classés /Sites Inscrits (PACA)

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-classes-et-inscrits-a13304.html>

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-operations-grands-sites-et-les-grands-sites-dea13511.html>

Monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables (Occitanie et PACA)

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Observatoires photographiques des paysages, littoral PACA <https://www.opplittoral-paca.fr/>

Site du Conservatoire du littoral

[https://www.conservatoire-du-littoral.fr/118-unite-du-littoral.htm?KEYWORD=&ID\\_REGION=7&ID\\_DEPARTEMENT=&idtf=118&op=ABS%28UNL\\_NUMERO%29+asc&cp=5aaf90bc2fa188956e88&mp=15&Fp=Rechercher#tpl\\_uniteLittoralListe](https://www.conservatoire-du-littoral.fr/118-unite-du-littoral.htm?KEYWORD=&ID_REGION=7&ID_DEPARTEMENT=&idtf=118&op=ABS%28UNL_NUMERO%29+asc&cp=5aaf90bc2fa188956e88&mp=15&Fp=Rechercher#tpl_uniteLittoralListe)

Plan de paysage du littoral de Camargue - Phases 1 / 2 / 3 - Syrphea conseil - Sébastien Giorgis - PNR Camargue 2020

Plan de paysage du littoral de Camargue - Phases 1 / 2 / 3 - Syrphea conseil - Sébastien Giorgis - PNR Camargue 2020

Guide d'évaluation des impacts sur l'environnement des parcs éoliens en mer - Édition 2017

Les Atlas de paysages - Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - 2015

#### ▪ Ouvrages grand public

Peintres du golfe du Lion - Alain Laborieux, Robert Faure - Le papillon rouge éditeur - 2020

Cézanne a l'Estaque - Ed Gaussien 2019

D'une mer à l'autre - Catalogue d'exposition - Musée Ziem - Martigues - 2012

Fauvisme - Ed Cercle d'art - 2004

Marines de Provence - Ed Equinoxe - 2012

Au bord de l'eau - Vincent Bioules - Catalogue d'exposition Regard de Provence - 2022

Couleurs des suds - Antoine et Jos-Henri Ponchin - Catalogue d'exposition Regard de Provence - 2022

438 – Les 438 km du littoral des Bouches du Rhône Photographies Camille Moirenc – CD 13 - Ed Equinoxe - 2018

La France vue de la mer - Des Pyrénées à Menton - Philip Plisson - Ed du Chêne - 2012

Monuments du littoral provençal – Histoires et balades Du Rhône à Cassis de La Camargue aux calanques – Jean Marie Homet - ed Equinoxe 2009

La route des fortifications en méditerranée - Les étoiles de Vauban - Henri Ribiere, Michel Adgé, Didier Catarina, Bernard Cros, Claude Passet, Photographies Pascal Lemaitre - Ed du huitième jour - 2007

Mots et merveilles d'Occitanie - Anthologie littéraire illustrée - Jean Paul Azam - Le papillon rouge éditeur - 2023

Promenades littéraires en Provence - Lydie Belmonte - Ed Mémoires millénaires - 2012

Marseille coté mer - Ed Myself - 2017

Marseille Littoral et gens de la mer - Ed Sutton - 1999

Le Grau du Roi – Alain Albaric – Ed du vent du large - 1995

Aigues Mortes - Alain Albaric – Ed du vent du large - 1995

Bonjour Camargue - Guide pour voyageur curieux

L'empire du sel – Salin-de-Giraud – Photographies Patrick Box textes Marie-Helene Guyonnet – Ed Le Bec en l'Air - 2008

Atlas des côtes sauvages de France - Ed Atlas 2007

Le littoral méditerranéen – WE rando – 15 idées de WE de Banuyls-sur-Mer à Menton – TopoGuides FFRandonnée fev 2012

Provence Alpes Côte d'Azur – 32 sur les sites protégés du Conservatoire du littoral - 2018

L'Occitanie entre terre et mer - 22 Ballades sur les sites protégés du conservatoire du littoral – Ed Belles balades - 2018

Carnets du littoral - La Camargue - Bruce Pearson - Ed Gallimard Loisirs Conservatoire du littoral - 1997

Carnets du littoral - La côte Vermeille - Serge Benbouche - Ed Gallimard Loisirs Conservatoire du littoral - 2003

Carnets du littoral - Languedoc, Etangs de Bages Sigean - Christiane Remblier - Ed Gallimard Loisirs Conservatoire du littoral - 1997

- **Guides touristiques**

Le Routard – Languedoc et Roussillon Ed Hachette - 2022/2023

Le guide vert - Roussillon / Aude / Pays Cathare 2023

Lonely Planet - Explorer la région Languedoc et Roussillon - 2023

Languedoc Roussillon - Guide Hachette vacances - Editions Hachette - 1998

- **Sites internet**

<https://www.eoliennesenmer.fr/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Golfe\\_du\\_Lion](https://fr.wikipedia.org/wiki/Golfe_du_Lion)

<https://www.chemins-compostelle.com/sentier-et-balisage-sur-la-voie-darles>

<http://geolfrance.brgm.fr/sites/default/files/upload/documents/gf3-3-2000.pdf>

<https://www.lepelerin.com/patrimoine/histoire/saint-louis-le-croise-daigues-mortes-a-la-terre-sainte-4880>

<https://www.cervantesvirtual.com/bib/portal/simulacraromae/narbona/historia.htm>

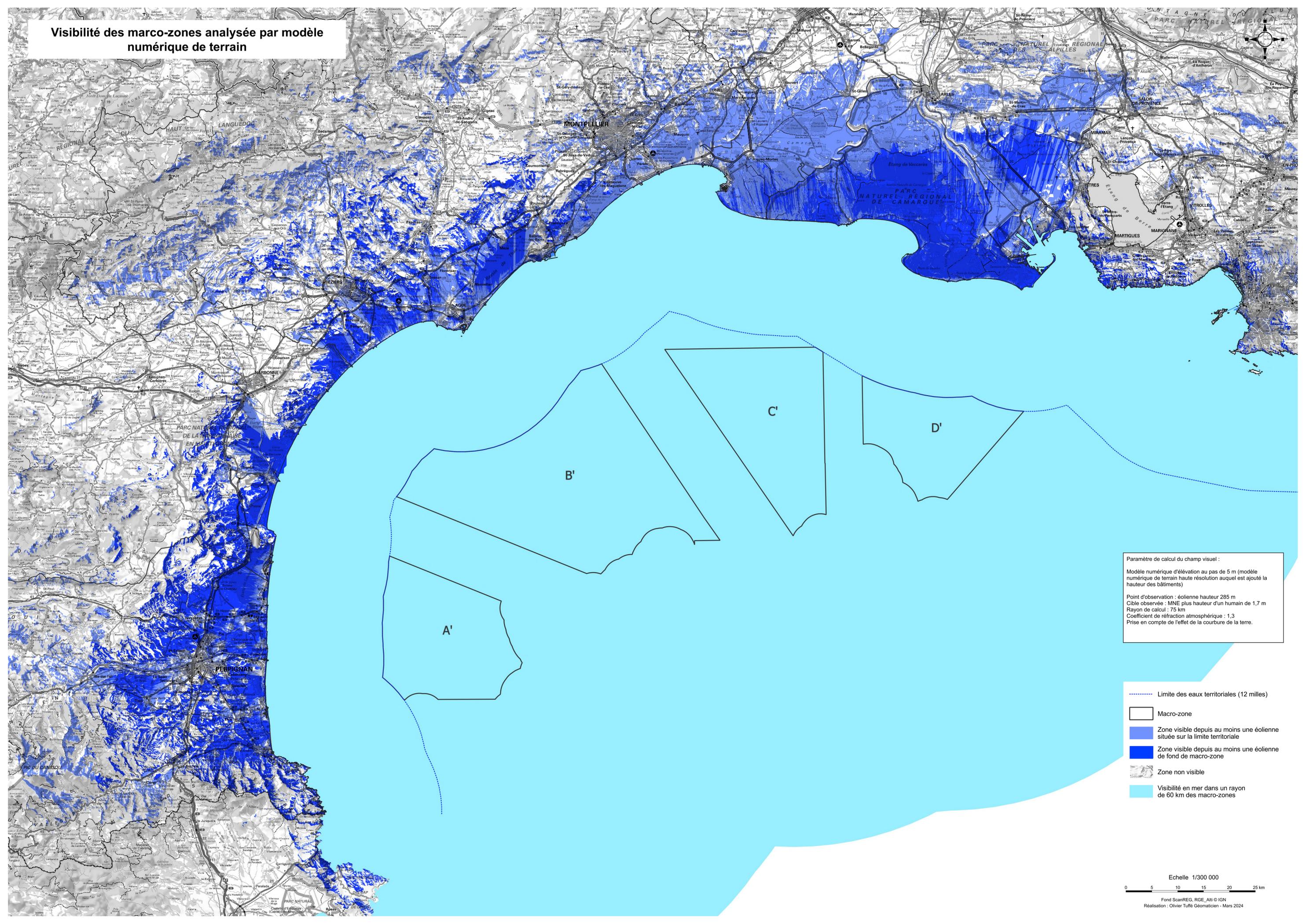
<http://www.patrimoinegruissan.fr/Fichiers/Archit/chalet.htm>

<https://ville-gruissan.fr/culture-patrimoine/notre-dame-des-auzils/>

[https://francearchives.gouv.fr/pages\\_histoire/39681](https://francearchives.gouv.fr/pages_histoire/39681)

### 3.4. ATLAS CARTOGRAPHIQUE

# Visibilité des marco-zones analysée par modèle numérique de terrain



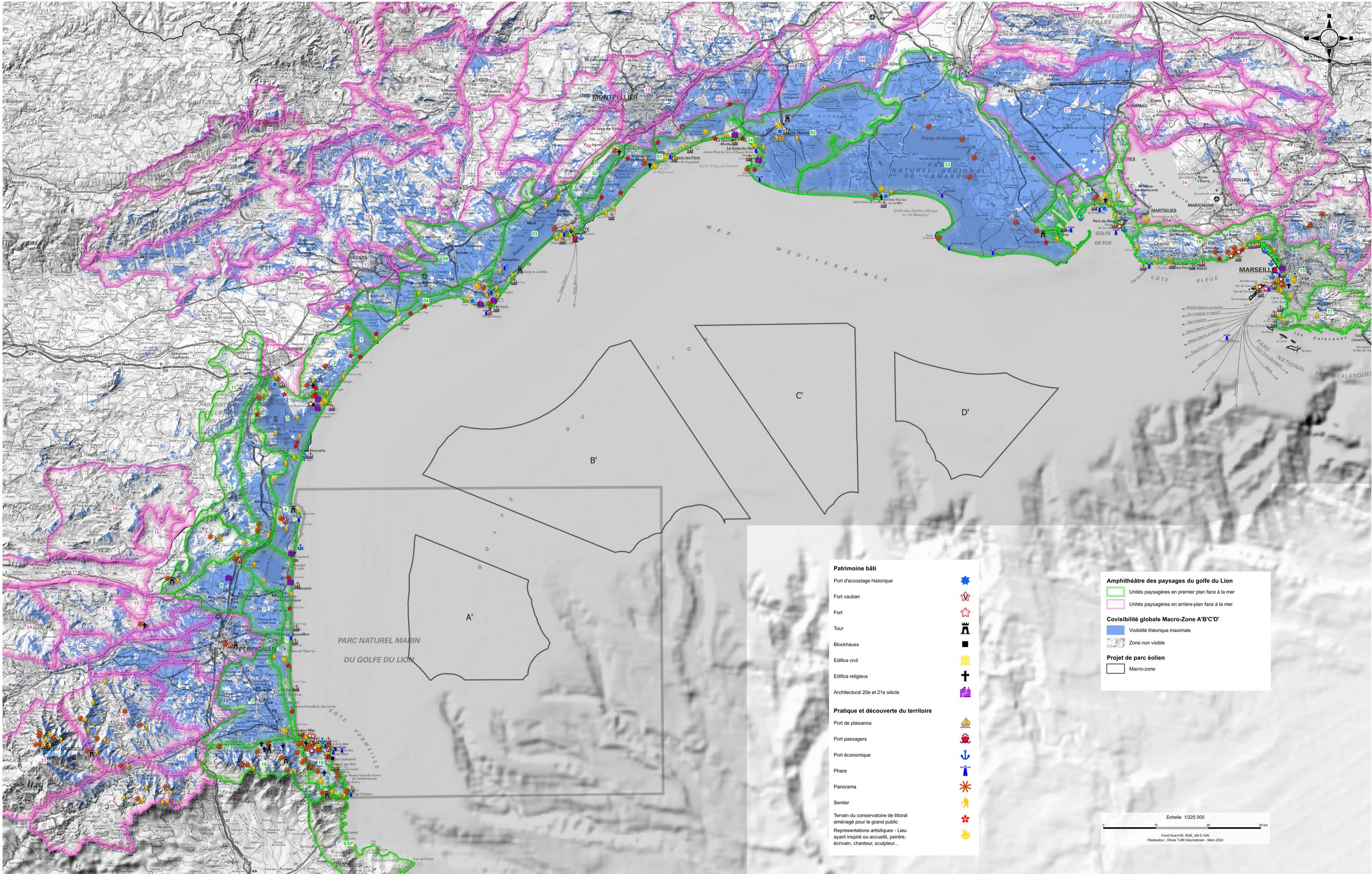
Paramètre de calcul du champ visuel :

Modèle numérique d'élévation au pas de 5 m (modèle numérique de terrain haute résolution auquel est ajouté la hauteur des bâtiments)

Point d'observation : éolienne hauteur 285 m  
Cible observée : MNE plus hauteur d'un humain de 1,7 m  
Rayon de calcul : 75 km  
Coefficient de réfraction atmosphérique : 1,3  
Prise en compte de l'effet de la courbure de la terre.

- Limite des eaux territoriales (12 milles)
- ▭ Macro-zone
- ▭ Zone visible depuis au moins une éolienne située sur la limite territoriale
- ▭ Zone visible depuis au moins une éolienne de fond de macro-zone
- ▭ Zone non visible
- ▭ Visibilité en mer dans un rayon de 60 km des macro-zones

# Unités paysagères et éléments de patrimoine



- Patrimoine bâti**
- Port d'accostage historique
  - Fort vauban
  - Fort
  - Tour
  - Blockhaus
  - Edifice civil
  - Edifice religieux
  - Architectural 20e et 21e siècle
- Pratique et découverte du territoire**
- Port de plaisance
  - Port passagers
  - Port économique
  - Phare
  - Panorama
  - Sentier
  - Terrain du conservatoire de littoral aménagé pour le grand public
  - Représentations artistiques - Lieu ayant inspiré ou accueilli, peintre, écrivain, chanteur, sculpteur...

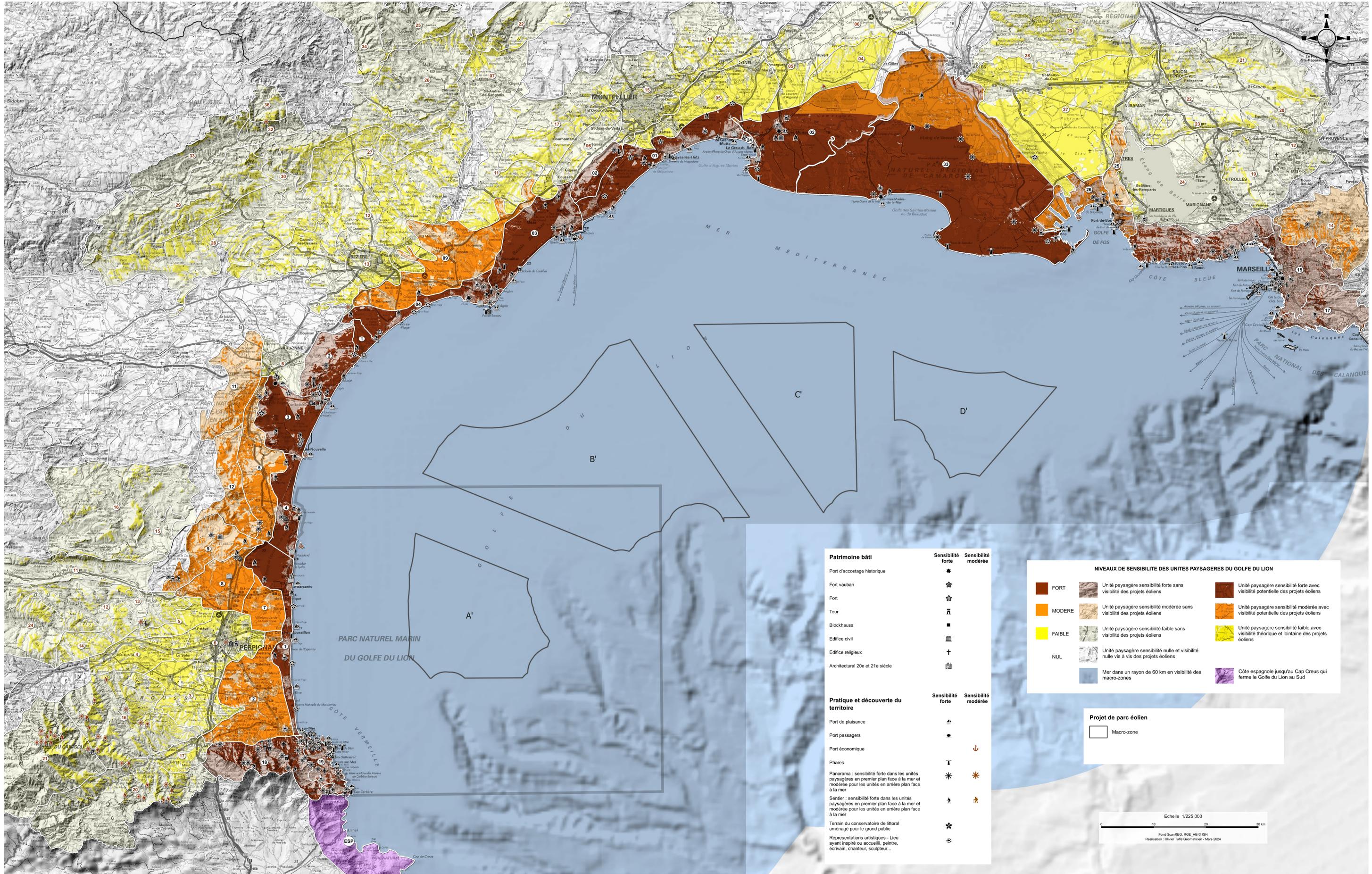
- Amphithéâtre des paysages du golfe du Lion**
- Unités paysagères en premier plan face à la mer
  - Unités paysagères en arrière-plan face à la mer
- Covisibilité globale Macro-Zone A'B'C'D'**
- Visibilité théorique maximale
  - Zone non visible
- Projet de parc éolien**
- Macro-zone

Echelle 1/225 000

0 10 20 km

Fond Scan100, RGE, Aiti © IGN  
Réalisation : Olivier Turle Géomaticien - Mars 2024

# Sensibilité paysagère



Patrimoine bâti		Sensibilité forte	Sensibilité modérée
Port d'accostage historique	☆	☆	
Fort vauban	☆	☆	
Fort	☆	☆	
Tour	⌘	⌘	
Blockhaus	■	■	
Edifice civil	⌘	⌘	
Edifice religieux	⌘	⌘	
Architectural 20e et 21e siècle	⌘	⌘	
Pratique et découverte du territoire		Sensibilité forte	Sensibilité modérée
Port de plaisance	⌘	⌘	
Port passagers	⌘	⌘	
Port économique	⌘	⌘	
Phares	⌘	⌘	
Panorama : sensibilité forte dans les unités paysagères en premier plan face à la mer et modérée pour les unités en arrière plan face à la mer	⌘	⌘	
Sentier : sensibilité forte dans les unités paysagères en premier plan face à la mer et modérée pour les unités en arrière plan face à la mer	⌘	⌘	
Terrain du conservatoire de littoral aménagé pour le grand public	⌘	⌘	
Représentations artistiques - Lieu ayant inspiré ou accueilli peintre, écrivain, chanteur, sculpteur...	⌘	⌘	

NIVEAUX DE SENSIBILITE DES UNITES PAYSAGERES DU GOLFE DU LION			
<b>FORT</b>	Unité paysagère sensibilité forte sans visibilité des projets éoliens	Unité paysagère sensibilité forte avec visibilité potentielle des projets éoliens	
<b>MODERE</b>	Unité paysagère sensibilité modérée sans visibilité des projets éoliens	Unité paysagère sensibilité modérée avec visibilité potentielle des projets éoliens	
<b>FAIBLE</b>	Unité paysagère sensibilité faible sans visibilité des projets éoliens	Unité paysagère sensibilité faible avec visibilité théorique et lointaine des projets éoliens	
<b>NUL</b>	Unité paysagère sensibilité nulle et visibilité nulle vis à vis des projets éoliens		
	Mer dans un rayon de 60 km en visibilité des macro-zones		Côte espagnole jusqu'au Cap Creus qui ferme le Golfe du Lion au Sud



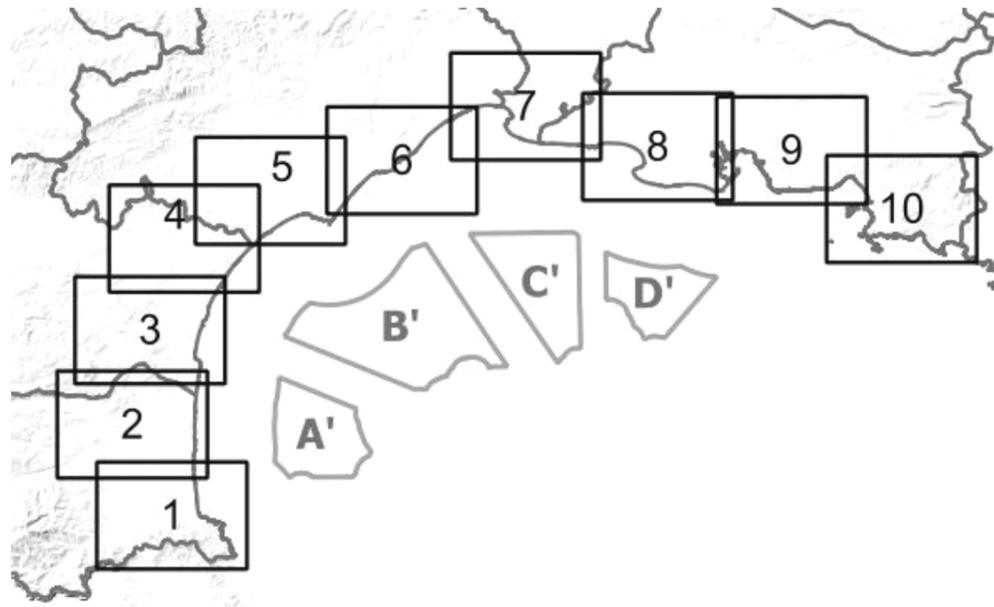
Echelle 1/225 000

0 10 20 30 km

Fond ScanREG, RGE, AII © IGN  
Réalisation : Olivier Tuffe Géomatique - Mars 2024

### 3.4.4. Sensibilité paysagère - Atlas A3

#### Découpage cartographique A3



#### Légende : Niveaux de sensibilité

	FORT		Unité paysagère sensibilité forte sans visibilité des projets éoliens		Unité paysagère sensibilité forte avec visibilité potentielle des projets éoliens
	MODERE		Unité paysagère sensibilité modérée sans visibilité des projets éoliens		Unité paysagère sensibilité modérée avec visibilité potentielle des projets éoliens
	FAIBLE		Unité paysagère sensibilité faible sans visibilité des projets éoliens		Unité paysagère sensibilité faible avec visibilité théorique et lointaine des projets éoliens
	NUL		Unité paysagère sensibilité nulle et visibilité nulle vis à vis des projets éoliens		
			Mer dans un rayon de 60 km en visibilité des macro-zones		Côte espagnole jusqu'au Cap Creus qui ferme le Golfe du Lion au Sud

#### Patrimoine bâti

- Port d'accostage historique
- Fort vauban
- Fort
- Tour
- Blockhaus
- Edifice civil
- Edifice religieux
- Architectural 20e et 21e siècle

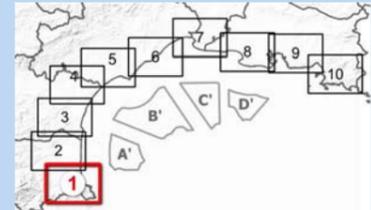
	Sensibilité forte	Sensibilité modérée
Port d'accostage historique		
Fort vauban		
Fort		
Tour		
Blockhaus		
Edifice civil		
Edifice religieux		
Architectural 20e et 21e siècle		

#### Pratique et découverte du territoire

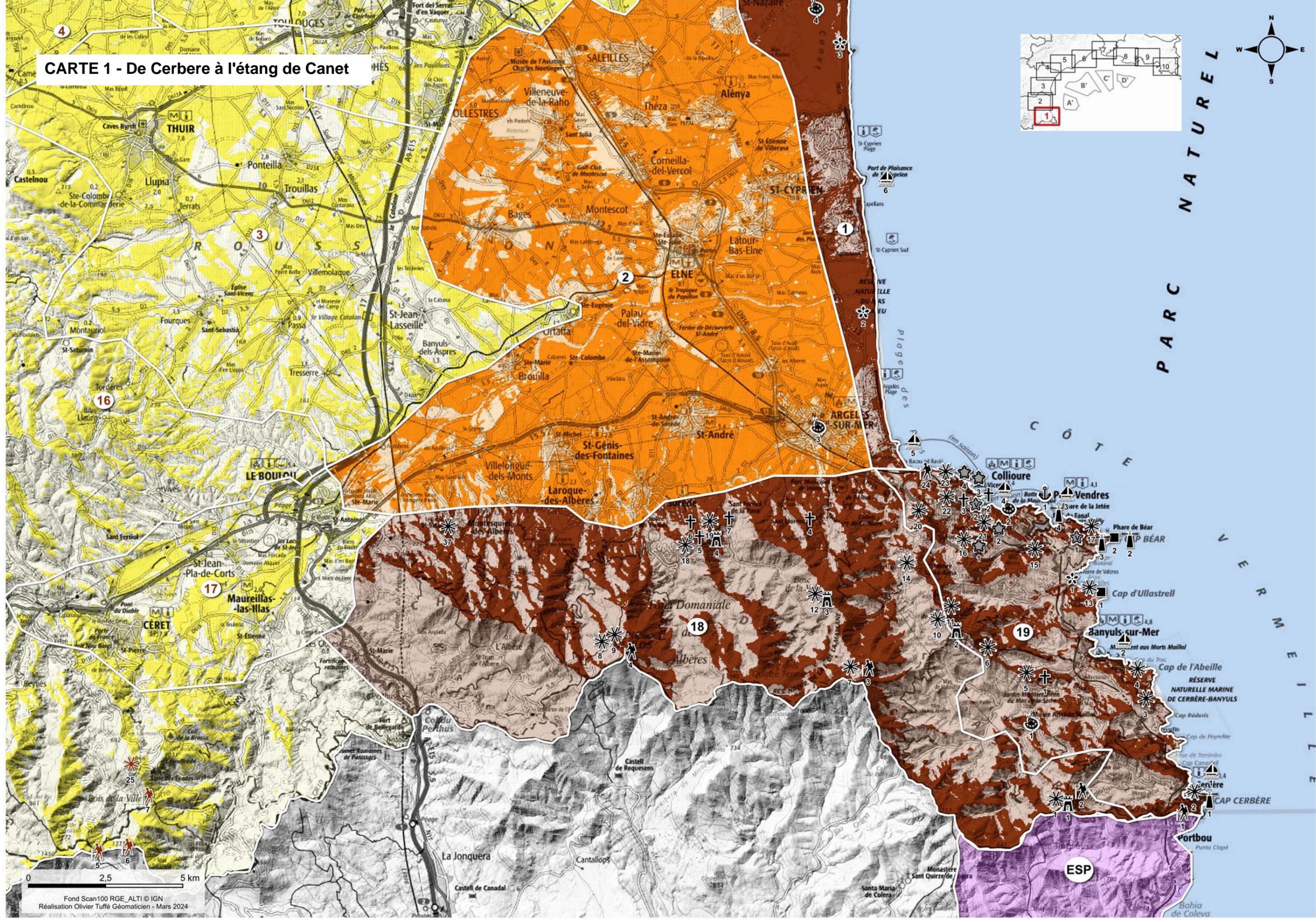
- Port de plaisance
- Port passagers
- Port économique
- Phares
- Panorama : sensibilité forte dans les unités paysagères en premier plan face à la mer et modérée pour les unités en arrière plan face à la mer
- Sentier : sensibilité forte dans les unités paysagères en premier plan face à la mer et modérée pour les unités en arrière plan face à la mer
- Terrain du conservatoire de littoral aménagé pour le grand public
- Représentations artistiques - Lieu ayant inspiré ou accueilli, peintre, écrivain, chanteur, sculpteur...

	Sensibilité forte	Sensibilité modérée
Port de plaisance		
Port passagers		
Port économique		
Phares		
Panorama		
Sentier		
Terrain du conservatoire de littoral		
Représentations artistiques		

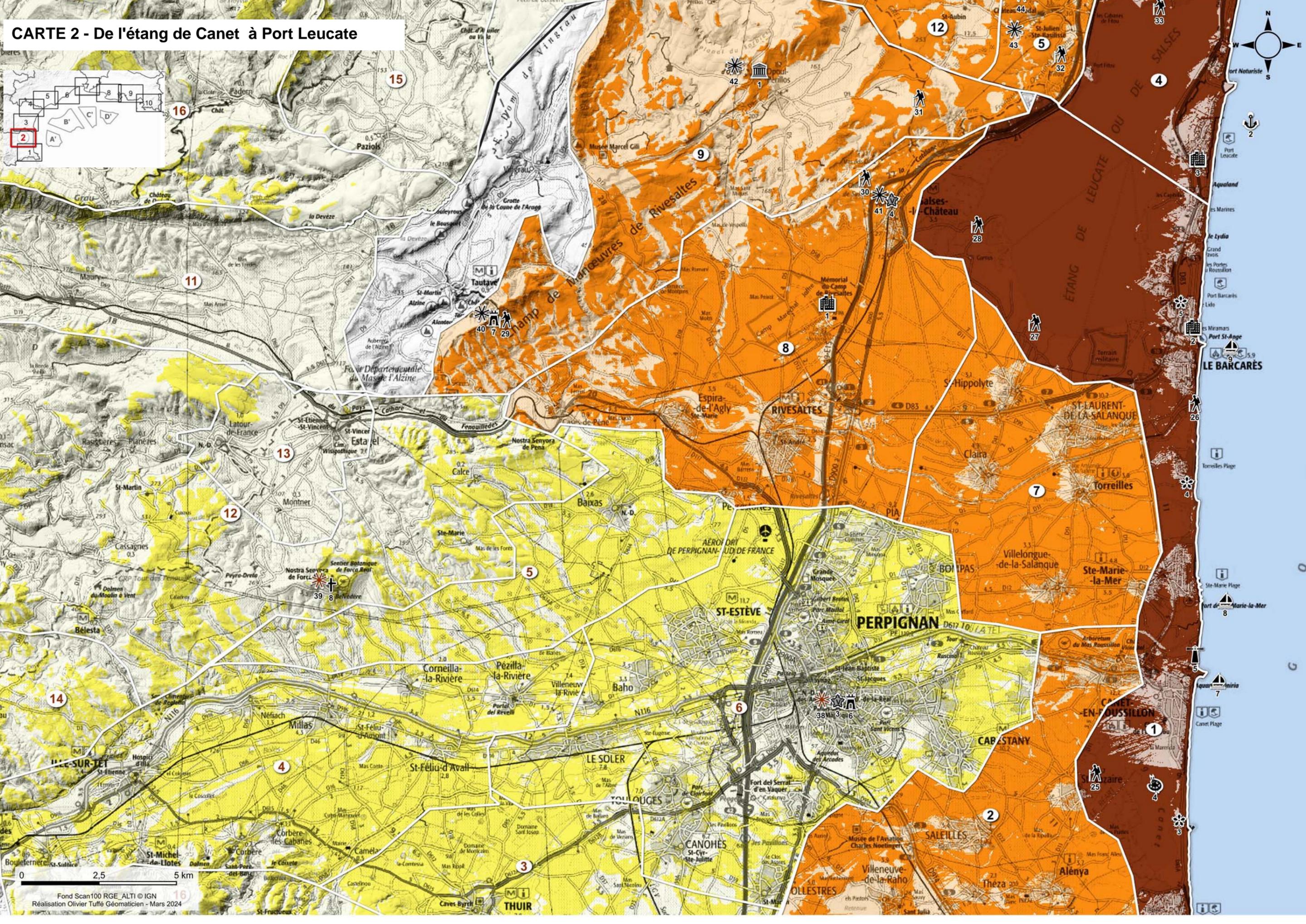
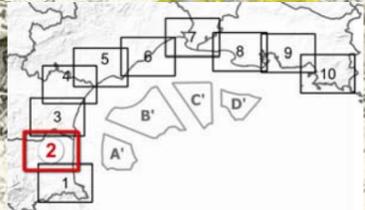
# CARTE 1 - De Cerbere à l'étang de Canet



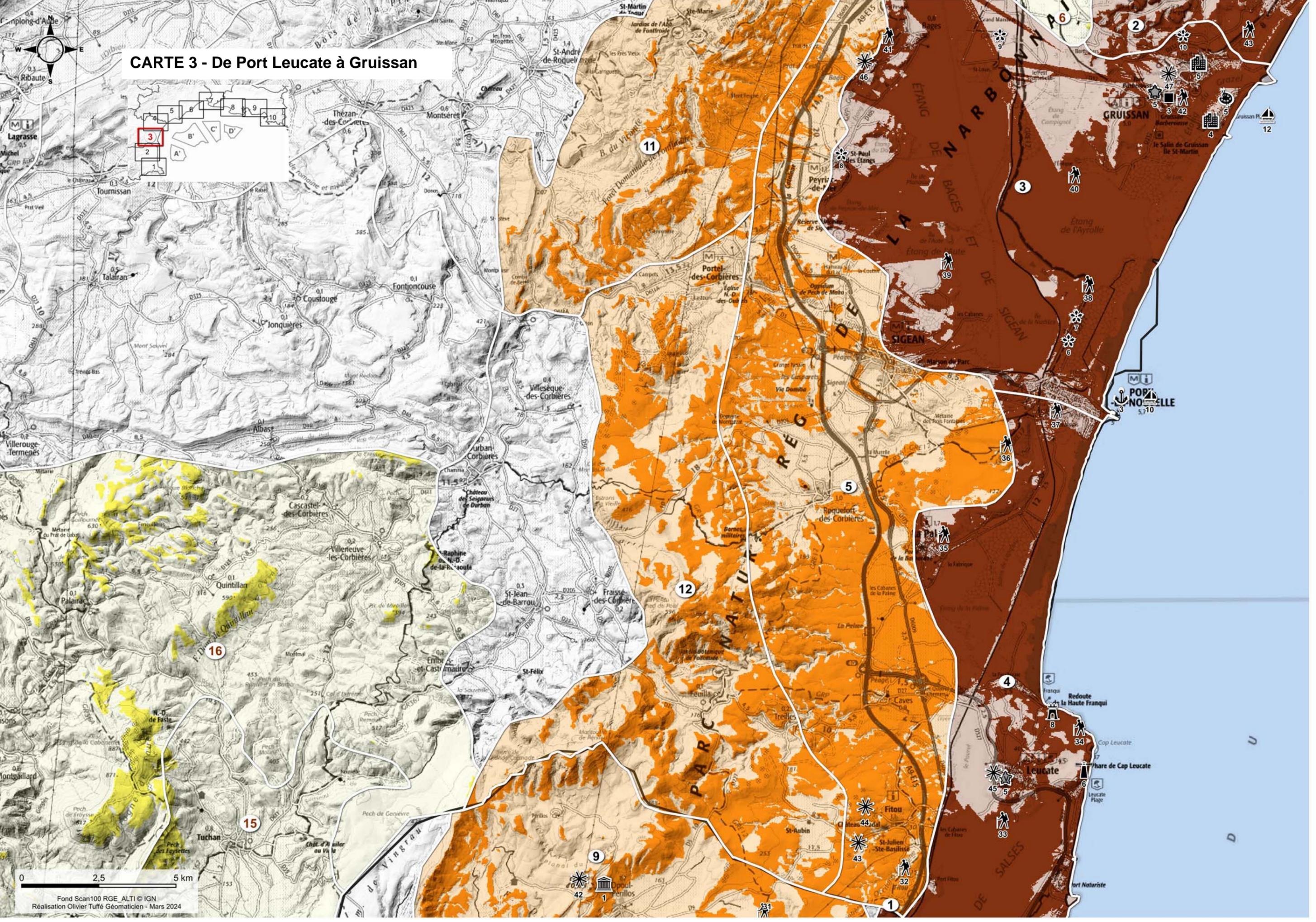
P A R C  
N A T U R E L



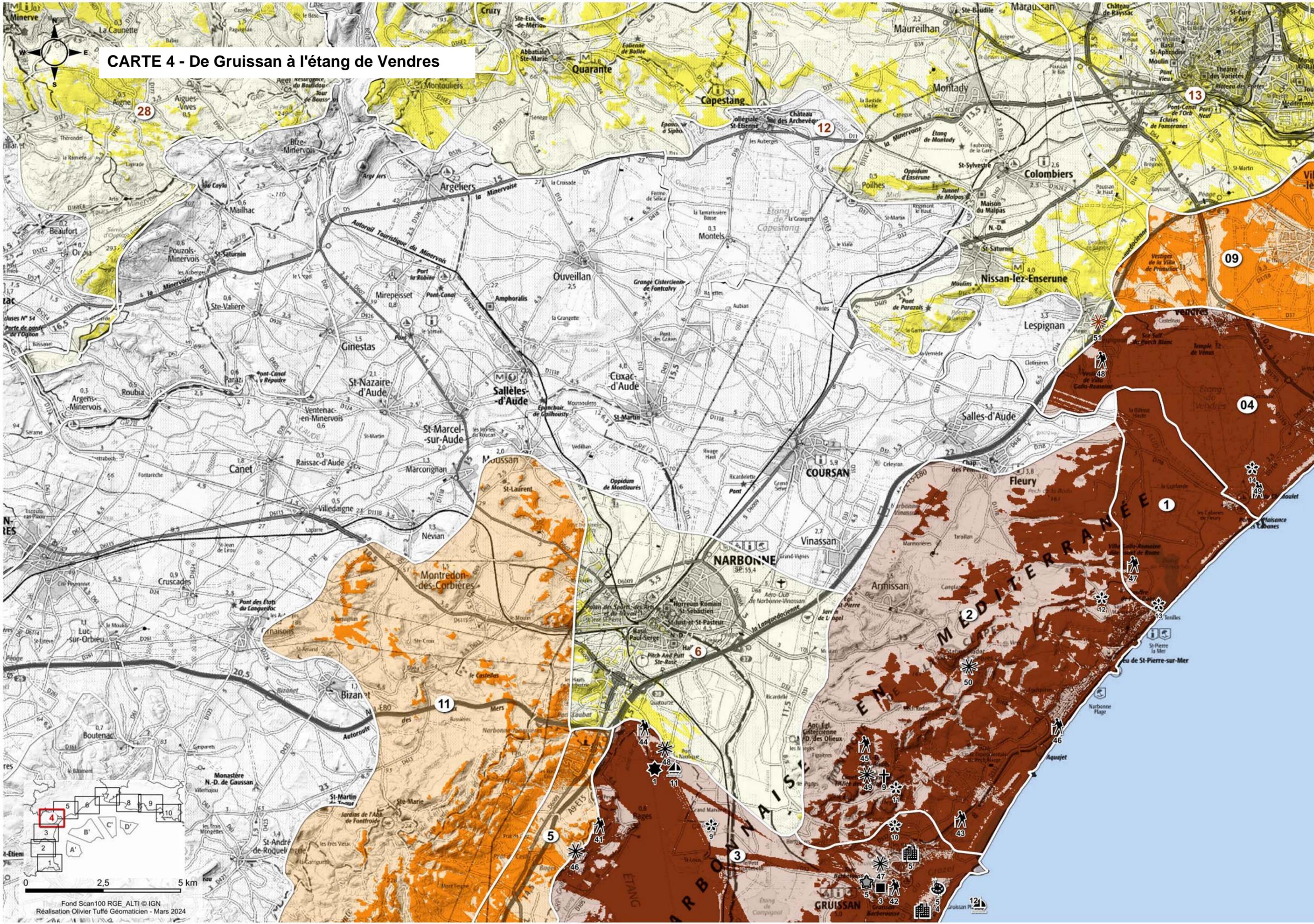
# CARTE 2 - De l'étang de Canet à Port Leucate



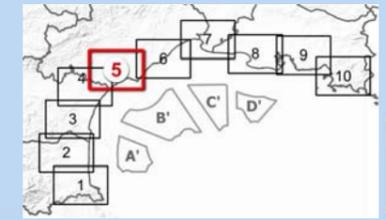
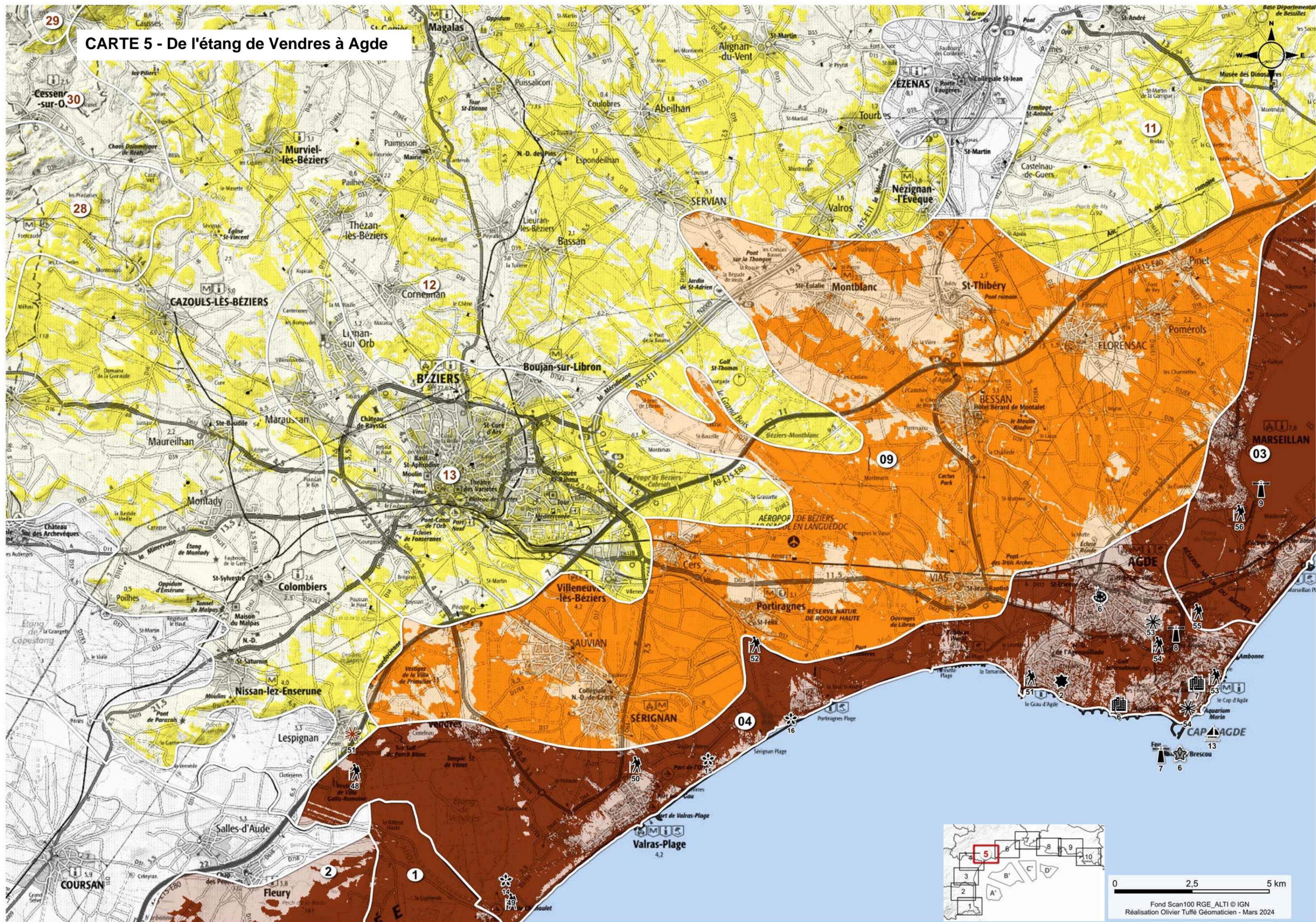
# CARTE 3 - De Port Leucate à Gruissan



# CARTE 4 - De Gruissan à l'étang de Vendres

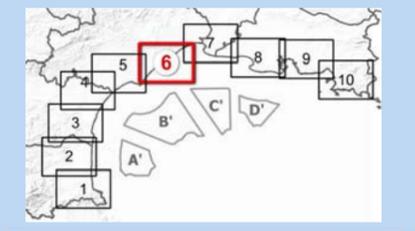
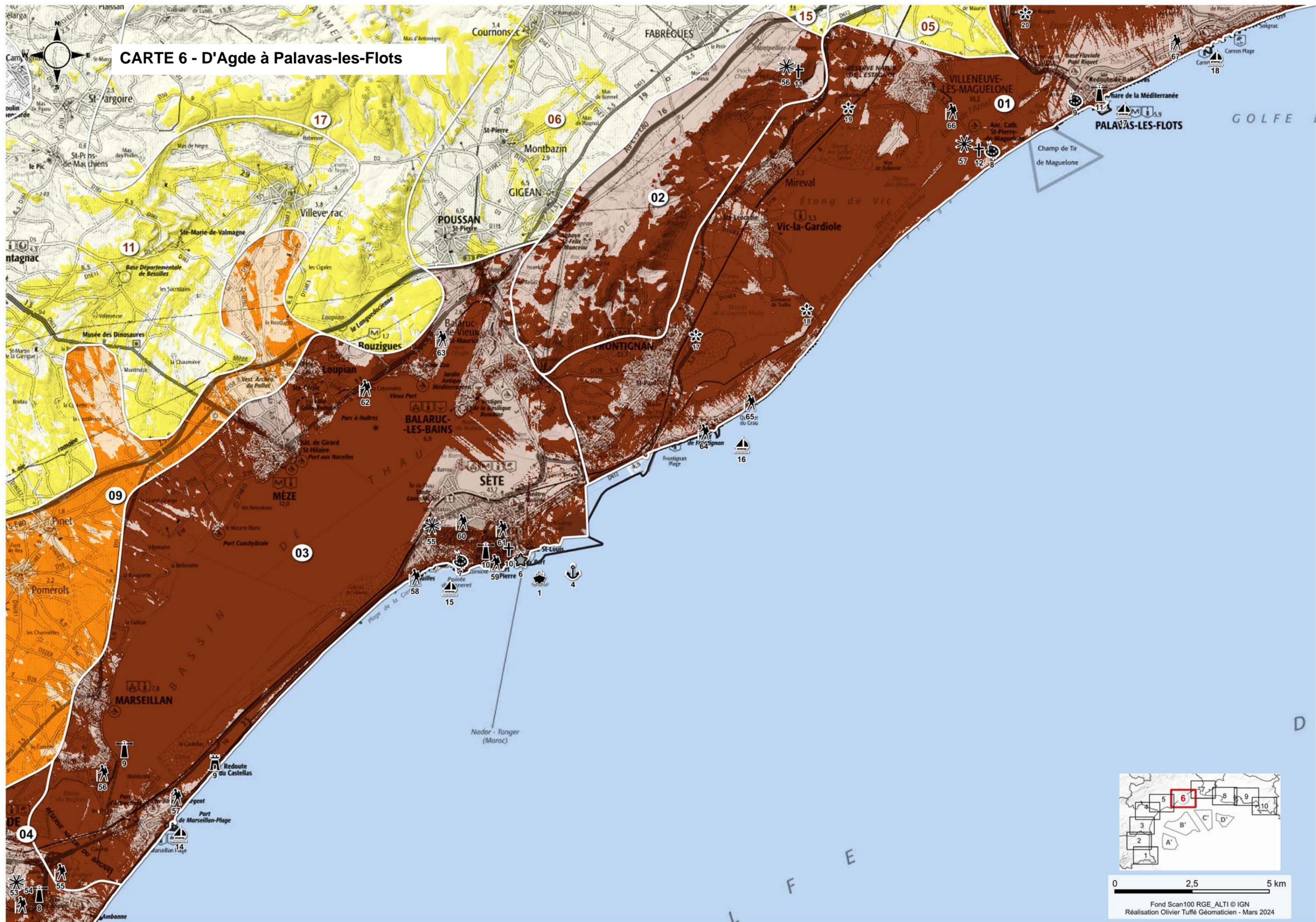


# CARTE 5 - De l'étang de Vendres à Agde



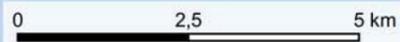
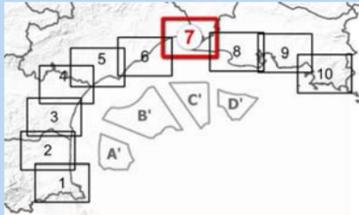
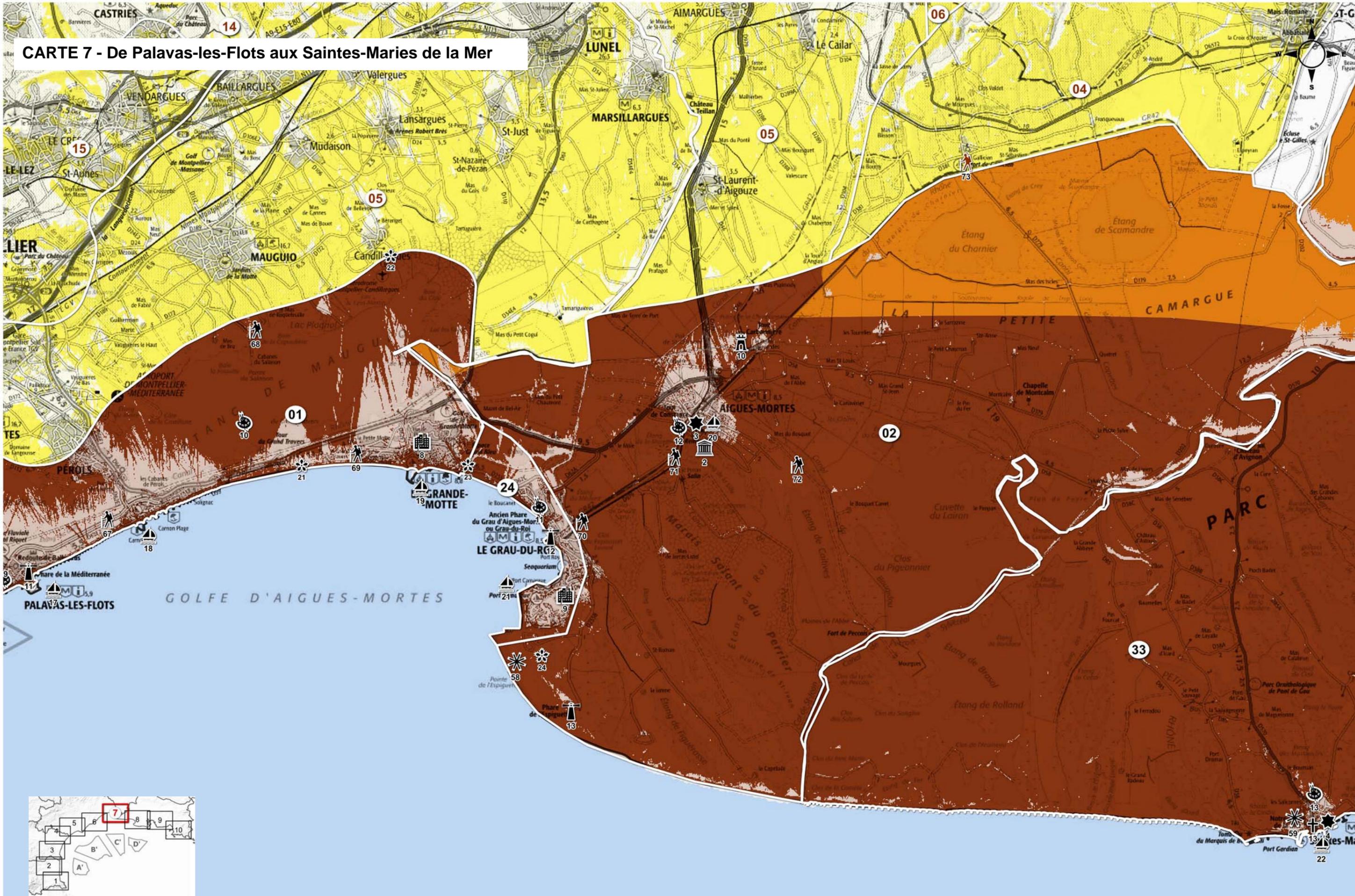
0 2,5 5 km  
Fond Scan100 RGE\_ALTI © IGN  
Réalisation Olivier Tuffé Géomaticien - Mars 2024

# CARTE 6 - D'Agde à Palavas-les-Flots



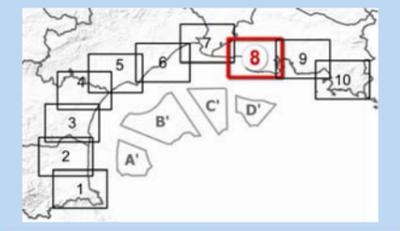
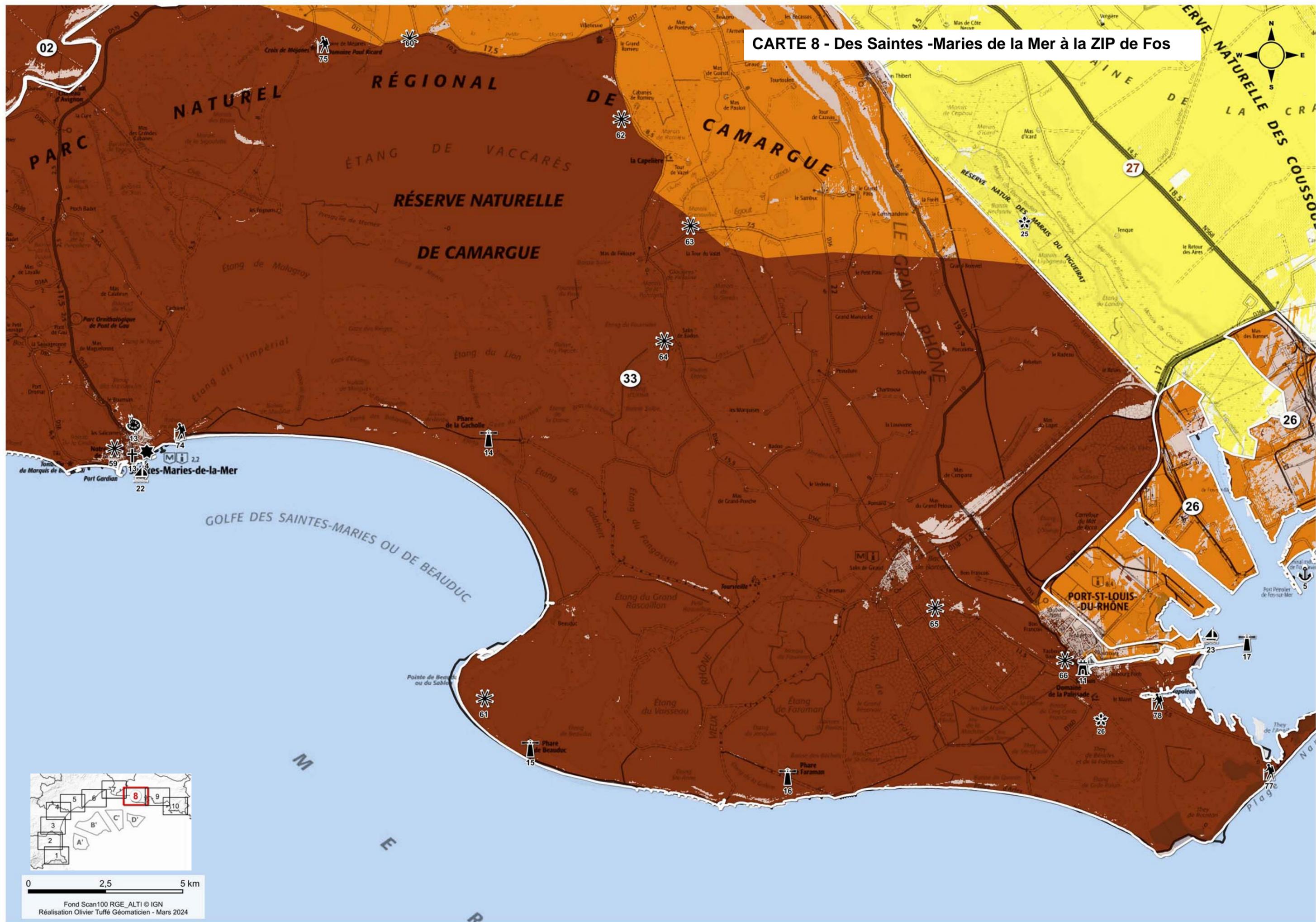
Fond Scan100 RGE\_ALTI © IGN  
Réalisation Olivier Tuffé Géomaticien - Mars 2024

# CARTE 7 - De Palavas-les-Flots aux Saintes-Maries de la Mer

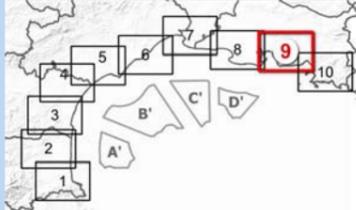
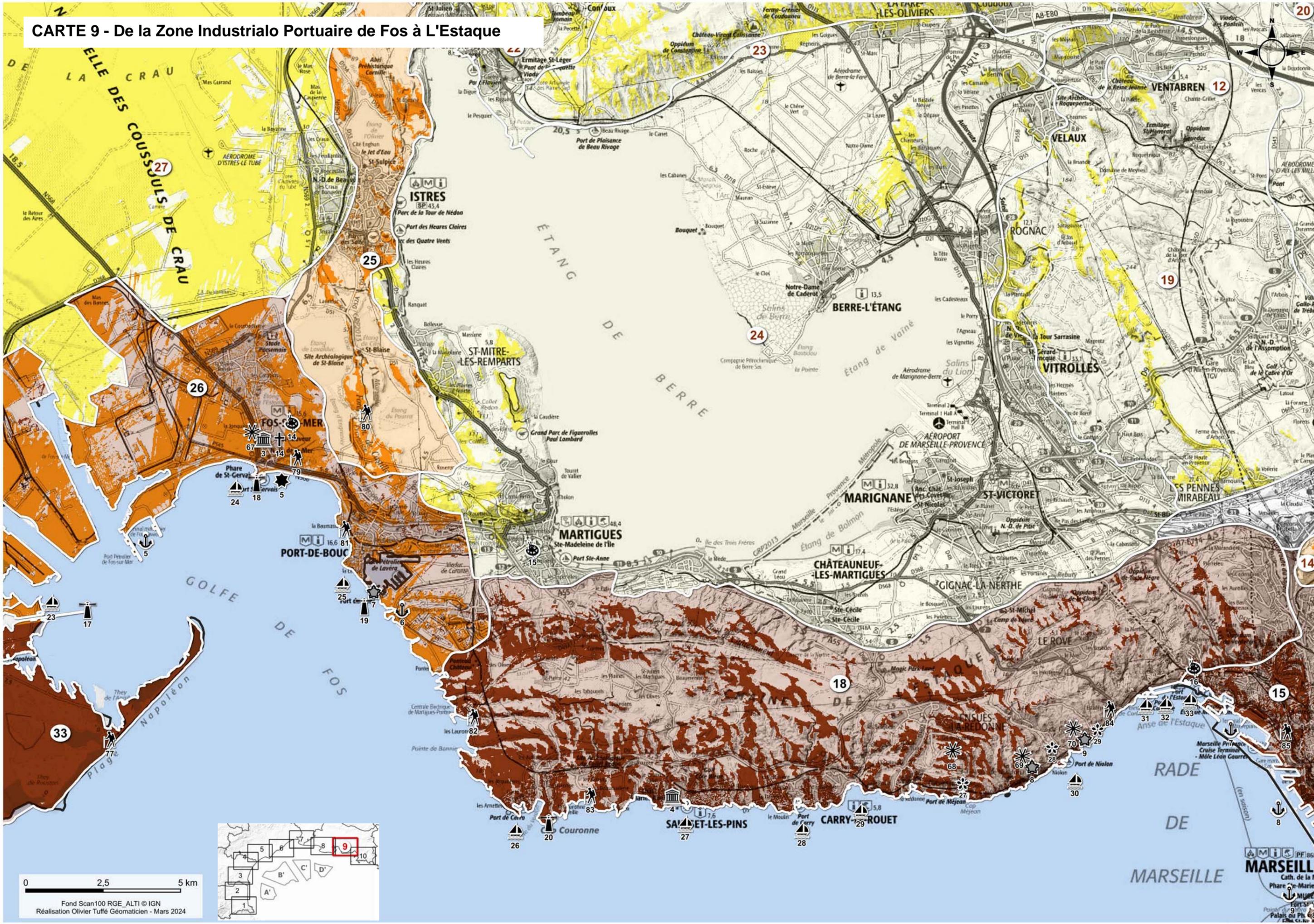


Fond Scan100 RGE\_ALTI © IGN  
Réalisation Olivier Tuffé Géomaticien - Mars 2024

CARTE 8 - Des Saintes -Maries de la Mer à la ZIP de Fos



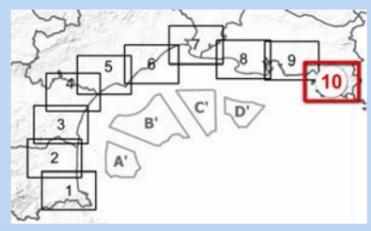
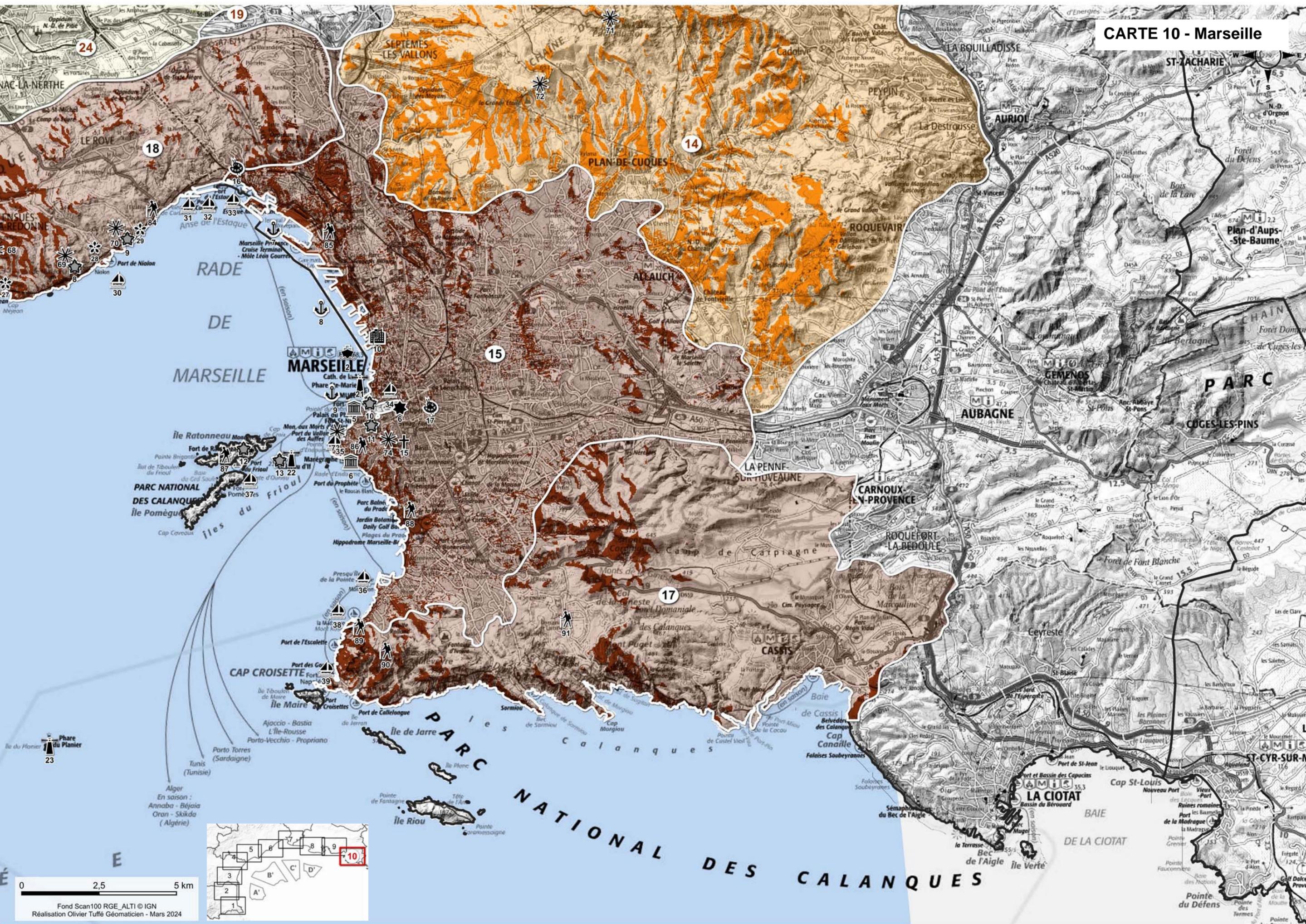
# CARTE 9 - De la Zone Industriale Portuaire de Fos à L'Estaque



0 2,5 5 km  
Fond Scan100 RGE\_ALTI © IGN  
Réalisation Olivier Tuffé Géomaticien - Mars 2024

MARSILLE  
Cath. de la M  
Phare de Marie  
MUSEE  
FOS-BEV  
Palais du P. 48  
E. de C. 10

# CARTE 10 - Marseille



### 3.4.5. Listings

#### Unités paysagères

##### Atlas des paysages des Pyrénées orientales

Dept	N° Unité	Dénomination de l'unité paysagère	Classement	Sensibilité
66	1	La côte sableuse et lagunaire du Roussillon	Orange	Orange
66	18	Le massif des Albères	Orange	Orange
66	19	La côte rocheuse des Albères et son vignoble	Orange	Orange
66	20	Le Vallespir	Orange	Orange
66	9	Les garrigues d'Opoul-Pénillos	Orange	Orange
66	14	Le plateau granitique de Roupidère	Orange	Orange
66	24	Le Haut-Fenouillèdes	Orange	Orange
66	6	L'agglomération de Perpignan	Orange	Orange
66	4	Le Riberal	Orange	Orange
66	8	Le Crest	Orange	Orange
66	17	La plaine de Céret aux portes du Vallespir	Orange	Orange
66	3	L'Aspre viticole	Orange	Orange
66	13	La plaine d'Estagel/Latour-de-France	Orange	Orange
66	5	Le piémont viticole du Foréa Real	Orange	Orange
66	2	La plaine d'Illobérès	Orange	Orange
66	12	Les coteaux viticoles de l'Agly et du Fenouillèdes	Orange	Orange
66	21	Les massifs du Canigou et du Puigmal	Orange	Orange
66	7	La Salanque	Orange	Orange
66	16	Le massif des Aspres	Orange	Orange
66	11	Le synclinal du Fenouillèdes	Orange	Orange

##### Atlas des paysages de l'Aude

Dept	N° Unité	Dénomination de l'unité paysagère	Classement	Sensibilité
11	1	L'embouchure de l'Aude	Orange	Orange
11	16	Les Hautes Corbières méditerranéennes	Orange	Orange
11	2	La montagne de la Clape	Orange	Orange
11	12	Le rebord oriental des Corbières	Orange	Orange
11	11	Les petites Corbières narbonnaises et le massif de Fontfroide	Orange	Orange
11		Le golfe de Narbonne (les étangs de Gruissan à Port-la-Nouvelle)	Orange	Orange
11	3	Narbonne et sa plaine bocagère	Orange	Orange
11	15	Le bassin viticole de Tuchan	Orange	Orange
11	4	Le littoral de Leucate au pied des Corbières	Orange	Orange
11	5	La plaine littorale et le piémont des Corbières	Orange	Orange
11	6	Narbonne et sa plaine bocagère	Orange	Orange

##### Atlas des paysages du Gard

Dept	N° Unité	Dénomination de l'unité paysagère	Classement	Sensibilité
30	05	La plaine du Vistre et du Vidourle	Orange	Orange
30	24	Le littoral urbanisé du Gard	Orange	Orange
30	02	La Camargue des marais	Orange	Orange
30	04	Les coteaux de la Costière	Orange	Orange
30	06	La plaine de la Costière	Orange	Orange

##### Atlas des paysages de l'Hérault

Dept	N° Unité	Dénomination de l'unité paysagère	Classement	Sensibilité
34	22	Les gorges de l'Hérault	Orange	Orange
34	15	L'agglomération de Montpellier	Orange	Orange
34	14	Les collines et garrigues en rive droite du Vidourle	Orange	Orange
34	28	Les vignes et les garrigues du Minervois et de Saint-Chinian	Orange	Orange
34	30	La vallée de l'Orb à travers les avants-monts	Orange	Orange
34	29	Les avants-monts	Orange	Orange
34	01	Le littoral et les étangs	Orange	Orange
34	27	Les pentes sud-est des avants-monts	Orange	Orange
34	33	Les vallées de la Salesse et du Jaur	Orange	Orange
34	17	Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure	Orange	Orange
34	04	Le littoral du Cap d'Agde à Vendres	Orange	Orange
34	09	La plaine de l'Orb	Orange	Orange
34	03	Le littoral de Sète et du bassin de Thau	Orange	Orange
34	06	La plaine de Fabrègues	Orange	Orange
34	02	La montagne de la Gardiole	Orange	Orange
34	05	La plaine de Lunel-Mauguio	Orange	Orange
34	32	Le Jaur et l'Orb au pied du Caroux	Orange	Orange
34	36	Les montagnes du Caroux et de l'Espinouse	Orange	Orange
34	13	Béziers et la vallée de l'Orb	Orange	Orange
34	12	Les collines viticoles du Biterrois et du Piscanois	Orange	Orange
34	26	Le creuset géologique du Salagou	Orange	Orange
34	07	La plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac	Orange	Orange
34	34	L'Escandorgue	Orange	Orange
34	25	Lodève	Orange	Orange
34	11	Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure	Orange	Orange

##### Atlas des paysages des Bouches-du-Rhône

Dept	N° Unité	Dénomination de l'unité paysagère	Classement	Sensibilité
13	15	Le bassin de Marseille	Orange	Orange
13	17	Le massif des Calanques	Orange	Orange
13	14	Le massif de l'Étoile et du Garlaban	Orange	Orange
13	21	Les chaînes des Côtes, des Roques et de la Trévaresse	Orange	Orange
13	20	Le plateau d'Aix-en-Provence	Orange	Orange
13	27	La plaine de la Crau	Orange	Orange
13	19	Le massif de l'Arbois	Orange	Orange
13	23	La chaîne de la Fare	Orange	Orange
13	18	La chaîne de l'Estaque et la côte Bleue	Orange	Orange
13	26	Le golfe de Fos	Orange	Orange
13	33	La Camargue et l'embouchure du Rhône	Orange	Orange
13	12	Le bassin d'Aix-en-Provence	Orange	Orange
13	22	La vallée de la Touloubre	Orange	Orange
13	24	L'étang de Berre	Orange	Orange
13	29	Le massif des Alpilles	Orange	Orange
13	28	Les marais des Baux	Orange	Orange
13	25	Les étangs d'Istres et de Saint-Blaise	Orange	Orange

Unité paysagère "en premier plan face à la mer"

Unité paysagère "en arrière plan face à la mer"

Sensibilité Forte

Modérée

Faible

## Lieux d'accostage historique



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	11	Narbonne	Narbonne	Etang de Bages actuel - Narbo Martius 78 av. JC système portuaire /comprenant plusieurs ports et canaux	Port d'accostage historique	Port d'accostage historique	MH PNR
2	34	Agde	Agde	Grec en 550 av JC	Port d'accostage historique	Port d'accostage historique	
3	30	Aigues-Mortes	Aigues-Mortes	Depart 7 et 8ème Croisade 1248 /et 1270 St Louis	Port d'accostage historique	Port d'accostage historique	MH
4	13	Saintes-Maries-de La Mer	Saintes-Maries-de La Mer	Accostage - env. 45 ap. JC Marie Madeleine, Lazare, Marthe, /Marie Jacobé, Marie Salomé, Sara	Port d'accostage historique	Port d'accostage historique	MH SI PNR
5	13	Fos-sur-Mer	Fos-sur-Mer	Accostage	Port d'accostage historique	Port d'accostage historique	MH
6	13	Marseille	Marseille	Greco de Phocée env 600 av JC	Port d'accostage historique	Port d'accostage historique	SC SPR

## Patrimoine bâti - Fort Vauban



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Port-Vendres	Port-Vendres	Fort Béar	Patrimoine bâti	Fort Vauban	SC
2	66	Collioure	Collioure	Chateau Royal fortifié	Patrimoine bâti	Fort Vauban	SI
3	66	Perpignan	Perpignan	Fort vauban	Patrimoine bâti	Fort Vauban	MH-ins SPR
4	66	Salses-le-Château	Salses-le-Château	Fort vauban	Patrimoine bâti	Fort Vauban	MH-cl SC
5	11	Leucate	Leucate	Fort Vauban	Patrimoine bâti	Fort Vauban	MH SPR SI PNR
6	34	Agde	Brescou	Fort de Brescou	Patrimoine bâti	Fort Vauban	MH-ins

## Blockhaus



## Patrimoine bâti - Fort



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Collioure	Collioure	Fort Dugommier	Patrimoine bâti	Fort	SC MH ins
2	66	Collioure	Collioure	Fort St Elme	Patrimoine bâti	Fort	SC
3	66	Collioure	Collioure	Fort Miradoux	Patrimoine bâti	Fort	SI
4	66	Collioure	Collioure	Fort Carré et tour de l'Etoile	Patrimoine bâti	Fort	SI
5	11	Gruissan	Gruissan	Chateau fort vestiges	Patrimoine bâti	Fort	MH ins SI PNR
6	34	Sète	Sète	Fort Richelieu	Patrimoine bâti	Fort	MH ins SPR
7	13	Martigues	Bouc	Fort de Bouc	Patrimoine bâti	Fort	MH-ins
8	13	Le Rove	Le Rove	Fort de Niolon haut	Patrimoine bâti	Fort	SC
9	13	Le Rove	Le Rove	Fort de Figuerolles	Patrimoine bâti	Fort	SC
10	13	Marseille	Marseille	Fort Saint-Jean	Patrimoine bâti	Fort	SPR
11	13	Marseille	Marseille	Fort Saint-Nicolas	Patrimoine bâti	Fort	SPR
12	13	Marseille	Marseille	Forts du frioul (Ratonneau et Pomègues) et hopital Ste Caroline	Patrimoine bâti	Fort	PN
13	13	Marseille	Marseille	Château d'If	Patrimoine bâti	Fort	MH-p-ins PN

## Patrimoine bâti - Tours signaux et redoutes



Numéro	Département	Commune	Dénomination	Protection
1	66	Cerbère	Tour de Querroig	SC
2	66	Collioure	Tour Madeloc	SI
3	66	Argelès-sur-Mer	Tour de la Maçana ou Massane	
4	66	Argelès-sur-Mer	Tour Ultrera	
5	66	Corsavy	Tour Batera	SC
6	66	Perpignan	Palais des Rois de Majorque	SPR
7	66	Tautavel	Torre del Far	MH-ins PNR
8	11	Leucate	Redoute de La Haute Franqui	SI MH
10	30	Aigues-Mortes	Tour Carbonnière	SC MH
11	13	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Tour St Louis - Belvédère	MH ins SI
9	34	Sète	Redoute du Castellas	

## Patrimoine bâti - Edifices religieux



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Banyuls-sur-Mer	Banyuls-sur-Mer	Chapelle ND de La salette	Patrimoine bâti	Religieux	SC
2	66	Collioure	Collioure	Chapelle St Vincent	Patrimoine bâti	Religieux	SI
3	66	Collioure	Collioure	Eglise ND des Anges	Patrimoine bâti	Religieux	SI
4	66	Argelès-sur-Mer	Arlegès-sur-Mer	Chapelle St Laurent du Mont	Patrimoine bâti	Religieux	MH CI
5	66	Sorède	Sorède	Ermitage ND du Château	Patrimoine bâti	Religieux	
6	66	Sorède	Sorède	Chapelle du Christ	Patrimoine bâti	Religieux	
7	66	Argelès-sur-Mer	Arlegès-sur-Mer	Chapelle St Alexandre de La Pava	Patrimoine bâti	Religieux	MH ins
8	66	Montner	Millas	Chapelle Nostra Senyora de Força Real	Patrimoine bâti	Religieux	SI PNR
9	11	Gruissan	Gruissan	Chapelle ND des Auzils Cimetière marin	Patrimoine bâti	Religieux	SC PNR
10	34	Sète	Sète	Cimetière marin	Patrimoine bâti	Religieux	SPR MH-ins MH-cl
11	34	Fabrègues	Fabrègues	Chapelle St Bauzille	Patrimoine bâti	Religieux	SC
12	34	Villeneuve-lès-Magu	Villeneuve-lès-Maguelone	Ilôt et cathédrale St Pierre de Maguelone	Patrimoine bâti	Religieux	MH
13	13	Saintes-Maries-de-la-Mer	Saintes-Maries-de-la-Mer	Eglise ND de La Mer	Patrimoine bâti	Religieux	MH CI SI PNR
14	13	Fos-sur-Mer	Fos-sur-Mer	Eglise St Sauveur	Patrimoine bâti	Religieux	MH
15	13	Marseille	Marseille	ND de La Garde	Patrimoine bâti	Religieux	SC

## Patrimoine bâti - Patrimoine civil



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Opoul-Périllos	Opoul-Périllos	Chateau d'Opoul vestiges	Patrimoine bâti	Civil	SC PNR
2	30	Aigues-Mortes	Aigues-Mortes	Rempart et ville du XIII e siècle	Patrimoine bâti	Civil	SC SI MH
3	13	Fos-sur-Mer	Fos-sur-Mer	Rempart	Patrimoine bâti	Civil	MH
4	13	Sausset-les-Pins	Sausset-les-Pins	Château (Charles-Roux 1854)	Patrimoine bâti	Civil	
5	13	Marseille	Marseille	Palais du Pharo	Patrimoine bâti	Civil	SPR
6	13	Marseille	Marseille	Marégraphe	Patrimoine bâti	Civil	SC MH-p-ins MH-cl PNR



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Salses-le-Château	Salses-le-Château	Mémorial du Camp de Rivesaltes	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	MH-ins
2	66	Le Barcarès	Port-Barcarès	Station balnéaire de la mission Racine de Port Barcarès ; VVF Portes du Roussillon ; le Lydia ; le musée des sables (allée des arts) ; immeuble Estany ; immeuble Miramars	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	Architecture contemporaine remarquable
3	11	Leucate	Port Leucate	Station balnéaire de Port Leucate ; VVF les Rives des Corbières ; village grec ; station balnéaire de la Mission Racine	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	Architecture contemporaine remarquable
4	11	Gruissan	Gruissan	Les Chalets Gruissan Plage	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	PNR
5	11	Gruissan	Port Gruissan	Station balnéaire de la Mission Racine	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	Architecture contemporaine remarquable
6	34	Agde	Port-Ambonne	Village de vacances	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	Architecture contemporaine remarquable
7	34	Agde	Cap d'Agde	Station balnéaire de la Mission Racine du Cap d'Agde : port Saint-Martin (quais, voirie et îlot d'habitation)	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	Architecture contemporaine remarquable
8	34	La-Grande-Motte	La-Grande-Motte	Station balnéaire de la Mission Racine de La Grande Motte	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	SI Architecture contemporaine remarquable
9	30	Le Grau-du-Roi	Port Camargue	Port Camargue : la capitainerie, ensemble urbain du quai d'honneur (résidences le Suffren, le Grand Pavois, les jardins du Port, le Grand Galion), la marina Les Camarguaises Sud	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	Architecture contemporaine remarquable
10	13	Marseille	Marseille	Tour CMA CGM, tour Marseillaise, Mucem	Patrimoine bâti	Architectural 20e et 21e siècle	



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Catégorie	Description	Description_2	Protection
1	66	Banyuls-sur-Mer	Banyuls	Représentation artistique	Maillol		SC
2	66	Collioure	Collioure	Représentation artistique	Henri Matisse, André Derain, Georges Braque, Raoul Dufy, /Paul Signac, Etienne Terrus, Albert Marquet, Manguin, /Camoin, Achille Lauger, Adolphe Appian, Pierre Daura, /Camille Descossy, Henri De Maistre, Julien Descossy, /Henri Martin, Camill et Julien Des		SI
3	66	Argelès-sur-Mer	Argelès-sur-Mer	Représentation artistique	Thomas Verny, Etienne Terrus, Louis Bausil		
4	66	Canet-en-Roussillon	Le Canet	Représentation artistique	Marie Claude Canet		
5	11	Gruissan	Gruissan	Représentation artistique	Lina Bill, Yves Pothier, Marie Claude Canet, /Roger Decaux, Catherine James, Pascal Giroud		
6	34	Agde	Agde	Représentation artistique	Louis Paul,		MH
7	34	Sète	Sète	Représentation artistique	Vernet, Julius Hintz, Jules Troncy, Jean Noël Le Junter, /François Desnoyer, Albert Marquet, Vincent Bioulès, /Louis Peyré, Phillipe Roussel, Paul Valery, Colette Richarme, /Gabriel Couderc, Thomas Verny		
8	34	Villeneuve-lès-Maguelone	Maguelone	Représentation artistique	Jacques Moulinier, Eugène Baudoin, Thomas Verny, /Michel Maximilien Leenhardt, Alain Maupuy, Jean Sabatier, Alain Huc		MH
9	34	Palavas-les-Flots	Palavas	Représentation artistique	Gustave Courbet, Jean Aristide Rudel, /Colette Richarme, Henri Benizet, Vincent Bioulès, /Claude Bonhomme, Jean Noël Le Junter		SI
10	34	Mauguio	Etang de l'Or	Représentation artistique	Vincent Bioulès		SC
11	30	Le Grau-du-Roi	Le Grau du Roi	Représentation artistique	Christian Guinet, Jean Marie Canetta, /Christian Martel, Jean Noël Le Junter		
12	30	Aigues-Mortes	Aigues-Mortes	Représentation artistique	Le Lorrain, Frederic Bazille, Mauricez Denis, /Thomas Verny, Edouard Doigneau, René Ménard		
13	13	Saintes-Maries-de-la-Mer	Saintes-Maries-de-la-Mer	Représentation artistique	Van Gogh, Garibaldi, Leo Lelée, Yvonne Jean-Haffen, /Edouard Doigneau, Nicolai Barrera, Lucien Clergue		MH SI
14	13	Fos-sur-Mer	Fos-sur-Mer	Représentation artistique	Joseph Garibaldi		
15	13	Martigues	Martigues	Représentation artistique	Felix Ziem, Dufy, Adolphe Gausson, Louis Mathieu, /Verdilhan, Adolphe Gausson, Fortuné Car, Adolphe Appian,		PDA
16	13	Marseille	L'Estaque	Représentation artistique	Cezanne, Renoir, Braque, Derain Dufy, /Fries, Marquet, Guigou, Monticelli		MH
17	13	Marseille	Marseille	Représentation artistique	Emile Loubon, Jean Baptiste Olive, David Dellepiane, /Joseph Garibaldi, Henri-Edmond Cross, Adolphe Monticelli, /Auguste Renoir, Albert Marquet, Jean Paul Flandrin, Paul Guigou	Vue sur Marseille depuis les Aygalades un jour /de marché Emile Loubon 1853	



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Cerbère	Cerbère	Port de Cerbère	Port	Port de plaisance	
2	66	Banyuls-sur-Mer	Banyuls-sur-Mer	Port de Banyuls-sur-Mer	Port	Port de plaisance	
3	66	Port-Vendres	Port-Vendres	Port de Port-Vendres	Port	Port de plaisance	
4	66	Collioure	Collioure	Port de Collioure	Port	Port de plaisance	SI
5	66	Argelès	Argelès	Port d'Argelès	Port	Port de plaisance	
6	66	St-Cyprien Plage	St-Cyprien Plage	Port de St-Cyprien Plage	Port	Port de plaisance	
7	66	Canet Plage	Canet Plage	Port de Canet Plage	Port	Port de plaisance	
8	66	Sainte-Marie-la-Mer	Sainte-Marie-la-Mer	Sainte-Marie Plage	Port	Port de plaisance	
9	66	Port-Bacarès	Port-Bacarès	Port de Port-Bacarès	Port	Port de plaisance	
10	11	Port-La-Nouvelle	Port-La-Nouvelle		Port	Port de plaisance	
11	11	Narbonne	Narbonne	Etang de Bages actuel	Port	Port de plaisance	MH PNR
12	11	Gruissan	Gruissan		Port	Port de plaisance	PNR
13	34	Agde	Agde	Port de la Clape et marinas	Port	Port de plaisance	
14	34	Marseillan Plage	Marseillan Plage	Port de Marseillan Plage	Port	Port de plaisance	
15	34	Sète	Sète	Port des Quilles	Port	Port de plaisance	
16	34	Frontignan	Frontignan	Port de Frontignan	Port	Port de plaisance	
17	34	Palavas-Les-Flots	Palavas-Les-Flots	Port de Palavas-Les-Flots	Port	Port de plaisance	
18	34	Carnon	Carnon	Port de Carnon	Port	Port de plaisance	
19	30	La-Grande-Motte	La-Grande-Motte	Port de La-Grande-Motte	Port	Port de plaisance	SI
20	30	Aigues-Mortes	Aigues-Mortes	Port du Roy	Port	Port de plaisance	MH SPR
21	30	Le Grau-du-Roi	Le Grau-du-Roi	Marinas de Port Camargue	Port	Port de plaisance	
22	13	Saintes-Maries-de La Mer	Saintes-Maries-de La Mer	Port Gardian - Accostage	Port	Port de plaisance	MH Ins PNR
23	13	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Port de Port-St-Louis-du-Rhône	Port	Port de plaisance	MH
24	13	Fos-sur-Mer	Fos-sur-Mer	Port St-Gervais	Port	Port de plaisance	MH
25	13	Port-de-Bouc	Port-de-Bouc	Port de Port-de-Bouc	Port	Port de plaisance	
26	13	Carro	Carro	Port de Carro	Port	Port de plaisance	
27	13	Sausset-Les-Pins	Sausset-Les-Pins	Port de Sausset-Les-Pins	Port	Port de plaisance	SI
28	13	Carry-Le-Rouet	Carry-Le-Rouet	Port de Carry	Port	Port de plaisance	
29	13	Carry-Le-Rouet	Carry-Le-Rouet	Port de Rouet	Port	Port de plaisance	
30	13	Ensuès-La-Redonne	Ensuès-La-Redonne	Port de Niolon	Port	Port de plaisance	SC
31	13	Marseille	Marseille	Port de Corbière	Port	Port de plaisance	
32	13	Marseille	Marseille	Port de La Lave	Port	Port de plaisance	
33	13	Marseille	Marseille	Port de l'Estaque	Port	Port de plaisance	MH
34	13	Marseille	Marseille	Vieux port	Port	Port de plaisance	SPR
35	13	Marseille	Marseille	Port de plaisances de la Pointe Rouge	Port	Port de plaisance	
36	13	Marseille	Marseille	Port du Frioul	Port	Port de plaisance	
37	13	Marseille	Marseille	Port de la Madrague	Port	Port de plaisance	
38	13	Marseille	Marseille	Port des Goudes	Port	Port de plaisance	SC PN

## Port passagers



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	34	Sète	Sète	Port passagers	Port	Port passagers	MH SPR
2	13	Marseille	Marseille	Port de la Joliette et Estaque	Port	Port passagers	

## Port de commerce



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Port-Vendres	Port-Vendres	Port de Port-Vendres	Port	Port économique	
2	11	Port Leucate	Port Leucate		Port	Port économique	MH
3	11	Port-La-Nouvelle	Port-La-Nouvelle		Port	Port économique	
4	34	Sète	Sète	Port industriel	Port	Port économique	
5	13	Fos-sur-Mer	Fos-sur-Mer	Grand port maritime de Marseille	Port	Port économique	
6	13	Lavera	Lavera	Site industriel et port pétrolier de Lavera	Port	Port économique	
7	13	Marseille	Marseille	Port de pêche de Saumaty	Port	Port économique	
8	13	Marseille	Marseille	Port économique d'Arenc	Port	Port économique	
9	13	Marseille	Marseille	Port	Port	Port économique	SC SPR



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Cerbère	Phare du Cap Cerbère		Phare	Phare	
2	66	Port-Vendres	Phare de Béar		Phare	Phare	SC
3	66	Port-Vendres	Semaphore de Béar		Phare	Phare	SC
4	66	Port-Vendres	Phare de la Jetée	Phare	Phare	Phare	
5	66	Cannet-en-Roussillon	Phare du Sardinal		Phare	Phare	
6	11	Leucate	Phare de Cap Leucate		Phare	Phare	SI PNR
7	34	Cap d'Agde	Phare du Fort de Brescou		Phare	Phare	
8	34	Agde	Phare du Mt St Loup		Phare	Phare	SPR
9	34	Marseillan	Phare des Onglous	Débouché du canal du Midi dans le bassin	Phare	Phare	Site classé - UNESCO
10	34	Sète	Phare St Clair		Phare	Phare	MH ins SPR
11	34	Palavas-les-Flots	Phare de Palavas-les-Flots		Phare	Phare	
12	30	Le Grau-du-Roi	Phare du Grau-du-Roi		Phare	Phare	MH CL SI
13	30	Le Grau-du-Roi	Phare de l'Espiguette		Phare	Phare	MH et SC
14	13	Arles	Phare de La Gacholle		Phare	Phare	SC PNR
15	13	Arles	Phare de Beauduc		Phare	Phare	MH S ins PNR
16	13	Arles	Phare de Faraman		Phare	Phare	MH SI PNR
17	13	Port-Saint-Louis-Du-Rhône	Port-Saint-Louis-Du-Rhône		Phare	Phare	
18	13	Fos-sur-Mer	Phare St Gervais		Phare	Phare	MH ins
19	13	Port de Bouc	Phare du Fort de Bouc		Phare	Phare	MH PNR
20	13	La Couronne	Phare du Cap Couronne		Phare	Phare	
21	13	Marseille	Phare Ste-Marie		Phare	Phare	SPR
22	13	Marseille	Chateau d'If		Phare	Phare	MH
23	13	Ile du Planier - Marseille	Phare du Planier		Phare	Phare	MH CI



Numéro	Dept	Commune	Lieu	Description	Type
1	66	Cerbère	Côte Vermeille	Sentier littoral de Cerbere à Argelès	Sentier littoral
2	66	Cerbère	Cerbère	GRT 91 par les crêtes	GR
3	66	Argelès-sur-Mer	Albères	GR10 Puig de Sallfort	GR
4	66	Sorède	Albères	GR10 Pic Neulos	GR
5	66	Céret	Alberes	GR10 coll del Pou de la Neu	GR
6	66	Céret	Alberes	Sentier du Pic de Les Salines	Sentier local
7	66	Céret	Albères	GR 10 col el Cortal d'en Jacques	GR
8	66	Amélie-les-Bains-Palalda	Roc de Sant Salvador	Sentier de crete	Sentier local
9	66	Amélie-les-Bains-Palalda	Serra de Montner	GRP tour du Vallespir GRP ronde du Canigou	GRP
10	66	Reynès	Albères	Sentier de crete Peira Baixa	Sentier local
11	66	Montbolo	Montbolo	GRP Tour du Canigou village perché panorama	GRP
12	66	La Bastide	Canigou	GRP Tour du canigou et divers sentiers	GRP sentiers locaux
13	66	Saint-Marsal	St Marsal	Sentier de St Marsal à la tore de Batera	Sentier local
14	66	Taurinya	Canigou	Sentier de la crête du Barbet	Sentier local
15	66	Vernet-les-Bains	Canigou	Sentier d'accès au sommet de Canigou	Sentier local
16	66	Estoher	Canigou	GR 36 Ras de Prat Cabrera	GR
17	66	Taurinya	Canigou	GR10 GR36 GR T83 GRP Tour du Canigou	GR GRP
18	66	Taurinya	Canigou	GR T83 Ras dels Cortalets	GR
19	66	La Bastide	La Bastide	Sentier de Baillestavy à La Bastide	PR
20	66	Glorianes	Canigou	Sentier d'accès au sommet Santa Anna Dels Quatre Termes	Sentier local
21	66	Oms	Oms	PR Oms Roc Catri table d'orientation	PR
22	66	Glorianes	Canigou	Boucle vers la crete D'En Serradell depuis le prieuré de Serrabona	Sentier local
23	66	Saint-Michel-de-Llotes	Casefabre	Sentier De Casefabre aux dolmens de LLosà et de Mouillères	Sentier local
24	66	Argelès-sur-Mer	Côte Vermeille	Sentier littoral d'Argelès à Cerbère	Sentier littoral
25	66	Saint-Nazaire	St Nazaire	PR et observatoire sur l'étang de Canet	Sentier local
26	66	Le Barcarès	Le Barcarès	Berges de l'Agly rive gauche voie verte de Barcarès à Rivesaltes	Voie verte
27	66	Saint-Hippolyte	Salses le Château	Sentier de découverte la Sagnette sur l'étang de Salses	Sentier local
28	66	Salses-le-Château	Salses Le Château	Boucle de randonnée El Pujal vers les Cabanes et l'étang de Salses	Sentier local
29	66	Tautavel	Tautavel	GRP tour des Fenouillèdes	GRP
30	66	Salses-le-Château	Salses le Château	Boucle de randonnée relief Coma Francesa	Sentier local
31	66	Salses-le-Château	Salses le Château	GRP Ancienne Frontière Occitano Catalane sur colline	GRP
32	11	Fitou	Fitou	GRP Ancienne Frontiere Occitano Catalane et boucles locales	Sentier et GRP
33	11	Leucate	Leucate	Boucle de randonnée locale près de l'étang de Leucate	Sentier local
34	11	Leucate	Leucate	Plateau de La Franqui	Sentiers locaux
35	11	La Palme	La Palme	Boucle de randonnée collines dominant l'étang de La Palme	Sentier local
36	11	Port-la-Nouvelle	Port La Nouvelle	GRP Ancienne Frontière Occitano Catalane sur colline	GRP et sentier local
37	11	Port-la-Nouvelle	Port-La-Nouvelle	GR 367 sentier Cathare de Port-La-Nouvelle à Foix	GR
38	11	Gruissan	Port La Nouvelle	GR de pays sentier du golfe antique et voie verte en bord de canal de la Robine	GR et voie verte
39	11	Sigean	Sigean	Boucle de randonnée vers Port Mahon sur l'étang de Sigean	Sentier local
40	11	Gruissan	Gruissan	Boucle locale Barre de l'Evêque en bord d'étang de L'Ayrolle	Sentier local
41	11	Bages	Bages	Boucle de randonnée sur colline dominant étang de Bages	Sentier local
42	11	Gruissan	Gruissan	Tour de l'étang de Gruissan	Sentier local
43	11	Gruissan	Gruissan	Piste cyclable Gruissan Narbonne Plage	Piste cyclable
44	11	Narbonne	Narbonne	GRP du golfe antique, GRP Aude romaine et médiévale	GRP
45	11	Narbonne	Narbonne	Boucle garrigues de Figuières - Massif de La Clape	Sentier local
46	11	Narbonne	Narbonne Plage	Piste cyclable Narbonne Plage - Gruissan	Piste cyclable
47	11	Fleury	Saint-Pierre-La-Mer	Boucle L'Oustalet, Jardin botanique de Laquirou - Massif de La Clape	Sentier local



Numéro	Dept	Commune	Lieu	Description	Type
48	34	Lespignan	Lespignan	Parcours sportif sur colline dominant le littoral	Parcours sportif
49	34	Vendres	Vendres	Boucle autour des milieux humides de l'arrière plage	PR
50	34	Sérignan	Sérignan	Boucle PR Sérignan	PR
51	34	Agde	Agde	PR autour de l'étang du Clos de Vias et des berges du canal du Midi	PR
52	34	Portiragnes	Portiragnes	Voie verte en bord de canal du Midi, entre Béziers et Portiragnes Plage	Voie verte
53	34	Agde	Cap d'Agde	Boucle falaise volcanique et port	Sentier local
54	34	Agde	Agde	Tour du Mt St Loup, panorama de la Tour des Anglais	Sentier local
55	34	Agde	Agde	Boucle domaine de Maraval dans la réserve de l'étang du Bagnas	Sentier local
56	34	Marseillan	Marseillan	Parcours sportif près de l'étang le Boudas	Parcours sportif
57	34	Marseillan	Marseillan Plage	Piste cyclable en bord de mer Marseillan Plage - Sète	Piste cyclable
58	34	Sète	Sète	Piste cyclable en bord de mer Sète - Marseillan Plage	Piste cyclable
59	34	Sète	Sète	Promenade de La Corniche	Promenade locale
60	34	Sète	Sète	Sentier dans la forêt domaniale de Sète avec panorama	Sentier local
61	34	Sète	Sète	Boucle Mt St Clair, cimetière marin, port, quais, canal royal	Sentier local
62	34	Loupian	Loupian	Voie verte près de l'étang de Thau entre Mèze et Bouzigues	Voie verte
63	34	Balaruc-le-Vieux	Balaruc-le-Vieux	Voie verte entre Buzigues et Balaruc-le-Vieux près de l'étang de Thau	Voie verte
64	34	Frontignan	Frontignan plage	Boucle autour de l'étang des Mouettes	Sentier local
65	34	Frontignan	Frontignan plage	Piste cyclable le long de l'étang d'Ingril	Piste cyclable
66	34	Villeneuve-lès-Maguelone	Villeneuve-lès-Maguelone	PR boucle près de l'étang de l'Arnel et des anciens salins	PR
67	34	Palavas-les-Flots	Carnon	Piste cyclable Lattes - Palavas - Carnon	Piste cyclable
68	34	Mauguio	Moguio	Sentier de découverte des bords de l'étang de L'Or	Sentier local
69	34	La Grande-Motte	La Grande Motte	Piste cyclable Carnon - La Grande Motte	Piste cyclable
70	30	Le Grau-du-Roi	Le Grau-du-Roi	GR 42 et voie verte Le Grau-du-Roi - Aigues-Mortes, le long des étangs de Médard et de Murette	GR et voie verte
71	30	Aigues-Mortes	Aigues-Mortes	Boucle sur l'étang de Murette au départ de la maison du grand site de la Camargue Gardoise	Sentier local
72	30	Saint-Laurent-d'Aigouze	Aigues-Mortes	Sentier du mas de Jean Conte en Camargue Gardoise	Sentier local
73	30	Vauvert	Gallician	GR42, Voie verte, PR entre vignoble, marais et canal Philippe Lamour	
74	13	Saintes-Maries-de-la-Mer	Saintes-Maries-de-la-Mer	PR le long de la digue à la mer, phare de la Gacholle	PR et CELRL
75	13	Saintes-Maries-de-la-Mer	Arles	Sentier de découverte du domaine de Méjanès sur les rives du Vaccarès	Sentier local
76	13	Arles	Arles	Sentier d'interprétation du Mas du pont de Rousty maison du PNR Camargue	Sentier local
77	13	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Promenade des Theys de l'embouchure du Rhône et plage Napoléon	Sentier local
78	13	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Port Saint-Louis du Rhône	Piste cyclable de Port St Louis à la plage Napoléon	Piste cyclable
79	13	Fos-sur-Mer	Fos-sur-Mer	Tour de l'étang de L'Estomac et des salins de Fos	Sentier local
80	13	Saint-Mitre-les-Remparts	Forêt de Castillon	GRP Marseille 2013 et tour de la forêt de Castillon	GRP
81	13	Port-de-Bouc	Port-de-Bouc	GRP 2013 Marseille Provence Métropole séquence littorale	GRP
82	13	Martigues	Martigues	Sentier littoral de la Côte Bleue de Martigues à Marseille	Sentier local
83	13	Martigues	Martigues	Sentier de découverte de Sainte-Croix	Sentier local
84	13	Le Rove	Le Rove	Sentier littoral de la Côte bleue de Marseille à Martigues	sentier local
85	13	Marseille	Marseille	GRP 2013 Marseille Provence Métropole	GRP
86	13	Marseille	Marseille	Promenade de La Corniche des Catalans aux plages du Prado	
87	13	Marseille	Marseille	Archipel du Frioul	Sentier local
88	13	Marseille	Marseille	GRP 2013 Marseille Provence Métropole au droit des plages	GRP
89	13	Marseille	Marseille	GR 51 GR 98 via les Calanques	GR
90	13	Marseille	Marseille	Nombreux sentiers dans le massif de Marseilleveyre	Sentiers locaux
91	13	Marseille	Marseille	Nombreux sentiers dans le massif des calanques	Sentiers locaux



Numéro	Dépt	Commune	Lieu	Description	Catégorie	Type	Protection
1	66	Port-Vendres	Port Vendres	Anse de Paulilles	Conservatoire du littoral	CELRL	SC
2	66	Argelès-sur-Mer	Argelès-sur-Mer	Mas de Larrieu, réserve naturelle et dunes	Conservatoire du littoral	CELRL	
3	66	Canet-en-Roussillon	Canet-en-Roussillon	Etang de Canet-St-Nazaire	Conservatoire du littoral	CELRL	
4	66	Torreilles	Torreilles Plage	Els Calamots et les Casernes sentier et milieu humide	Conservatoire du littoral	CELRL	
5	66	Le Barcarès	Port Barcarès	Mas de l'Isle, Bois d'arrière plage et parcours sportif	Conservatoire du littoral	CELRL	
6	11	Port-la-Nouvelle	Port-La-Nouvelle	Anciens salins de Ste Lucie	Conservatoire du littoral	CELRL	
7	11	Port-la-Nouvelle	Port-La-Nouvelle	Sainte-Lucie Réserve naturelle régionale	Conservatoire du littoral	CELRL	
8	11	Peyriac-de-Mer	Peyriac-de-Mer	Etang du Doul, Ancienne saline, colline de Berrière	Conservatoire du littoral	CELRL	PDA
9	11	Narbonne	Narbonne	Domaine Le Grand Castelou, sentier d'interprétation eau douce et salée	Conservatoire du littoral	CELRL	SC
10	11	Gruissan	Gruissan	Boucle Trou de La Crouzade, colline, panorama, fontaine des chevriers	Conservatoire du littoral	CELRL	
11	11	Gruissan	Gruissan	Boucle autour de la chapelle des Auzils, cénotaphes et panorama vers le littoral	Conservatoire du littoral	CELRL	SC
12	11	Fleury	Saint-Pierre la Mer	Boucle vers le gouffre de l'Oeil Doux et accès à La Clape	Conservatoire du littoral	CELRL	SC
13	11	Fleury	Saint-Pierre-La-Mer	Boucle autour de zone humide vers l'étang de Pissevache	Conservatoire du littoral	CELRL	
14	34	Vendres	Vendres	Boucle sur les berges de l'étang de Vendres et l'arrière plage	Conservatoire du littoral	CELRL	
15	34	Sérignan	Sérignan Plage	Les Orpeillères, boucle autour des milieux humides de l'arrière plage	Conservatoire du littoral	CELRL	
16	34	Portiragnes	Portiragnes Plage	La Grande Maire, boucle dans l'ancien estuaire de l'Orb	Conservatoire du littoral	CELRL	
17	34	Frontignan	Frontignan	Boucle de découverte des anciens salins	Conservatoire du littoral	CELRL	
18	34	Vic-la-Gardiole	Vic-La-Gardiole	PR - Boucle dans le bois des Aresquiers près de l'étang d'Ingril	Conservatoire du littoral	CELRL	SC
19	34	Villeneuve-lès-Maguelone	Villeneuve-Lès-Maguelone	Traversée des anciens salins jusqu'aux berges de l'étang de Vic	Conservatoire du littoral	CELRL	
20	34	Lattes	Lattes	Bords de l'étang du Mejean	Conservatoire du littoral	CELRL	
21	34	La Grande-Motte	La Grande Motte	Boucle du Grand Travers	Conservatoire du littoral	CELRL	MH
22	34	Candillargues	Candillargues	Boucle de la pointe du Bérange sur l'étang de l'Or	Conservatoire du littoral	CELRL	
23	30	Le Grau-du-Roi	Le Grau-du-Roi	Boucle dans le bois du Boucanet près de l'étang du Ponant	Conservatoire du littoral	CELRL	
24	30	Le Grau-du-Roi	Le Grau-du-Roi	Boucle pointe de l'Espiguette	Conservatoire du littoral	CELRL	SC
25	13	Arles	Arles	Marais du Vigueirat	Conservatoire du littoral	CELRL	
26	13	Arles	Arles	Domaine de la Palissade	Conservatoire du littoral	CELRL	SI
27	13	Ensuès-la-Redonne	Ensuès-La-Redonne	Boucle Grand Méjean Les Caucarières	Conservatoire du littoral	CELRL	SC
28	13	Le Rove	Le Rove	Boucle fort et calanque de Niolon	Conservatoire du littoral	CELRL	SC
29	13	Le Rove	Le Rove	Sentier du fort de Figuerolles	Conservatoire du littoral	CELRL	SC



Numéro	Département	Commune	Lieu	Description
1	66	Cerbère	Cerbère	Tour de Querroig
2	66	Cerbère	Cap Cerbère	Cap Cerbère
3	66	Banyuls-sur-Mer	Banyuls	RD 914 cap Rederis Nord
4	66	Banyuls-sur-Mer	Banyuls-sur-Mer	Cap L'Abeille
5	66	Banyuls-sur-Mer	Banyuls	Chapelle ND de La salette
6	66	Banyuls-sur-Mer	Banyuls	Coll de Llagastera
7	66	Argelès-sur-Mer	Albères	GR10 Puig de Sallfort
8	66	Sorède	Albères	GR10 Pic Neulos
9	66	Laroque-des-Albères	Albères	Puig Neulos
10	66	Collioure	Port-Vendres	Tour Madeloc
11	66	Port-Vendres	Port-Vendres	Les Casernes
12	66	Argelès-sur-Mer	Argeles	Tour de La Maçana
13	66	Port-Vendres	Paulilles	Port-Vendres, Cap d'Ullastrell
14	66	Collioure	Collioure	RD 86 Albères
15	66	Port-Vendres	Port-Vendres	Puig del Verderol
16	66	Collioure	Collioure	Fort Dugommier
17	66	Port-Vendres	Port-Vendres	Cap Béar
18	66	Argelès-sur-Mer	Ceret	Tour Ultrera
19	66	Sorède	Sorède	Ermitage ND du Château
20	66	Collioure	Collioure	Cimetière
21	66	Collioure	Collioure	Fort St Elme
22	66	Collioure	Collioure	Fort Miradoux
23	66	Collioure	Collioure	Fort Carré et tour de l'Etoile
24	66	Amélie-les-Bains-Palalda	Vallespir	Roc de Sant Salvador, Sentier de crete
25	66	Céret	Vallespir	Coll de Fontfreda
26	66	Montbolo	Montbolo	Table d'orientation de Montblolo
27	66	La Bastide	Canigou	GRP Tour du canigou et divers sentiers
28	66	Taurinya	Canigou	Pic du Canigou
29	66	Taurinya	Canigou	Sentier de la crête du Barbet
30	66	Estoher	Canigou	GR 36 Ras de Prat Cabrera
31	66	Taurinya	Canigou	Refuge des Cortalets
32	66	Taurinya	Canigou	GR T83 Ras dels Cortalets
33	66	Saint-Marsal	St Marsal	Sentier de St Marsal à la tore de Batera
34	66	Glorianes	Canigou	Sentier d'accès au sommet Santa Anna Dels Quatre Termes
35	66	Oms	Oms	PR Oms Roc Catri table d'orientation
36	66	Caixas	Oms	Mont Hélène - Oms
37	66	Montesquieu-des-Albères	Montesquieu-les-Albères	Table d'orientation
38	66	Perpignan	Perpignan	Palais des Rois de Majorque
39	66	Montner	Millas	Nostra Senyora de Força Real
40	66	Tautavel	Tautavel	Torre del Far
41	66	Salses-le-Château	Salses-le-Château	Fort vauban
42	66	Opoul-Périllos	Opou-Perillos	Chateau



Numéro	Département	Commune	Lieu	Description
43	11	Fitou	Fitou	Pech maurel
44	11	Fitou	Fitou	Les vents
45	11	Leucate	Leucate	Fort Vauban
46	11	Bages	Bages	Panorama
47	11	Gruissan	Gruissan	Le Pech
48	11	Narbonne	Narbonne	Port la nautique
49	11	Gruissan	Gruissan	Chapelle ND des Auzils
50	11	Narbonne	Narbonne	Massif de la Clape
51	34	Lespignan	Lespignan	Panorama
52	34			Fôret domaniale de l'Espinouse
53	34	Agde	Agde	Mt St Loup
54	34	Agde	Cap d'Agde	Promenade littorale panoramique
55	34	Sète	Sète	Mont Saint-Clair
56	34	Fabrègues	Fabregues	Chapelle St Bazille
57	34	Villeneuve-lès-Maguelone	Villeneuve-Les-Maguelone	Abords cathédrale St Pierre de Maguelone
58	30	Le Grau-du-Roi	Le Grau-du-Roi	Pointe de L'espiquette - Dune connotation sauvage
59	13	Saintes-Maries-de-la-Mer	Saintes-Maries-de-la-Mer	Eglise ND de La Mer
60	13	Saintes-Maries-de-la-Mer	Arles	Obesrvatoire du Vaccarès près de Méjanès
61	13	Arles	Pointe de Beauduc	Pointe de Beauduc - Dunes et marais
62	13	Saintes-Maries-de-la-Mer	Arles	Obesrvatoire du Vaccarès près de La Capelière
63	13	Arles	Arles	Obesrvatoire de La Tour du Vallat
64	13	Arles	Arles	Obesrvatoire du Salin de Badon
65	13	Arles	Salin-de-Giraud	Belvédère Salins du Midi à Salin de Giraud
66	13	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Port-Saint-Louis-du-Rhône	Tour St Louis
67	13	Fos-sur-Mer	Fos-sur-Mer	Rempart et église St Sauveur
68	13	Ensuès-la-Redonne	Ensuès-la-Redonne	Méjean Côte Bleue
69	13	Le Rove	Le Rove	Fort de Niolon haut
70	13	Le Rove	Le Rove	Fort de Figuerolles
73	13	Marseille	Marseille	Monument aux Morts d'Orient Marseille
74	13	Marseille	Marseille	ND de La Garde
71	13	Septème-Les-Vallons	Pilon du Roi	Massif de l'Etoile Sommet du Pilon du Roi
72	13	Marseille	La Grande Etoile	Massif de l'Etoile La Grande Etoile



*Lido entre Sète et Agde et mont Saint-Loup perçu depuis le mont Saint-Clair  
avec le Canigou en arrière plan*